



Document du
Fonds International de Développement Agricole



République Islamique de Mauritanie
Projet de développement des oasis
Evaluation intermédiaire

Juillet 2003
Rapport N° 1384-MR

Photo sur couverture:
République Islamique de Mauritanie, Projet de développement des Oasis:
La production des femmes de Légrane (Assaba)
Source: Mouradi Benzaghoul

République de Mauritanie
Projet de développement des oasis (pret no. S-043-MR)
Rapport d'évaluation intermédiaire

Table des Matières

Liste des abréviations/Glossaire	iii
Cartes	v-xi
Accord Conclusif (Français)	xiii
Résumé (Français)	xix
Agreement at Completion Point (English)	xxix
Executive Summary (English)	xxxv
Agreement at Completion Point (Arabic)	xlvi
Executive Summary (Arabic)	li
I. INTRODUCTION	1
A. Contexte et objectif de l'évaluation	1
B. Approche et méthodologie	2
II. CONTEXTE ET CONCEPTION DU PROJET, MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS ...	5
A. Zone et contexte d'intervention	5
B. Conception du projet	6
C. Evolution du contexte et de la conception au cours de la mise en œuvre	9
D. Etat de décaissements	10
E. Principaux résultats obtenus	11
F. Mutuelles d'investissement et de crédit des oasis	16
G. Activités d'appui aux femmes	19
H. L'exode rural	30
III. IMPACT DU PROJET.....	33
A. Impact au niveau des ménages et particulièrement de ceux des pauvres	33
B. Impact sur les ressources humaines	38
C. Impact sur le capital social et les capacités collectives	40
D. Impact sur la sécurité alimentaire et économique des ménages	41
E. Impact sur l'environnement et base de ressources naturelles	42
F. Impact sur les institutions, les politiques et le cadre réglementaire	43
G. Pérennité	43
H. Innovations validées et potentiel de reproductibilité	45
I. Appréciation globale de l'impact du projet	45
IV. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET ET DU PARTENARIAT	46
A. Perceptions des bénéficiaires du projet	46
B. Pertinence des objectifs et adéquation de la stratégie	46
C. Efficacité de la mise en œuvre	47
D. Efficience	49
V. CONCLUSIONS ET LECONS A TIRER DE L'EXPERIENCE.....	50
VI. RECOMMANDATIONS.....	53
A. À court terme	53
B. À moyen terme	54

TABLEAUX

Tableau 1 : Plan de financement de la 2 ^{ème} phase (en '000 \$EU)	7
Tableau 2 : Etat de décaissements sur le prêt du FIDA (au 16.10.2002) en DTS '000	10
Tableau 3 : Etat de décaissements sur le prêt du FADES (au 23.10.2002) en KWD '000	11
Tableau 4 : Membres des AGPO au mois d'octobre 2002	13
Tableau 5 : Réalisations au volet reboisement	28
Tableau 6 : Récapitulatif de la répartition de la qualité des sites par Wilaya	29
Tableau 7 : Coûts du volet reboisement	29
Tableau 8 : Migration nette dans 60 oasis depuis la création des AGPO (Enquête AGPO)	30
Tableau 9 : Répartition des interviews par oasis	34
Tableau 10 : Accroissement des revenus dans les oasis (1997 – 2002; montants en UM)	35
Tableau 11 : Taux d'accroissement net des revenus dans les oasis (montants en UM)	35
Tableau 12 : Evolution des différents types de revenus	36
Tableau 13 : Evolution du palmier	37
Tableau 14 : Evolution du cheptel 1997 – 2002 en 4 oasis	37

Appendices

Appendice 1 : Note d'orientation
Appendice 2 : Termes de référence de l'évaluation
Appendice 3 : Matrice d'impact

Annexes*

Annexe 1 : Les Associations de gestion participative de développement des Oasis
Annexe 2 : Les mutuelles d'investissement et de crédit Oasien
Annexe 3 : La promotion des activités rémunératrices aux femmes
Annexe 4 : Evaluation intermédiaire d'impact du programme de reboisement du projet
Annexe 5 : Rapport d'évaluation intermédiaire de la composante aménagement hydro-agricole du projet

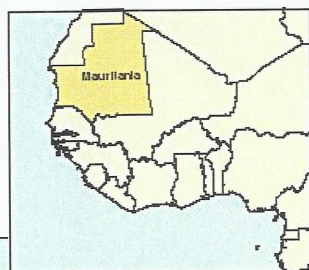
* Les annexes sont disponibles sur demande a l'adresse e-mail suivante : evaluation@ifad.org

Liste des abréviations

ADG	Agent de développement de groupements
AFESD	The Arab Fund for Economic and Social Development
AFVP	Agence française des volontaires du progrès
AG	Assemblée générale
AGPO	Association de Gestion Participative des Oasis
AGR	Activités génératrices de revenus
ASF	Associations de Services Financiers
BCM	Banque Centrale de la Mauritanie
BE	Bureau de l'Evaluation
COOPEC	Coopératives d'épargne et de crédit
CT	Court terme
DEAR	Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural
EI	Evaluation intérimaire
FADES	Fonds Arabe de Développement Economique et Social
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FICO	Fonds d'Investissement et de Crédit Oasien
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GIE	Groupements d'Intérêt Economique
IAV	Institut Agronomique et Vétérinaire (de Rabat, Maroc)
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
MICO	Mutuelles d'Investissement et de Crédit Oasien
MIPT	Ministère de l'Intérieur, des Postes et de la Télécommunication
MT	Moyen terme
ONG	Organisation Non-gouvernementale
PS	Part sociale
PTBA	Programmes de travail et budgets annuels
RIM	République Islamique de Mauritanie
TS	Technicien spécialisé
UAGPOA	Union des Associations de Gestion Participative des Oasis de l'Assaba
UCP	Unité de coordination du projet
UNCACEM	Union Nationale des Coopératives Agricoles de Crédit et d'Epargne
URDO	Unité régionale de développement des oasis

Glossaire

la <i>twize</i> :	échange de main d'œuvre
<i>mughataa</i> :	les communes
zéribas:	champs cultivés au-dessous des palmiers
la guetna:	récolte
" <i>Al-rabita</i> :"	AGPO en arabe se dit " <i>Al-rabita</i> ," qui signifie "lien" ou "engagement". L'AGPO montre que ce lien ou cet engagement a pris racine dans la communauté.

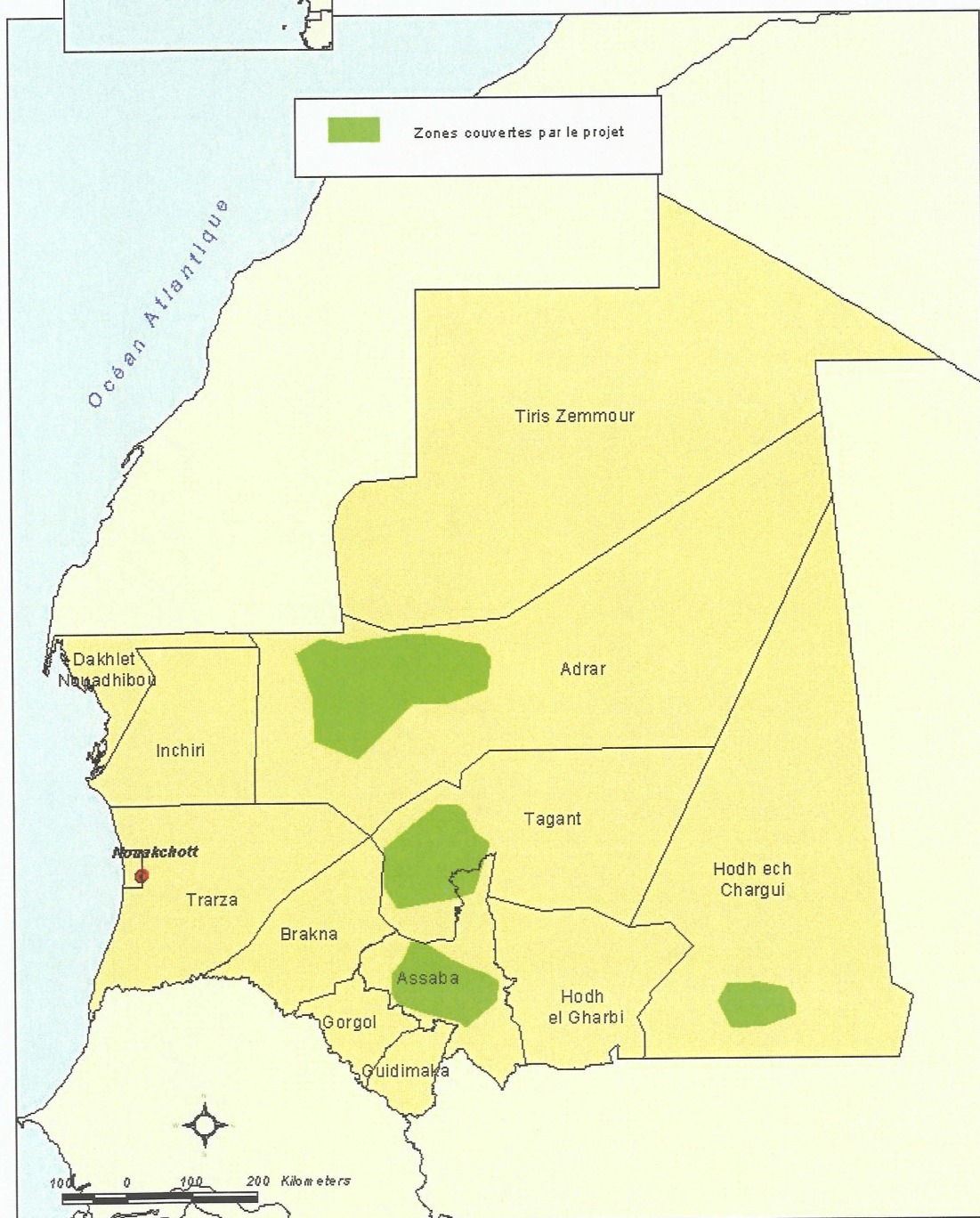


MAURITANIE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS - PHASE II

Evaluation intermédiaire

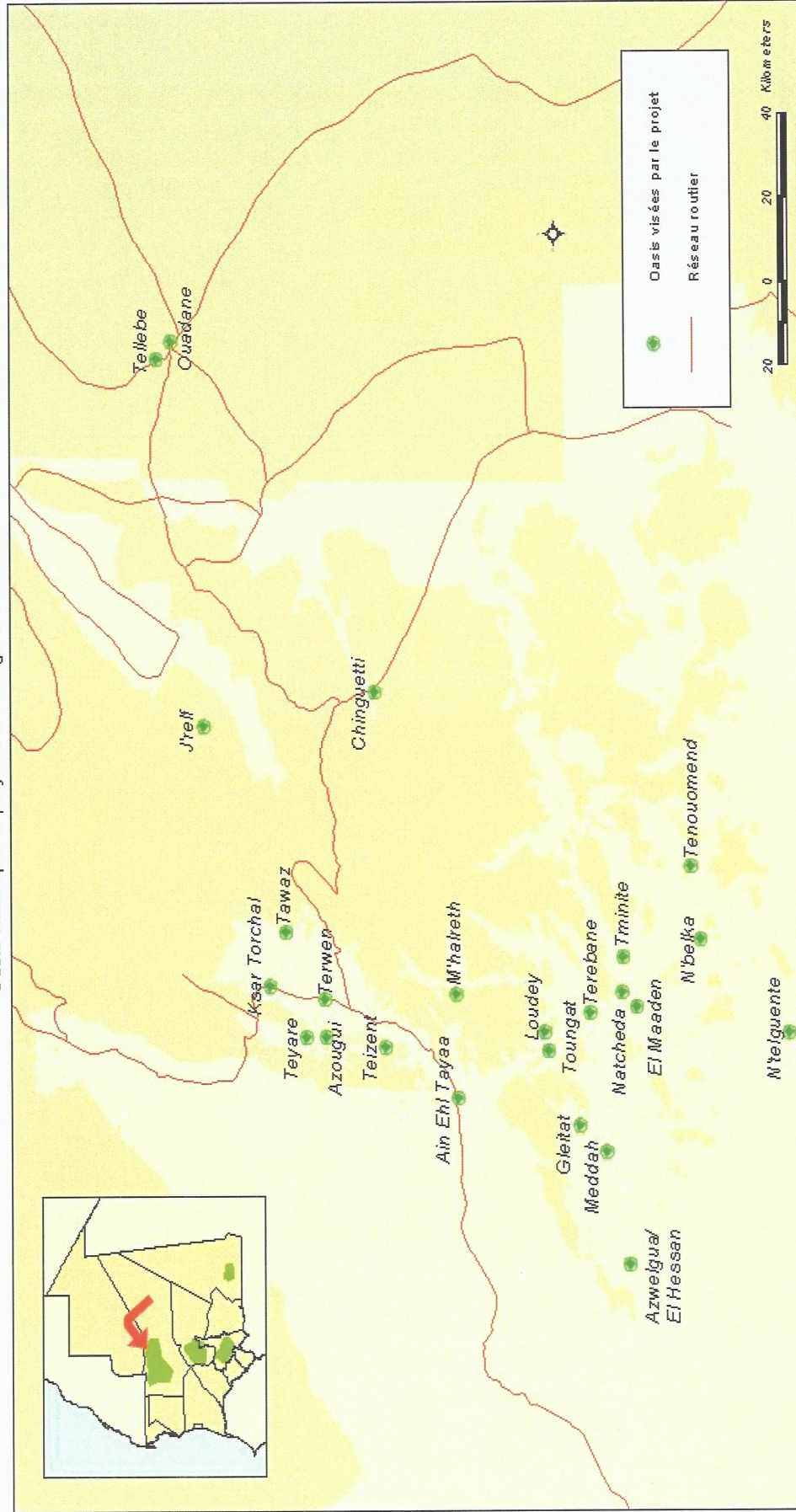
Zones couvertes par le projet



Source: OE/FIDA

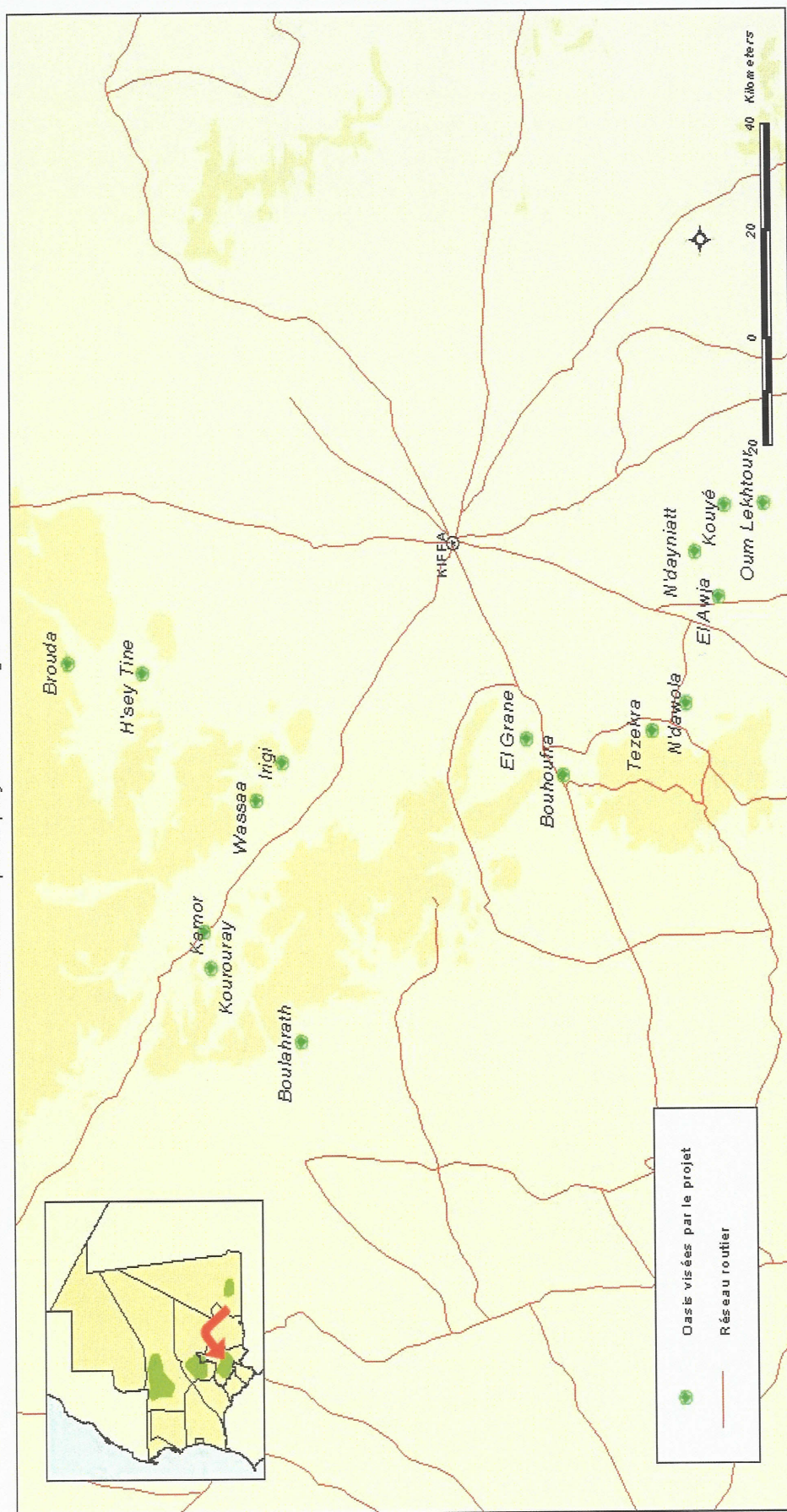
Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés

MAURITANIE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS - PHASE II
 Evaluation intermédiaire
Oasis visées par le projet dans la région de l'Adrar



Source: OE/FIDA
 Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés

MAURITANIE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS - PHASE II
 Evaluation intermédiaire
Oasis visées par le projet dans la région d'Assaba



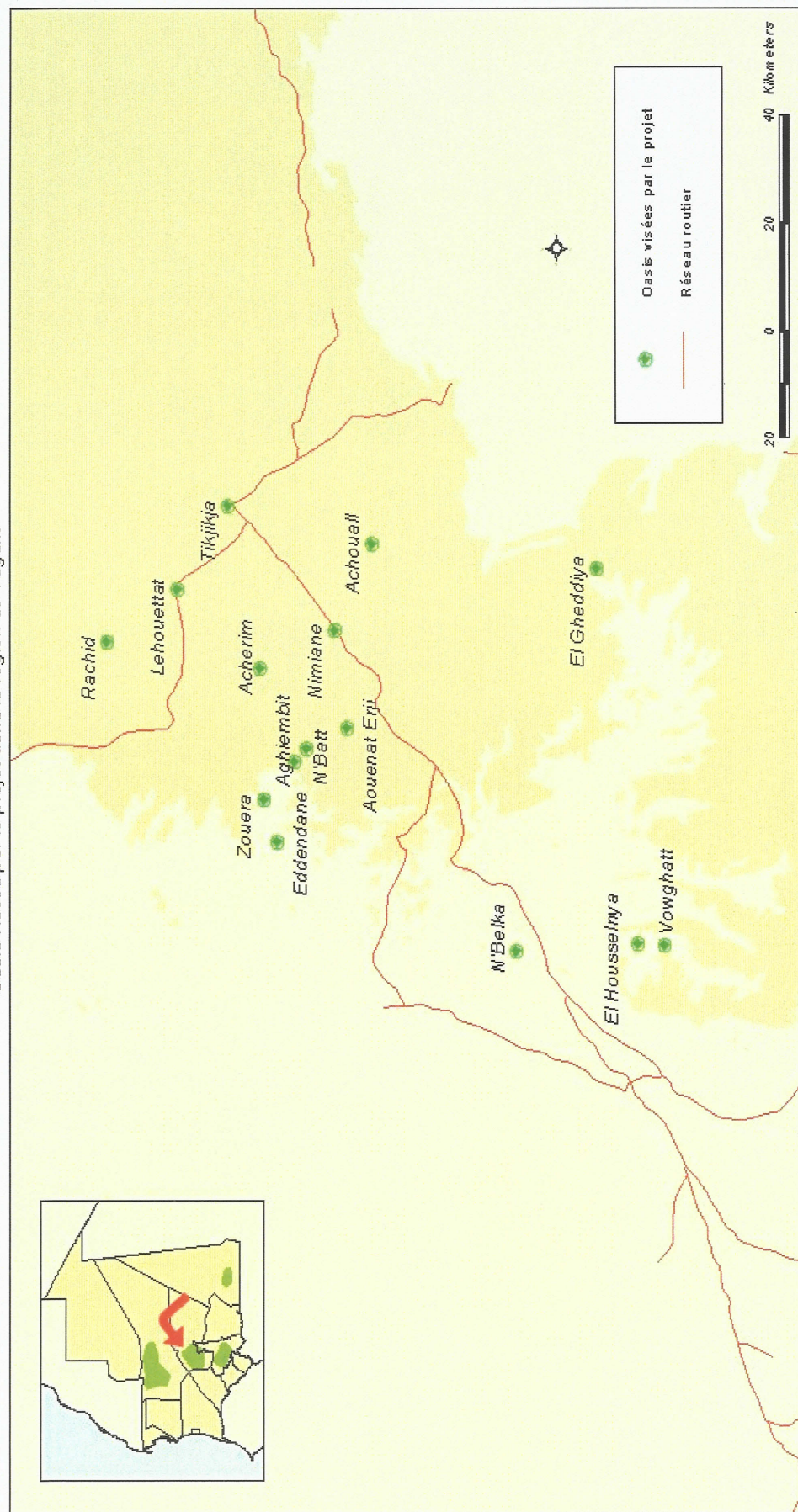
Source: OEF/IDA
 Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés

MAURITANIE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS - PHASE II

Evaluation intermédiaire

Oasis visées par le projet dans la région de Tagant



Source: OE/FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés

République Islamique de Mauritanie
Projet de développement des oasis
Evaluation intermédiaire

ACCORD CONCLUSIF¹

1. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II, financé par le FIDA et le FADES, a démarré en février 1995 et la date de clôture est fixée au 30 septembre 2003. Le FIDA prévoit, dans sa stratégie pour la Mauritanie, une assistance soutenue au gouvernement dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, pour le développement des zones oasiennes où il collabore déjà depuis quelques années. En vue d'aider à la programmation de l'assistance future dans ces zones, la Division Afrique II du FIDA a demandé au Bureau de l'évaluation et des études d'entreprendre une évaluation intermédiaire du projet.
2. Les résultats de l'évaluation ont été présentés à une Table ronde, organisée les 24 et 25 février 2003 à Nouakchott. Au cours des travaux de cette Table ronde, les membres du partenariat clé de l'évaluation ainsi que d'autres partenaires du FIDA en Mauritanie se sont mis d'accord sur le constat, les recommandations ainsi que sur les suites à donner à ces recommandations.
3. Les acquis les plus importants obtenus par le projet sont les suivants :
 - Un succès remarquable dans la mise en œuvre de l'approche participative qui a eu un impact élevé dans les domaines de la structuration sociale et du changement des mentalités des populations oasiennes,
 - Le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale au sein des communautés oasiennes et le renversement de la tendance d'exode rural.
 - La création de 69 associations oasiennes dont une majorité fonctionne convenablement et 69 MICO dont 67 sont opérationnelles,
 - L'adhésion de 12 800 membres aux AGPO et de 22000 sociétaires aux MICO,
 - Un volume de crédits atteignant près de 1 milliard d'UM,
 - Une augmentation moyenne des revenus des ménages de 112 000 UM en 5 ans,
 - Un taux de participation des femmes de près de 50% du sociétariat,
 - La création d'un nombre important de micro entreprises qui ont procuré environ 3000 emplois nouveaux et généré des revenus substantiels,
4. Les faiblesses principales relevées concernent :

¹ Le partenariat d'évaluation conjointe était composé de M. Sidi Ould Bakha, Ministère des affaires économiques ; M. Baba Ould Boumeiss, Directeur, DPSE, Ministre du développement rural et de l'environnement ; M. Abdi Ould Horma, Direction des collectivités locales, Ministère de l'intérieur ; M. Mohamed Ould Didi, Direction Contrôle des banques, Banque centrale de Mauritanie ; M. Ely Ould Elhadj, Commissariat aux droits de l'Homme à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion ; M. Mohamed Ould Yahia, Président de l'Union des associations oasiennes de l'Assaba ; M. Mohamed Ould Nana, Président de l'Association oasienne de Tawaz (Adrar) ; M. Mohameddou Ould Mohamed Mahmoud, Coordinateur du projet, UCP ; M. Mohamed Ben Senia, CPM, FIDA ; M. Ahmed Belhadj, FADES ; M. Mourad Benzaghrou, CTP, Projet Oasis II.

- Au niveau des AGPO: l'absence de textes d'application explicitant le rôle des AGPO et le type de relation qu'elles doivent entretenir avec les responsables des communes et les autorités décentralisées et leur faible autonomie financière,
 - Au niveau des MICO: l'existence de liens de dépendance des AGPO, de problèmes de recouvrement des crédits, l'insuffisance dans la mobilisation de l'épargne, et l'absence d'un service commun,
 - Au niveau des aménagements hydrauliques: une insuffisance des réalisations par rapport aux besoins réels due aux limitations financières et de celles liées aux capacités des associations ; l'absence d'un mécanisme efficace de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés, la surexploitation des ressources en eau favorisée par les crédits à l'achat des motopompes,
 - Au niveau du reboisement et de la fixation des dunes : l'approche de la mise en œuvre des activités n'a pas donné les résultats escomptés, aboutissant ainsi à un taux de réussite de 20%.
5. Les recommandations stratégiques de la mission d'évaluation, discutées et agréées par les participants, sont les suivantes :
- Un apport soutenu et mieux ciblé devra être fourni aux oasis déjà assistées,
 - Accorder une considération particulière à l'accès des groupes les plus vulnérables aux services d'appui,
 - Etendre le modèle mis en place à d'autres oasis en fonction des moyens humains et financiers,
 - Une approche globale (holistique) aux problèmes oasiens à travers une bonne gestion des ressources naturelles (eau, environnement, pâturages, etc.),
 - L'amélioration du cadre législatif et réglementaire, régissant les responsabilités et les relations entre les acteurs de développement oasien,
 - Promouvoir et rendre effective la responsabilisation des AGPO dans le domaine de la gestion des infrastructures,
 - Assurer aux communautés bénéficiaires les appuis nécessaires pour pérenniser leurs activités dans une optique de désengagement progressif du projet.
6. D'une manière plus précise, les partenaires ont agréé d'autres recommandations, parmi lesquelles figurent :
- Dans le cadre du processus de décentralisation, préciser le rôle des AGPO et leurs relations avec les structures locales et décentralisées, essentiellement au niveau de la gestion des ressources naturelles, et en particulier de l'eau. Ceci nécessite l'adoption de textes d'application de la loi portant sur les AGPO.
- Suite à donner: le gouvernement est invité à : (i) prendre les dispositions nécessaires en vue de l'élaboration et de l'adoption des textes d'application, (ii) diffuser le plus largement possible cette législation auprès des acteurs en présence à travers un programme de sensibilisation et de formation.*
- D'appuyer les efforts des AGPO dans la mobilisation des ressources financières afin de sécuriser la pérennité de leurs activités.

Suite à donner: La mission de formulation devra examiner les voies et moyens appropriés.

- Encourager la dynamique locale actuelle d'émergence de structures faîtières pour les AGPO en leur apportant une assistance ponctuelle et appropriée selon les besoins

Suite à donner: La mission de formulation devra examiner, en concertation avec les AGPO et les unions existantes, la nature des appuis à apporter.

- Les MICO sont invitées à renforcer leurs règlements intérieurs dans le but d'améliorer leur gestion financière et la discipline du crédit,
- Les AGPO et les MICO doivent avoir un fonctionnement et une gestion distincts.

Suite à donner: Les responsables des AGPO et MICO devront prendre les mesures nécessaires pour assurer une distinction entre les deux structures, le respect des règles de base ainsi que le traitement de la question du bénévolat des gestionnaires.

- De mettre en place, sous une forme appropriée, à définir un service commun chargé de l'encadrement, de la formation, de l'inspection, de la vérification, des arrêtés des comptes et du suivi des MICO.

Suite à donner: La mission de formulation devra préciser en liaison avec les MICO et la BCM le cadre institutionnel et les modalités de mise en œuvre de cette proposition.

- Compte tenu des besoins de financement des MICO, celles-ci devront accroître leur capitalisation propre et mobiliser des refinancements extérieurs.

Suite à donner: Dans le cadre des activités actuelles et futures, renforcer la capacité des MICO dans la mobilisation de capital.

- Etant donné l'insuffisance du nombre d'ouvrages hydrauliques réalisés par le projet (seuils de ralentissement, barrages, etc.), il serait utile d'accroître le nombre d'ouvrages à construire dans les oasis où la population est intéressée à participer à leur réalisation, conformément aux résultats des études de faisabilité.
- Appuyer les capacités des AGPO dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Suite à donner: La mission de formulation devra prendre en considération l'importance de ces ouvrages dans le programme futur.

- Faire une révision complète de l'approche reboisement et de fixation des dunes.

Suite à donner: la mission de formulation devra prendre ces aspects en considération dans le cadre général de la bonne gestion des ressources naturelles en relation avec les programmes nationaux pour la protection de l'environnement

- Faciliter aux populations bénéficiaires l'accès à une formation technique qui réponde à leurs besoins dans le cadre d'une allocation financière globale, dont l'utilisation se fera en fonction des demandes des groupes cibles.

Suite à donner: Les AGPO mettront à jour leurs besoins en formation. Les missions de formulation et de pré-évaluation analyseront ces demandes et feront des propositions.

- Afin d'améliorer l'efficacité de gestion des AGPO et MICO, il conviendra d'accorder une priorité à la formation des responsables de ces structures essentiellement dans les domaines de l'organisation et de la gestion administrative et financière.

Suite à donner: Le projet Oasis II continuera son programme de formation tout en poursuivant ses efforts pour la mobilisation de ressources additionnelles.

- Capitaliser les expériences du projet en matière de sous-traitance à des ONG et d'autres organismes qualifiés dans les domaines de l'encadrement, du suivi et de la formation.

Suite à donner: La mission de formulation tiendra compte de cette recommandation dans l'élaboration des modalités de mise en œuvre du nouveau projet.

- La poursuite de la mise en œuvre de l'approche genre dans le cadre des activités futures de promotion du rôle de la femme dans le développement des oasis.
7. Les participants à la Table ronde recommandent au gouvernement et au FIDA d'identifier les actions nécessaires pour faciliter la transition entre le projet OASIS II et le prochain projet et de préciser les modalités de son financement.
 8. Les participants à la Table ronde ont également souligné l'utilité de prendre en considération les éléments suivants lors de la formulation d'un nouveau projet éventuel :
 - La prise en compte d'une approche de gestion de terroirs, notamment pour assurer une rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et surtout de l'eau,
 - Le désenclavement des oasis,
 - La recherche-développement en relation avec le système de culture oasien (phoeniciculture, maladies et notamment les problèmes du bayoud, cultures sous-jacentes, la fertilisation, l'envahissement des palmeraies par le prosopis, etc.),
 - La transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles,
 - Le développement des énergies renouvelables au profit des infrastructures collectives,
 - La mise en œuvre de programmes d'alphabétisation fonctionnelle,
 - La poursuite de la vulgarisation paysanne dans le cadre des échanges inter-maghrébins,
 - La promotion d'un processus endogène d'échanges et de transfert du savoir-faire.

Nouakchott, le 25 février 2003


M. Sidi Ould Tekfir
Directeur du Financement
Ministère des Affaires Economiques et du
Développement

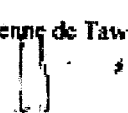
M. Baba Ould Boumeiss
Directeur de la Planification
Ministère du Développement Rural et de
l'Environnement

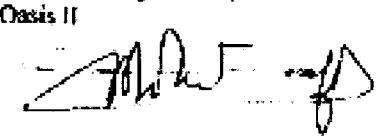

M. Abdi Ould Horma
Direction des collectivités locales
Ministère de l'Intérieur et des Postes et
Télécommunications

P. M. Mohamed Ould Didi
Direction du Contrôle des Banques
Banque Centrale de Mauritanie

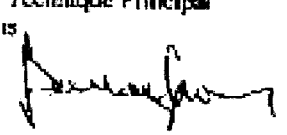

M. Ely Ould Elhadj
Directeur de la Lutte contre la Pauvreté
Commissariat aux Droits de l'Homme, à la
Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion


M. Mohamed Ould Yahia
Président
Union des Associations Oasiennes de
l'Assaba


M. Mohamed Ould Nara
Président
Association Oasienne de Tawtz (Adrar)


M. Mohamed Ould Mohamed Mahmoud
Coordinateur du Projet Oasis, UCP
Projet Oasis II


M. Mohamed Ben Senia
Chargé du Portefeuille
FIDA


M. Mouradi Bengaghoul
Conseiller Technique Principal
Projet Oasis


République Islamique de Mauritanie
Projet de développement des oasis
Evaluation intermédiaire

RESUME

1. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II, financé par le FIDA et le FADES, a démarré en février 1995 et prendra fin en juin 2003. En vue d'aider à la programmation de l'assistance future en Mauritanie, le FIDA a commandité une évaluation intérimaire du projet. La mission d'évaluation s'est déroulée du 5 au 29 octobre 2002, avec des visites de 8 oasis dans les wilayas d'Adrar et d'Assaba et des séances de travail et des discussions à Nouakchott. La mission a été précédée d'une courte mission de préparation en juillet 2002 et de deux études sur les composantes (i) reboisement et fixation des dunes et (ii) aménagement hydraulique, menées par des consultants nationaux.

2. L'objectif global de l'évaluation intérimaire était de faciliter l'acquisition de connaissances et l'analyse des résultats du projet, conjointement avec les partenaires du FIDA, en vue de l'amélioration des performances futures. L'évaluation examinait l'impact du projet sur la pauvreté et la performance du projet et des partenaires responsables pour la mise en œuvre du projet. L'analyse de l'impact du projet concernait les éléments suivants: (i) ressources matérielles et financières; (ii) ressources humaines; (iii) capital social et capacités collectives; (iv) sécurité alimentaire et économique ; et (v) institutions, politiques et cadre réglementaire. Les résultats obtenus grâce au projet étaient examinés du point de vue de leur durabilité, répliquabilité et efficacité.

3. La zone appuyée par le projet couvre cinq wilayas : Adrar et Tagant dans la zone saharienne, et Assaba, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui (les deux dernières sont habituellement appelées les Hodhs) dans la zone sahélienne. L'accord du prêt du FIDA pour la 2^{ème} phase a été fait le 07.10.1994. Le projet entré en vigueur le 8.02.1995, et la date de clôture a été prévue pour le 30.06.2003. Les coûts totaux ont été calculés à 17,2 millions de \$EU, financés par le prêt du FIDA à hauteur de 7,8 millions ; un prêt du FADES à même hauteur, et une contribution de l'emprunteur de \$EU 1,5 millions ; 22% des coûts de base de 13,7 millions de \$EU étaient destinés pour le développement des ressources en eau, 9% à l'appui à la production, 14% à la protection de l'environnement, 31% au développement communautaire, et 24% à l'animation et à la gestion. Au mois d'octobre 2002, le taux de décaissements était de 97% pour le prêt du FIDA et de 88% pour le prêt du FADES.

4. Les objectifs de la 2^{ème} phase étaient d'améliorer les revenus et les conditions de vie des résidents des oasis touchées à travers l'accroissement de la productivité des cultures irriguées, cultures de décrue et cultures pluviales ainsi que dans d'autres secteurs comme la protection des oasis par la fixation des dunes, et la création de 70 associations oasiennes gérées par les membres afin de mieux gérer leurs ressources naturelles et financières. L'approche envisagée était l'approche participative, à travers l'appui des oasiens à l'identification, planification, financement, mise en œuvre et suivi des actions de développement, en se basant essentiellement sur les besoins exprimés par les résidents.

5. La 2^{ème} phase du projet n'a pas démarré bien à cause d'une mauvaise gestion du projet et d'un taux bas de réalisations. Donc, le FIDA et le FADES ont entrepris une mission de reformulation du projet proposant le regroupement des activités du projet sur la base des montants encore disponibles, rejetant certaines dépenses comme non-éligible sur le prêt, recommandant de réduire l'effectif du personnel aux prévisions du rapport d'évaluation, et proposant de comprimer certains programmes. Les mesures d'assainissement ont été menées entre février et mai 1997. C'est ainsi que le début des activités de développement commençait effectivement au premier trimestre 1997, deux ans après l'entrée en vigueur. Un autre changement de concept concernait le volet crédit (création des MICO au lieu d'une collaboration avec l'UNCACEM).

Principaux résultats

6. Le projet a facilité la création de 69 Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO). Les AGPO sont l'un des meilleurs succès du projet, dans la conviction de la plupart des oasiens ainsi que dans l'opinion de la mission. Pour pouvoir accomplir les nouvelles tâches de développement oasien que le projet leur avait confié, le cadre réglementaire a dû être changé, et une loi sur leur création et fonctionnement (loi 016/98) a été introduite en 1998 par l'intervention du projet, du FIDA et de la FAO. Les AGPO sont responsables d'initier, de planifier, de diriger et de suivre toutes les activités de développement dans leur zone. Toute activité du projet, collective (publique) ou individuelle (privée), passe à travers les associations et se déroule sous leur responsabilité et contrôle direct. C'est à travers les associations que la formation, le suivi et l'accès au crédit sont organisés. Ainsi, le projet avait évité l'approche sectorielle au développement ou l'orientation vers un groupe cible spécifique, mais regroupait l'ensemble de la population oasienne et les menait vers un processus participatif de décision sur les priorités de développement. Ces plans étaient basés sur les activités d'intérêt collectif, sans exclure à priori personne.

7. Toutes les associations sont aujourd'hui agréées par la loi, toutes les associations ont leur comité de gestion, et 80-85% des associations possèdent les autres comités prévus (comité d'approvisionnement, d'aménagement hydraulique et d'environnement/reboisement). Un tiers des AGPO a créé encore d'autres comités, tel le comité de crédit, comité de suivi et du contrôle ou comité de la condition féminine. Le nombre des membres des AGPO atteint 9376 personnes au moment de leur création et 12844 en octobre 2002, ce qui représente un taux d'accroissement de 37%. Certaines associations ont même enregistré presque 500 membres. Le taux de pénétration des ménages des oasis est de 63%. Les femmes composent 28% des membres des AGPO. Le nombre des assemblées générales et le taux de participation des membres demeurent très satisfaisant. Deux règles n'ont pas toujours respecté par les AGPO, en l'occurrence la résidence de tous les membres du comité de gestion dans leur oasis et le renouvellement régulier des comités suivant le règlement intérieur.

8. La formule du projet Oasis qui permet aux groupements féminins d'adhérer aux associations sous forme de personnalité morale est très pertinente. Elle a souvent été citée comme différence décisive par rapport aux expériences relativement négatives avec les coopératives, puisque c'est à travers les associations que formation, suivi et accès au crédit sont organisés.

9. La prise de conscience d'une contribution à l'identification, programmation et mise en œuvre des activités d'intérêt commun est encore à un stade initial. Dans certaines oasis, les plans de développement n'ont pas été renouvelés périodiquement. Les indicateurs de compétence des gestionnaires, de la situation financière, de la transparence dans la prise de décision, de la délégation des tâches aux autres comités, du suivi, du contrôle, et de la régularité des réunions des comités, de la gestion des associations, notamment de leurs conseils d'administration, permettent de juger de bons résultats. Le renouvellement des instances varie selon les associations ; il est en moyenne acceptable, et parfois optimum. En termes de mobilisation des ressources locales, la performance des AGPO est satisfaisante. Les associations assurent l'approvisionnement de la population en produits de première nécessité et autres produits de consommation. Les actions permettent aux populations d'accéder aux biens de consommation d'une manière importante et à des prix abordables grâce au système de gestion communautaire mis en place par les associations. La formation est considérée encore insuffisante, en dépit du nombre impressionnant des stages de formation menés par le projet.

10. Dans le cadre limité, tel qu'il a été défini par la loi, les associations ont eu un impact très positif sur le développement local. Il reste cependant deux contraintes majeures pour l'avenir, qui dépassent probablement la capacité de les influencer par un projet. Ces contraintes se réfèrent aux rôles dus aux associations comme instance du gouvernement local et comme instance de développement ou plus spécifiquement, au fait que leur rôle n'a pas finalement été défini, et deuxièmement à leur pérennité.

11. Les Mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) sont un élément indispensable dans la stratégie de développement du projet d'amélioration des conditions de vie et d'augmentation des revenus de la population. Depuis la création des premières MICO en 1997, et après le transfert de toutes les activités d'épargne et de crédit des AGPO aux MICO, les MICO ont accordé plus de 20.000 crédits aux membres, ce qui prouve que le concept a été bien accepté par la population et reste très valable pour eux. Les MICO fonctionnent comme 'banque' villageoise, finançant les activités économiques des adhérents. Le projet refinançait les MICO à travers les AGPO, en non à travers les MICO directement. Les AGPO reçoivent les refinancements du projet, versent les montants reçus aux MICO sous forme des parts sociales et sont obligés de rembourser les crédits au trésor à l'échéance. De telle manière, les AGPO peuvent tirer un bénéfice sur les investissements faits, à condition que la MICO fasse un bénéfice à répartir. Les AGPO sont alors très intéressées à une bonne gestion de la MICO.

12. Parmi les 69 MICO créées, 67 sont fonctionnelles. Les MICO sont établies selon les prescriptions de la loi, avec l'assemblée générale des membres comme organe le plus important, un conseil d'administration pour gérer les affaires de la mutuelle, un comité de crédit, un comité de contrôle et des gérants pour les affaires quotidiennes. Les MICO ont deux produits de crédit : le crédit à court terme et le crédit à moyen terme. Les taux mensuels moyens étaient 3% par mois pour le court terme et 0,8% par mois pour le moyen terme. Les conditions du crédit sont assez simples et permettent même aux pauvres de les obtenir. Les MICO ne demandent pas de garanties aux emprunteurs à court terme. L'accès aux services des MICO est simplifié pour les femmes qui adhèrent souvent à travers leurs groupements, ce qui diminue les coûts d'adhésion pour elles. Outre les services bancaires classiques, les MICO financent des contrats d'approvisionnement, service très apprécié par les membres.

13. Au mois de mai 2002, le nombre de membres des MICO avait atteint 19 650, parmi lesquels 9616 hommes, 4011 femmes, 60 associations et 577 groupements. Le nombre total des femmes participantes aux MICO peut néanmoins être estimé à environ 8000. Les MICO ont un taux moyen de pénétration de 100% des ménages et 44% d'adultes. A la fin d'avril 2002, la capitalisation a dépassé 200 millions d'UM. Le taux d'accroissement des parts sociales dans les wilayas de l'Adrar et de l'Assaba s'est développé de façon satisfaisante, mais très lentement au Tagant et dans les Hodhs. Depuis l'origine, les MICO ont accordé 21 130 crédits aux membres, dont 14344 aux hommes, 5193 aux femmes et 999 aux groupements et autres. Le volume cumulé des crédits accordés depuis l'origine s'est élevé à UM 973 millions, dont 205 millions d'UM de crédits en cours. Le degré d'utilisation des ressources prêtables pour l'octroi des crédits est généralement très satisfaisant. L'évolution des crédits dans la dernière année est aussi très satisfaisante. Le recouvrement est l'une des faiblesses des MICO. A la fin de l'exercice 2001, seulement 12% des MICO n'avait pas de crédits en retard, et 17% n'avaient pas de problèmes avec le recouvrement. Le volume des crédits en retard s'est élevé à 43.4 millions d'UM à la même date, ce qui représentait 26,2% du crédit en cours.

14. A la fin de l'année 2001, les MICO dans 3 régions avaient un résultat positif, mais seulement 71% dans le Tagant. Seulement 45% des MICO étaient capables de redistribuer des bénéfices aux membres. Le résultat net de l'exploitation globale montrait un montant de 15,5 millions d'UM, après provisions de 10,6 millions. La cause principale n'est pas due à une basse marge de revenus, mais à des provisions élevées pour impayés.

15. Les refinancements du projet ont augmenté les ressources prêtables des MICO, mais restent insuffisants pour répondre aux besoins de tous les sociétaires. D'un autre côté, ces refinancements ont indiqué aux sociétaires la possibilité d'une augmentation des ressources des MICO prioritairement à travers un apport supplémentaire par le projet et non par une plus grande mobilisation de leur propre épargne. Au 30 juin 2002, 100% des MICO avaient obtenu des refinancements pour le crédit à CT et 80% pour le crédit MT. Le volume total des refinancements des MICO s'élevait à presque 167 millions d'UM, dont 40% pour le crédit à CT et 60% pour le crédit à MT. Le taux de remboursement moyen de 64% n'était pas satisfaisant.

16. Le niveau de maîtrise de la gestion des MICO est généralement entre satisfaisant et très satisfaisant, avec certaines exceptions. Le système du suivi des activités des MICO est aussi accompli à un niveau très satisfaisant. Le suivi des MICO est l'un des éléments de leur succès.

17. Presque tous les membres, et surtout les emprunteurs, sont unanimes sur le fait que les crédits des MICO ont eu un impact très positif sur les revenus. L'encadrement menait les MICO généralement à un niveau de conscience et de maîtrise de gestion qui leur permette de faire une bonne sélection des emprunteurs. Dans la plupart des cas, les investissements des emprunteurs ont eu des bénéfices assez élevés pour rembourser le crédit avec « intérêt » et tirer profit des activités.

18. L'objectif du volet « appui aux femmes » était de promouvoir les activités génératrices de revenus des femmes ; l'intégration des femmes dans le processus de développement économique et social était une condition de succès compte tenu de leur potentiel. Le projet contribuait beaucoup aux conditions de vie des femmes et des familles par la formation, la facilitation de leur participation dans le processus de développement, et changeait un certain nombre attitudes traditionnelles, et a largement atteint ses objectifs.

19. Une approche très particulière était la vulgarisation paysanne à travers des couples marocains. Les Marocaines formaient les oasiennes dans une vaste gamme d'activités génératrices de revenus, d'économies du ménage, de l'artisanat, et du séchage des légumes et de la viande. Elles apportaient de nouvelles méthodes pour faire la cuisine du ménage, faire du pain, des pâtisseries et utiliser des fours de gaz et des fours améliorés en terre. La pérennité de ces résultats positifs demande encore des investissements dans la formation des TS Femme, notamment dans le domaine de gestion des entreprises.

20. Les femmes ont été encouragées à poursuivre des activités traditionnelles et modernes. Ces activités étaient bien renforcées par des crédits des MICO aux femmes. On peut estimer que le projet a pu impliquer environ quatre femmes sur cinq dans les oasis touchées. Un autre résultat très positif est le fait que beaucoup des femmes réinvestissent leurs profits réalisés dans leurs entreprises, au lieu de consommer tout dans le ménage.

21. Les attitudes traditionnelles des hommes avaient constitué un frein à la mobilité des femmes. Il paraît que les femmes dans la société des oasis qui, autrefois, avaient beaucoup de liberté de décision et une importance très élevée dans le ménage, mais qui en avait perdu beaucoup pendant les années de sécheresse, ont pu regagner une partie de leur réputation et reconnaissance à travers l'appui du projet. Leur ségrégation paraît diminuer graduellement avec leur intégration dans le marché. Voir les cas des boucheries réservées aux hommes ; les femmes qui gèrent aujourd'hui ces boucheries oasiennes ont traversé les limites de la tradition, avec le consentement et l'appui des hommes.

22. Le projet de développement des Oasis a réalisé, dans le cadre de son programme d'investissement, des infrastructures hydrauliques pour la mobilisation des eaux de ruissellement et la protection des berges. La réalisation de ce programme est intervenue suivant une méthodologie participative par laquelle les populations sont concernées par l'identification et l'exécution des programmes. D'une façon générale, ces ouvrages, surtout les seuils de ralentissement, ont bien joué leurs rôles, sauf les barrages du Hodh El Gharbi qui n'ont pas fonctionné et ceux de l'Assaba qui ne sont pas encore achevés. Le barrage de Marveg est le seul barrage du programme ayant fonctionné. Il a permis le rechargement de la nappe et la mise en culture d'une surface importante, suite au passage de la crue en 1998. L'exécution de ce programme a comporté certaines insuffisances, parmi lesquelles des problèmes de conception des ouvrages (problème des seuils du Tagant), manque de maîtrise de la technicité de mise en œuvre, et mauvais ancrage des seuils au niveau des berges.

23. Le volet reboisement n'a pas été un succès. Seulement un site sur cinq peut être classé comme bon, deux comme moyens et deux comme mauvais. Le bilan du projet est considéré comme positif sur

certaines sites réalisés dans la période 1996-1997 et un échec sur la majorité des sites exécutés de 1998-2001 dû à l'absence d'encadrement rigoureux, de suivi et d'entretien. Les résultats modestes obtenus ont démontré que la lutte contre l'ensablement et la réduction de la pression des prélèvements sur l'environnement étaient possible grâce à des techniques appropriées, fiables et facilement adoptables par les communautés rurales. Les dépenses relatives à la composante environnement s'élevaient à 95 millions d'UM. L'adhésion des populations des associations oasiennes et leur participation aux réalisations, en tant qu'acteurs principaux de la lutte contre l'ensablement dans les zones oasiennes, constituent un résultat positif. La plupart des associations avaient établi leur comité d'environnement, mais il paraît que ce comité est souvent le moins efficace et dynamique. D'un autre côté, la conscience des membres des associations concernant la nécessité du reboisement a apparemment beaucoup grandi.

24. L'exode rural, commencé après le début des sécheresses dans les années 1970, a été l'un des soucis principaux du gouvernement et des bailleurs de fonds. Il a été espéré qu'une amélioration des conditions de vie dans tous les domaines augmenterait l'attractivité des oasis, permettant aux personnes transhumantes de s'établir d'une manière permanente dans les oasis, et empêchant les jeunes de chercher un emploi dans les centres urbains, notamment Nouakchott. Le bilan de migration dans les 62 oasis enquêtées est nettement positif avec 1746 jeunes personnes.

Impact du projet

25. L'impact du projet sur les ressources matérielles a été très positif. L'enquête d'environ 400 ménages dans 9 oasis montrait un taux d'accroissement des revenus de 94% pour la population entière sur une période de cinq ans. Le taux d'accroissement des revenus était encore plus impressionnant pour les 50% des ménages les plus pauvres durant l'année 1997. Ce taux d'accroissement des revenus, hormis l'apport des émigrés, et après révisions pour erreurs et taux d'inflation, était de 341% pour les cinq ans considérés. Outre ces aspects qui concernent les revenus, un autre impact principal du projet se trouve au niveau des dépenses des ménages. Les nombreux contrats d'approvisionnement ont apporté des biens de première nécessité à la portée de tout le monde à des prix très abordables, et cet effet de diminution des dépenses est plus prononcé dans le cas des ménages pauvres. La majorité des pauvres a pu bénéficier des crédits de la MICO. D'autres formes d'impact positif sur les ressources matérielles et financières des ménages ont été trouvées concernant le capital productif des exploitations familiales, autres éléments du patrimoine matériel (maisons plus durables dans le processus de sédentarisation), infrastructures de communication et accès aux marchés (routes, information et communication inter-oasienne), patrimoine financier (épargne dans les MICO, crédits des MICO), et accès des ruraux aux services financiers.

26. L'impact sur les ressources humaines, notamment la nutrition, la mortalité maternelle, l'alphabétisation fonctionnelle, l'éducation des filles, et les compétences professionnelles a été très positif, mais faible sur l'accès à l'eau potable et les services de santé.

27. L'impact sur le capital social et les capacités collectives a été très positif, compte tenu du niveau de fonctionnement des AGPO et des MICO. La capacité de négocier et l'influence vis-à-vis des pouvoirs et des partenaires de développement n'a changé que marginalement. L'existence des unions des AGPO dans deux wilayas est un indicateur que la population, au moins les leaders, cherchent des moyens pour augmenter leurs poids.

28. L'impact sur la sécurité alimentaire et économique des ménages a été très positif. La sécurité alimentaire des pauvres s'est améliorée de deux façons : (i) la quantité de vivres disponibles s'est accrue ; (ii) leur pouvoir d'achat a augmenté. La production agricole a légèrement augmenté, notamment le maraîchage, et plusieurs activités non agricoles ont créé de nouveaux types d'emploi et diversifié les revenus.

29. L'impact sur l'environnement et base de ressources naturelles a été positif concernant la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine et l'agriculture, faible concernant l'alimentation de la nappe phréatique (à cause d'un nombre insuffisant des seuils et la sécheresse), et négatif concernant la surconsommation de l'eau pour l'irrigation et la fixation des dunes. La vulgarisation des fours en terre cuite a contribué à une meilleure utilisation des ressources bois. La vulgarisation du gaz butane a contribué à une baisse de consommation du bois, combustible principal au début de la phase II du projet. Les efforts du projet pour faire reboiser les dunes n'ont pas été couronnés de beaucoup de succès : seulement un site sur cinq a été classifié comme bon. La menace des dunes mouvantes n'a pas encore été adressée.

30. L'impact sur les institutions a été positif concernant les deux institutions créées, les AGPO et les MICO ; leur existence et maîtrise ont permis d'établir un système de services financiers de proximité. Les AGPO ont bien commencé à planifier, réaliser et suivre les petits projets de développement dans leur zone, et les groupements des femmes fonctionnent bien. D'un autre côté, l'impact du projet sur les politiques et le cadre réglementaire a été presque négligeable, avec l'exception de la loi portant sur les associations oasiennes. La loi a permis d'établir des associations, mais par manque de textes d'application, le cadre des interventions des AGPO reste indéfini. Le manque de textes d'application pèse beaucoup dans deux domaines, l'utilisation des ressources en eau, et la coopération avec les autorités du gouvernement locale (communes).

31. Le manque de textes d'application pèse aussi sur le potentiel de pérennité de l'impact des AGPO. Sans un cadre légal précis qui détermine le rayon et la zone des interventions des AGPO, celles-ci ne peuvent pas devenir des instances locales permanentes qui règlent et mettent en œuvre les initiatives locales de développement après la clôture du projet. Les AGPO et les MICO, en dépit du progrès réalisé, ne sont pas encore suffisamment capables de continuer leurs activités sans appui externe. L'émergence de deux unions des AGPO doit être regardée comme indicateur fort que les oasiens s'intéressent beaucoup à la continuité de leurs associations. De nombreuses micro-entreprises, pour la plupart nouvelles dans les oasis, sont déjà stables, et il ne reste pas trop à faire pour augmenter leur capacité de gestion, de comptabilité et de planification afin de les pérenniser. Le volet reboisement a presque entièrement échoué et demande un appui plus prononcé qu'auparavant.

32. Après une première période d'hésitation et d'attente, la population a bien et massivement suivi le projet dans pratiquement tous les domaines et volets. Le degré de confiance de la population dans les messages et cadres du projet doit être très apprécié. D'un autre côté, cette confiance se traduit dans une attitude de dépendance de la population, qui souhaite unanimement que le projet continue son appui moral, technique et financier. Cette dépendance est très difficilement à diminuer, mais sera à l'avenir une tâche indispensable pour atteindre l'objectif global.

33. L'appréciation de la contribution du projet au changement, de la dynamique du changement et de la perspective de durabilité ont été classifiés comme « substantielle » en moyenne.

34. La mise en œuvre a été efficace, compte tenu que la plupart des interventions avaient été mises en œuvre d'une façon satisfaisante ou même très satisfaisante – avec les lacunes et faiblesses mentionnées. Cependant, le volet « suivi » au niveau de l'UCP n'a pas joué son rôle, en dépit de la critique et des recommandations d'améliorer le système. La collaboration entre le projet, les agents de terrain et population est excellente. La confiance au projet, aux agents et à leurs interventions, est très élevée. Les partenaires ont joué leurs rôles définis par le cadre contractuel. Les rapports de supervision, effectués par le FADES, sont pertinents, même si très concentrés sur les réalisations physiques et questions de décaissements. La FAO a comblé un déficit en finançant l'élaboration de la loi portant sur les associations oasiennes et a sélectionné un cadre très qualifié pour l'assistance technique permanent. Le conseiller technique de la FAO a fait de très grandes contributions à la qualité de la conception et de la mise en œuvre. D'un autre côté, la dominance du conseiller technique dans la prise des décisions et la gestion journalière a limité l'effet "formation" que le projet aurait eu pour le Coordinateur du projet national. Au début de la phase II, le comité national de coordination et

de contrôle n'a pas joué son rôle d'une manière effective, hors de l'approbation du budget, mais après la mission de reformulation, le gouvernement a mis en place un Conseil de Surveillance, qui a rendu une aide appréciable et un suivi très sérieux et rapproché au projet.

35. La méthodologie participative a été bien appliquée pendant les dernières cinq années. La population touchée est aujourd'hui habituée à cette approche. Ceci doit être apprécié si l'on se rend compte de la structure et du fonctionnement du gouvernement, des méthodes classiques d'octroi des décisions et d'une culture de domination, de «mobilisation» et de «sensibilisation» qui dominent ailleurs. Un effort important a été fourni pour convaincre les cadres du projet d'accepter une autre méthodologie, d'appliquer des méthodes plus participatives, et d'éradiquer la plupart des anciennes méthodes.

36. Les réalisations du volet aménagements hydrauliques auraient été meilleures si les conditions de passation des marchés avaient été plus légères. Beaucoup de retards dans la construction des barrages peuvent être attribués aux difficultés de trouver une entreprise prête à faire les travaux demandés.

37. L'évaluation de l'efficacité du projet doit partir du taux d'accroissement des revenus de la population. Selon les enquêtes menées, les revenus moyens des chefs de ménage ont augmenté d'UM 111 849 par personne. En extrapolant cette moyenne, le volume d'accroissement généré par le projet atteint 1 230 millions d'UM ($\approx$ USD 4,6 millions), équivalent à 32% du montant consommé sur le prêt. L'analyse du volet reboisement a relevé que les montants consommés par unité dépassaient les prévisions. D'un autre côté, les coûts restaient dans les limites des autres projets comparables. Les MICO ont été établies comme institutions financières de proximité orientées dès les premiers jours vers la rentabilité, évitant ainsi une connotation que les services servent aux fins charitables, une approche souvent trouvée dans des autres projets similaires. Environ 3 ans après leur création, neuf sur dix MICO avaient des excédents sur les dépenses annuelles, et cinq sur dix étaient capables de répartir un bénéfice aux membres. Les résultats de l'exercice 2002 peuvent être même supérieurs. Les autres dépenses du projet sont en conformité avec les dépenses habituelles sous conditions comparables et aux «bonnes pratiques» internationales.

38. La mission a été impressionnée par la qualité et la quantité des réalisations du projet et son impact sur la population concernée. Elle constate (i) un impact substantiel sur (a) les ressources matérielles et financières, (b) les ressources humaines et le capital social et (c) les capacités collectives, (ii) un impact très élevé sur la sécurité alimentaire et économique, (iii) un impact substantiel sur les institutions, (iv) un impact négligeable sur les politiques et le cadre réglementaire, et (v) un impact modeste sur l'environnement et les ressources naturelles. Les résultats obtenus grâce au projet sont facilement renouvelables dans d'autres oasis sans grande modification, sous condition que les moyens humains et financiers soient disponibles. Une grande partie des résultats obtenus, notamment sur le plan institutionnel et économique, ont un grand potentiel de pérennité mais nécessitent des actions de consolidation pour assurer leur pérennisation. Les interventions du projet ont été très efficaces et efficaces. Depuis la réorientation du projet entre 1995 et 1997, la plupart des résultats représentent un très bon rendement pour les investissements faits par les partenaires. La mission est convaincue qu'une expansion horizontale permettrait aux autres oasis de bénéficier des mêmes résultats.

39. Hormis ces aspects matériels, on constate des changements très appréciables sur le plan socioculturel, le comportement et des attitudes. Les oasis appuyés ont changé leur vision concernant le rôle de la femme, et l'engagement des femmes dans les activités génératrices de revenus est aujourd'hui un rôle appréciée, même demandée des femmes. Les femmes cherchent à apprendre lire et écrire parce qu'elles savent que ces techniques sont indispensables pour leurs affaires, et leurs filles les accompagnent pour améliorer leurs connaissances. Une contribution très importante du projet est l'espoir nouveau créé : les hommes, conscient des risques de l'élevage, retournent aux oasis pour s'installer, les jeunes couples ne quittent plus leurs oasis pour chercher un emploi ailleurs, et il y a même une migration nettement positive vers les oasis. Ce processus de sédentarisation n'était pas

possible si la population n'avait pas l'espoir que des nouvelles techniques puissent alimenter le ménage.

40. Le projet a engendré une volonté de s'engager dans les affaires publiques de l'oasis, indiqué par le nombre de membres des associations oasiennes, le niveau de participation aux réunions et assemblées générales, le temps consacré par les élus aux affaires de développement, hors de l'engagement personnel d'augmenter ses revenus. La population a commencé à goûter les améliorations des conditions de vie et elle est très enthousiaste à continuer sa collaboration tant interne qu'avec des opérateurs externes tel que le projet et autres.

Recommandations

41. *Pour le projet en cours, on recommande:*

- de donner un appui plus intense pour l'entretien des barrages ;
- d'entreprendre une étude sur le taux de participation des plus pauvres dans les activités du projet et le niveau des bénéfices réalisés par les pauvres ;
- d'organiser un atelier d'échange et de formation pour les responsables des MICO sur les risques subis sur les différents aspects de gestion, d'organisation interne et de contrôle.

42. *Pour des investissements futurs dans le développement des Oasis, on recommande:*

9. de donner aux 67 oasis déjà assistées un apport, réduit mais soutenu, pour une période à définir;
10. d'étendre l'approche du projet à un plus grand nombre d'oasis, tout en répondant aux leçons tirées de l'expérience de sa mise en œuvre.

43. *Pour l'amélioration de l'approche aux AGPO, on recommande:*

- d'agréer une définition plus concrète dans un cadre légal du rôle des AGPO et de ses relations avec les structures locales du gouvernement (commune) ;
- d'attribuer un rôle aux AGPO dans la gestion des ressources en eau ;
- de donner une assistance aux AGPO pour mobiliser leurs propres ressources afin de sécuriser leur pérennité ;
- de donner une assistance prudente à la création des unions des associations.

44. *Pour l'amélioration de l'appui au développement de MICO, on recommande:*

- de faire une séparation plus transparente et claire entre AGPO et MICO ;
- créer un service commun, chargé de l'inspection, de la vérification, d'arrêté des comptes, du suivi et des rapports à la BCM, sous forme de GIE avec participation des unions des MICO et de l'ANADELP ;
- former les MICO en technique de mobilisation du capital sur le marché local;
- continuer les refinancements des MICO, effectué directement aux MICO, afin d'aider à une meilleure séparation entre AGPO et MICO.

45. *Pour l'amélioration des aménagements hydrauliques, on recommande:*

- d'accorder un financement pour permettre une augmentation du nombre de seuils de ralentissement par les associations;
- d'établir des critères de choix et des conditions légales et administratives qui permettent la réalisation des barrages.

46. *Pour l'amélioration des activités de protection de l'environnement, on recommande:*

- de faire une révision complète de l'approche reboisement et fixation des dunes.

47. *Pour la meilleure gestion des investissements et des institutions créées, on recommande:*

- de faire des prévisions pour la formation technique de la population et des cadres locaux pour la mise en œuvre et entretien des investissements en infrastructure ;
- de créer une capacité de répondre à la demande de la population pour la formation technique;
- de donner une importance majeure à la formation requise par les responsables des AGPO et MICO pour les aspects administratifs et organisationnels;
- de prévoir le plus que possible de commanditer les tâches d'encadrement, du suivi et de la formation à des ONGs et autres organismes qualifiés;
- de réduire et éliminer graduellement la dépendance du projet à l'assistance technique externe.

**Agreement at Completion Point
(en anglais)**

Islamic Republic of Mauritania
Oasis Development Project
Interim Evaluation

AGREEMENT AT COMPLETION POINT¹

1. The Oasis Development Project - Phase II, financed by IFAD and the Arab Fund for Economic and Social Development, AFESD, began in February 1995 and will end in June 2003. In its strategy for Mauritania, IFAD envisages sustained assistance to the Government in the context of the national poverty reduction strategy to develop oasis areas where it has already been collaborating for some years. With a view to assisting future programming in these areas, IFAD's Africa II Division asked the Office of Evaluation and Studies to undertake an interim evaluation of the project.
2. The results of the examination were presented to a Round Table held in Nouakchott on 24 and 25 February 2003. In the course of the Round Table's work, the members of the key partnership in the evaluation together with other IFAD partners in Mauritania agreed on the findings, recommendations and the necessary follow-up to the recommendations.
3. The most important achievements of the project are as follows:
 - A remarkable success in implementing a participatory approach which has had an enormous impact in the area of social organization and changing attitudes among oasis communities.
 - Strengthening social solidarity and cohesion in the oasis communities and reversing the trend of rural exodus.
 - The creation of 69 oasis associations, the majority of which function satisfactorily and 60 MICOs of which 67 are in operation.
 - AGPO membership of 12,800 and 22,000 MICO shareholders.
 - A volume of lending close to 1 billion UM.
 - An average increase in household incomes of 112,000 UM in 5 years.
 - A rate of women's participation close to 50 per cent of shareholders.
 - The creation of a considerable number of micro-enterprises which created some 3,000 new jobs and generated substantial incomes.
4. The main weaknesses found concern:
 - At AGPO level, the lack of legislation defining the role of AGPOs and the type of relations they must maintain with municipal leaders and local authorities and their lack of financial autonomy.
 - At MICO level, the dependent links with AGPOs, problems with collection of loans, inadequate mobilization of savings and lack of a common service.
 - At the level of water development, insufficient works implemented compared with the real needs due to financial constraints and limited capacity of associations, the absence of an effective management mechanism and maintenance of works constructed, over-exploitation of water resources encouraged by credits to buy motor pumps.

¹ The Core Learning Partnership comprised: Mr. Sidi Ould Bakha, Minister of Economic Affairs; Mr. Baba Ould Boumeiss, Director, DPSE, Minister of Rural Development and Environment; Mr. Abdi Ould Horma, Directorate for Local Interest Groups, Ministry of Interior; Mr. Mohamed Ould Didi, Directorate for Banking Supervision, Central Bank of Mauritania; Mr. Ely Ould Elhadj, Commissioner for Human Rights, Integration and the Fight against Poverty; Mr. Mohamed Ould Yahia, President, Union of Oasis Associations of Assaba; Mr. Mohamed Ould Nana, President of Oasis Associations of Tawaz (Adrar); Mr. Mohameddou Ould Mohamed Mahmoud, Project Coordinator, UCP; Mr. Mohamed Ben Senia, IFAD CPM; Mr. Ahmed Belhadj, AFESD; Mr. Mouradi Benzaghout, Technical Advisor of the Oasis II Project.

- At the level of reforestation and dune stabilization, the approach to implementation of activities did not yield the expected results, thus giving a success rate of 20 per cent.

5. The strategic recommendations of the evaluation mission, discussed and approved by the participants, are as follows:

- Sustained and better targeted support must be provided to the oases already assisted.
- Special attention must be paid to access by the most vulnerable groups to support services.
- Extend the model put in place to other oases, in the light of human and financial resources.
- A global (holistic) approach to oasis problems through sound management of natural resources (water, environment, grazing, etc.).
- Improvement of the legislative and regulatory framework governing the responsibilities and relations of those involved in oasis development.
- Promote and make AGPOs effectively responsible for management of infrastructure.
- Provide beneficiary communities with the necessary support to ensure the sustainability of their activities in the context of progressive withdrawal of the project.

6. More specifically, the partners approved other recommendations, including:

- In the context of decentralization, specify the role of AGPOs and their relations with local and decentralized agencies, essentially in management of natural resources, in particular, water. This requires the adoption of regulations to implement the Law on AGPOs.

Action required: the Government is invited: (i) to take the necessary measures to draft and adopt implementing regulations, (ii) disseminate this legislation as widely as possible among those concerned through an advocacy and training programme.

- Support AGPOs' efforts to mobilize financial resources in order to ensure the sustainability of their activities.

Action required: the formulation mission should examine appropriate ways and means.

- Encourage the current local emergence of umbrella organizations to assist AGPOs by providing them with specific assistance appropriate to their needs.

Action required: the formulation mission should examine, in conjunction with the AGPOs and existing unions, the nature of the support to be provided.

- The MICOs are invited to strengthen their statutes with a view to improving their financial management and credit control.
- The management and functions of AGPOs and MICOs must be separate.

Action required: Managers of AGPOs and MICOs must take the necessary measures to ensure a separation of the two organizations, compliance with basic rules and resolution on the issue of volunteer management.

- Put in place, in an appropriate form, to be defined, a common service responsible for staffing, training, inspection, verification, accounts preparation and monitoring of MICOs.

Action required: the formulation mission must define in consultation with the MICOs and the BCM on the institutional framework and modalities for the implementation of this proposal.

- Bearing in mind the MICOs financing needs, they must increase their own capitalization and mobilize external re-financing.

Action required: in the context of current and future activities, strengthen the capacity of MICOs to mobilize capital.

- Given the insufficient number of water works constructed by the project (weirs, dams, etc.) it would be useful to increase the number of works to be constructed in oases where the population is interested in participating in their construction, in accordance with the results of feasibility studies.
- Support the capacities of AGPOs as contracting authority and contractor.

Action required: the formulation mission must bear in mind the importance of such works in the future programme.

- Undertake a full review of the approach to reforestation and dune stabilization.

Action required: the formulation must take these aspects into consideration in the general context of sound management of natural resources in relation to national environmental protection programmes.

- Facilitate access by beneficiary populations to technical training in accordance with their needs in the framework of a global financial allocation, to be used in line with the requests of target groups.

Action required: the AGPOs will update their training needs. The formulation and appraisal missions will analyse these requests and make proposals.

- In order to enhance the management efficiency of AGPOs and MICOs, priority should be given to training of managers of these institutions, essentially in the areas of organization and administrative and financial management.

Action required: the Oasis II project will continue its training programme while maintaining its efforts to mobilize additional resources.

- Capitalize on the experience of the project in sub-contracting to NGOs and other qualified agencies in staffing, monitoring and training.

Action required: the formulation mission will take this recommendation into account in preparing the modalities for the implementation of the new project.

- Continue the implementation of the gender approach in the context of future activities to promote the role of women in oasis development.

7. The participants in the Round Table recommend to the Government and IFAD that they should identify the actions necessary to facilitate the transition from the Oasis II project to the next project and to specify the modalities for financing it.

8. The participants in the Round Table also underline the value of considering the following elements in formulating any new project:

- including a farm management approach, notably to ensure rationalization of the use of natural resources, especially water,
- ending the isolation of oases,
- research and development relating to the oasis agricultural system (date growing, diseases and especially problems of bayoud, underlying crops, fertilization, invasion of palm plantations by prosopis, etc.)
- transformation, conservation and marketing of agricultural products,
- development of renewable energies for the benefit of community infrastructure,
- implementation of functional literacy programmes,
- dissemination of farming ideas through inter-Maghreb exchanges,
- promotion of an endogenous process of exchange and transfer of know-how.

Executive Summary
(en anglais)

Islamic Republic of Mauritania
Oasis Development Project
Interim Evaluation

EXECUTIVE SUMMARY

1. The Oasis Development Project - Phase II, financed by IFAD and the Arab Fund for Economic and Social Development, AFESD, began in February 1995 and will end in June 2003. With a view to helping with the programming of future assistance in Mauritania, IFAD commissioned an interim project evaluation. The evaluation mission took place from 5 to 29 October 2002, with visits to 8 oases in the *wilayas* (administrative districts) of Adrar and Assaba, and working groups and discussions in Nouakchott. The mission was preceded by a brief preparatory mission in July 2002 and two studies by national consultants on the (i) reforestation and dune stabilization and (ii) water development components.
2. The overall objective of the interim evaluation was to facilitate the acquisition of knowledge and analysis of the project results, jointly with IFAD's partners, with a view to enhancing future performance. The evaluation examined the project's impact on poverty, and the performance of the project and the partners responsible for its implementation. The analysis of the project's impact concerned the following aspects: (i) material and financial resources; (ii) human resources; (iii) social capital and community capacities; (iv) food and economic security; and (v) institutions, policies and regulatory framework. The results achieved by the project were examined in terms of their sustainability, replicability and effectiveness.
3. The area supported by the project covers five *wilayas*: Adrar and Tagant in the Saharan zone and Assaba, Hodh el Gharbi and Hodh el Chargui (the latter usually called the Hodhs) in the Sahel zone. The IFAD loan agreement for the second phase was concluded on 7 October 1992. The project commenced on 8 February 1995 and was scheduled to end on 30 June 2003. The total cost was calculated at USD 17.2 million, financed by the IFAD loan of USD 7.8 million, an AFESD loan for the same amount and a contribution by the borrower of USD 1.5 million. Of the basic costs of USD 13.7 million, 22 per cent were earmarked for developing water resources, 9 per cent for support to production, 14 per cent for environmental protection, 31 per cent for community development and 24 per cent for project staff and management. In October 2002, the level of disbursements was 97 per cent for the IFAD loan and 88 per cent for the AFESD loan.
4. The objectives of the second phase were to improve the incomes and living standards of residents of the oases concerned through higher crop productivity from irrigation, flood recession and rain-fed production, as well as in other sectors such as protecting oases by dune stabilization and the creation of 70 member-managed oasis associations so as better to manage their natural and financial resources. The approach envisaged was a participatory one, with support for the oasis-dwellers in identifying, planning, financing, implementing and monitoring development actions, essentially based on the needs expressed by the residents.
5. The second phase of the project got off to a bad start due to poor project management and a low implementation rate. IFAD and AFESD therefore undertook a project reformulation mission, proposing the regrouping of project activities based on the amounts still available, rejecting certain expenses as not eligible under the terms of the loan, recommending a reduction in staff as compared with the appraisal report, and proposing to condense certain programmes. The remedial measures were effected between February and May 1997. Thus development activities effectively commenced in the first quarter of 1997, two years after its launch. Another conceptual change was the credit element (creation of MICOs instead of collaboration with UNCACEM).

Main results

6. The project facilitated the creation of 69 member-managed oasis associations (Associations de Gestion Participative des Oasis - AGPO). The AGPOs, in the view of most oasis residents and the opinion of the mission, were one of the project's greatest successes. In order to be able to accomplish the new oasis development tasks which the project had assigned them, the regulatory framework had to be changed and a law on their creation and functioning (Law 016/98) was passed in 1998 as a result of intervention by the project, IFAD and FAO. The AGPOs are responsible for initiating, planning, directing and monitoring all development activities in their area. All project activities, whether community (public) or individual (private) go through the associations and are implemented under their direct responsibility and control. Training, monitoring and access to credit are organized through these associations. Thus, the project avoided the sectoral approach to development or targeting of a specific group, but addressed the entire oasis population and guided them towards a process of participation in decision-making on development priorities. These plans were based on activities of communal interest, and not excluding anyone *a priori*.

7. All the associations are now legally registered, all have a management board, and 80-85 per cent of them have the other envisaged committees (procurement committee, water development and environment/reforestation). One third of AGPOs have created still more committee, such a credit committee, monitoring and control committee or committee on the status of women. The number of AGPO members was 9,376 at the time of their formation and 12,844 in October 2002, a growth of 37 per cent. Some associations, indeed, have almost 500 members. The penetration rate of oasis households is 63 per cent. Women make up 28 per cent of AGPO members. The number of general assemblies and the members' attendance rate continues to be very good. Two rules are still not observed by the AGPOs, namely the residence of all their committee members in their oasis and the regular reappointment of committees according to their constitution.

8. The Oasis project formula which allows women's groups, as legal persons, to belong to associations is highly pertinent. It has often been mentioned as a crucial difference compared with the rather negative experience with cooperatives, since it is through these associations that training, monitoring and access to credit are organized.

9. Assuming responsibility for contributing to the identification, programming and implementation of activities of common interest is still at an early stage. In some oases, development plans have not been regularly updated. Good results can be inferred from the indicators of management competence, the financial position, transparency in decision-making, delegation of tasks to the other committees, monitoring, control and regularity of committee meetings, management of associations, especially administrative boards. The reappointment of bodies varies from one association to another. It is generally acceptable, and sometimes optimal. In terms of mobilization of local resources, the performance of AGPO is satisfactory. The associations provide the population with products of prime need and other consumer goods. These actions allow communities access to consumer goods on a considerable scale and at affordable prices thanks to the system of community management put in place by the associations. Training is still regarded as inadequate, despite the impressive number of courses run by the project.

10. Within the limited framework defined by the law, associations have had a very positive impact on local development. There remain, however, two major constraints for the future, which are beyond the capacity of a project to influence. These constraints concern the roles assigned to associations as a local government body and a development body, or more specifically, the fact that their role has not been finally defined, and secondly their continuity.

11. Oasis mutual investment associations (MICO) are a crucial element in the development strategy of the project to improve the population's living conditions and increase their incomes. Since the creation of the first MICOs in 1997, and following the transfer of all AGPO savings and loan activities to the MICOs, the latter have granted 20,000 loans to the members, which proves that the concept has been well accepted by the population and remains highly valid for them. MICOs function as "village banks", financing their members' economic activities. The project re-financed the MICOs through the

AGPOs and not the MICOs directly. The AGPOs received project re-financing, pay the amounts received to the MICOs in the form of shares, and are required to repay loans to the treasury when they fall due. In this way, the AGPOs can obtain a return on their investment provided that the MICOs achieve a distributable profit. The AGPOs therefore have a strong interest in the MICOs being well managed.

12. Of the 69 MICOs created, 67 are operating. The MICOs are established as prescribed by law, with the general assembly of members being the most important organ, with an administrative board to manage the mutual organization's affairs, a credit committee, a control committee and two managers for day-to-day matters. MICOs have two loan products: short-term loans and medium-term loans. The average monthly rates were 3 per cent per month for short term and 0.8 per cent per month for medium term. The loan conditions are quite simple and even the poor can obtain loans. The MICOs do not ask for guarantees from short-term borrowers. Access to MICO services is simplified for women who often belong through their groups, which reduces their cost of membership. Apart from traditional banking services, the MICOs finance procurement contracts, a service much appreciated by the members.

13. In May 2002, the number of MICO members had reached 19,650, including 9,616 men, 4,011 women, 60 associations and 577 groups. The total number of women belonging to MICOs can, however, be estimated at around 8,000. The MICOs have an average penetration rate of 100 per cent of households and 44 per cent of adults. At the end of April 2002, capitalization passed 200 million UM. The growth rate for shares in the *wilayas* of Adrar and Assaba has been satisfactory, but very slow in Tagant and the Hodhs. Since their launch, the MICOs have granted 21,130 loans to members, 14,344 to men, 5,193 to women and 999 to groups and others. The aggregate volume of loans granted since the launch is 973 million UM, of which 205 million UM are current loans. The degree of utilization of resources available for lending is generally good. The trend in lending in the last year is also good. Collection of one of the MICOs' weaknesses. At the end of 2001, only 12 per cent of MICOs did not have loans in arrears, and 17 per cent had no problems with collection. The volume of loan arrears was 43.4 million UM at the same date, representing 26.2 per cent of current loans.

14. At the end of 2001, the MICOs in three regions had a positive result, but only 71 per cent in Tagant. Only 45 per cent of MICOs were able to distribute profits to members. The overall net operating result showed an amount of 15.5 million UM, after provisions of 10.6 million. The main cause was not that income margins were too low but high provisions for arrears.

15. Project re-financing -has increased the MICOs' resources available for lending, but are still insufficient to meet the needs of all the members. Moreover, this re-financing has suggested to members the possibility of increasing MICO resources primarily through an additional project input and not greater mobilization of their own savings. At 30 June 2002, 100 per cent of MICOs had obtained loan re-financing for short-term lending and 80 per cent for medium-term lending. The total volume of MICO re-financing was almost 167 million UM, 40 per cent of which was for short-term lending and 60 per cent for medium-term. The average repayment rate of 64 per cent was not satisfactory.

16. The level of management capacity in the MICOs, with some exceptions, is generally satisfactory or good. The system for monitoring MICO activities also works very well. The monitoring of the MICOs is one of the elements of their success.

17. Almost all the members, especially the borrowers, agree that the MICO loans have has a very positive impact on incomes. The staffing generally brought the MICOs to a level of management awareness and capability which allowed them to select their borrowers well. In most cases, the borrowers' investments resulted in returns high enough to repay the loan with "interest" and draw a profit from their activities.

18. The objective of the "support for women" component was to promote income-generating activities by women, since the integration of women, given their potential, in the process of economic and social development was a condition of success. The project made a big contribution to the living conditions

of women and families through training and by facilitating their participation in the development process and changed a number of traditional attitudes, and largely achieved its objectives.

19. A very special approach was dissemination of country life skills through Moroccan links. The Moroccan women trained the oasis residents in a vast range of income-generating activities, household economics, crafts, and drying vegetables and meat. They brought new methods of home-cooking, bread -making, pastry and using gas stoves and improved earthenware stoves. To be sustainable, these positive results require further investment in training of women, especially in enterprise management.

20. Women were encouraged to pursue traditional and modern activities. These activities were certainly underpinned by MICO loans for women. It can be estimated that the project managed to involved four women out of five in the oases concerned. Another highly positive result was the fact that many of the women re-invest their profits in their enterprises, instead of spending them all on household consumption.

21. The traditional attitudes of men had been a restriction on women's mobility. It appears that women in oasis society who, in past times, had had considerable decision-making freedom and a very important place in the household, but who had lost much of that during the years of drought, have managed to recover some of their esteem and recognition through the support of the project. Their segregation seems to be slowly diminishing with their integration in the market. A case in point is the butchers' shops reserved to men. The women who now manage the oasis butchers' shops have crossed the bounds of tradition, with the consent and support of the men.

22. Under its investment programme, the Oasis development project has built water infrastructure to harness run-off water and protection of riverbanks. The programme was implemented using a participatory method whereby communities are involved in identifying and executing programmes. Generally speaking, these works, especially the weirs, have worked well, apart from the Hodh el Gharbi dams which did not work and those in Assaba which are still unfinished. The Marveg dam is the only dam in the programme which worked. It allowed replenishment of the water table and the cultivation of a considerable area, following the 1998 flood. The execution of this programme contained a number of shortcomings, including problems of design of works (the problem with the Tagant weirs), lack of technical mastery of the implementation and poor anchoring of the weirs in the banks.

23. The reforestation component was not a success. Only one site out of five can be classed as good, two as fair and two as bad. The project outcome is considered positive at some sites implemented during 1996-1997 and a failure on most of the sites worked in 1998-2001 due to the lack of a proper organization, monitoring and maintenance. The modest results show that the fight against engulfing sand and reduction of the pressure of quarrying on the environment was possible using appropriate and reliable techniques which could easily be adopted by rural communities. The expenditure on the environment component was 95 million UM. Membership of oasis associations and their involvement in activities as the main players in preventing the sands engulfing the oasis areas are a positive outcome. Most of the associations had established an environment committee, but it appears that this committee is often the least efficient and active. On the other hand, the awareness of association members of the need for reforestation seems to be much greater.

24. The rural exodus, which began after the onset of the drought years of the 1970s, was one of the main concerns of the Government and donors. It was hoped that an improvement in all aspects of living conditions would make the oases more attractive, allowing migrant people to settle permanently in the oases and preventing the young people from seeking work in urban centres, especially Nouakchott. The balance of migration in the 62 oases surveyed is clearly positive, with 1,746 young people.

Project impact

25. The project's impact on material resources has been very positive. The survey of some 400 households in nine oases shows a rate of income growth of 94 per cent for the whole population over a

period of five years. The rate of increase of incomes was even more impressive for the poorest 50 per cent of households in 1997. The rate of income growth, excluding contributions by emigrants, and after adjustments for errors and inflation, was 341 per cent for the five years concerned. Apart from the income-related aspects, another principal aspect of the project was the level of household expenditure. The many procurement contracts brought goods of prime necessity within reach of everybody at affordable prices, and this effect of reducing expenditure was more pronounced in the case of poor households. The majority of the poor were able to obtain MICO loans. Other forms of positive impact on households' material and financial resources were found in the productive capital of family farms, other material assets (more durable houses in the process of settlement), communication infrastructure and market access (roads, information and inter-oasis communication), financial assets (savings in MICOs, MICO loans) and access by rural residents to financial services.

26. The impact on human resources, especially nutrition, maternal mortality, functional literacy, girls' education and vocational skills was very positive, but poor in access to drinking water and health services.

27. The impact on social capital and community capacities was very positive, bearing in mind the level of functioning of the AGPOs and MICOs. The capacity to negotiate and influence the authorities and development partners has only changed marginally. The existence of unions of AGPOs in two *wilayas* is an indication that the population, the leaders at least, are seeking ways of enhancing their weight.

28. The impact on households' food and economic security was very positive. The food security of the poor has been improved in two ways: (i) the quantity of food available has increased; (ii) their purchasing power has increased. Agricultural production has risen slightly, especially market gardening and several non-agricultural activities have created new types of employment and diversified incomes.

29. The impact on the environment and natural resources base has been positive in terms of availability of water for human consumption and agriculture, but poor in terms of replenishing the water table (because of the insufficient number of weirs and the drought), and adverse in terms of over-consumption of water for irrigation and dune stabilization. The spread of earthenware stoves has contributed to better use of wood. The spread of butane gas has contributed to a reduction in wood consumption, the main fuel at the beginning of Phase II of the project. The project's efforts to reforest the dunes were not crowned with much success: only one of the five sites was classed as good. The threat of moving dunes has not yet been addressed.

30. The impact on institutions has been positive with respect to the two institutions created, the AGPOs and the MICOs. Their existence and expertise have led to the establishment of a system of local financial services. The AGPOs have made a good start in planning, implementing and monitoring small development projects in their area, and the women's groups are working well. On the other hand, the project's impact on policies and the regulatory framework has been almost negligible, except for the law on oasis associations. The law allowed the establishment of associations, but in the absence of implementing regulations, the AGPOs' framework of intervention is still unclear. The lack of implementing regulations is an obstacle in two areas, the utilization of water resources and cooperation with local government authorities (municipalities).

31. The absence of implementing regulations is also an obstacle to the potential sustainability of the impact of the AGPOs. Without a clear legal framework which sets out the scope and area of AGPO operations, they cannot become permanent local bodies which regulate and implement local development initiatives once the project has ended. The AGPOs and MICOs, despite the progress achieved, are not yet sufficiently capable of continuing their activities without external support. The emergence of two unions of AGPOs must be regarded as a strong indication that the oasis people are very keen to see their associations continue. Many micro-enterprises in the oases, most of them new, are already stable, and not too much remains to be done to enhance their management, accounting and planning capacity to ensure their sustainability. The reforestation component failed almost completely and requires much stronger support than previously.

32. After an initial period of hesitation and wait-and-see, the population has fully and massively involved itself in almost all the areas and aspects of the project. The population's degree of confidence in the project's messages and staff must be highly valued. On the other hand, this confidence has translated into an attitude of dependency among the population, which unanimously wishes the project to continue its moral, technical and financial support. This dependency is very difficult to diminish, but this will be an essential task for the future in order to attain the overall objective.

33. The appraisal of the project's contribution to change, the dynamic of change and the prospect of sustainability were classed as "substantial" on average.

34. The implementation was efficient, bearing in mind that in the majority of cases, the interventions were well done or even very well done, albeit with the shortcomings and weaknesses mentioned above. However, the project coordinating unit "monitoring" did not do its job, despite criticisms and recommendations to improve the system. Collaboration between the project, the field staff and the population is excellent. The confidence in the project, the staff and their work is very high. The partners played their allotted roles as defined in the contracts. The supervision by AFESD was relevant, even if highly concentrated on physical performance and disbursements. The FAO filled a gap by financing the drafting of the law on oasis associations and selected a highly qualified expert for the permanent technical assistance. The FAO technical adviser made enormous contributions to the quality of the design and implementation. On the other hand, the dominant role of the technical adviser in decision-making and day-to-day management limited the "training" effect which the project would have had for the project's national coordinator. At the start of Phase II, the national coordination and control committee did not effectively fulfil its role, apart from approval of the budget, but after the reformulation mission, the Government put in place a Supervisory Board, which gave considerable assistance, and monitored the project very conscientiously and closely.

35. The participatory methodology has been applied well during the last five years. The target population is now accustomed to this approach. This is to be welcomed bearing in mind the structure and functioning of the Government, traditional methods of decision-making and a culture of domination, "mobilization" and "advocacy" which prevail elsewhere. A considerable effort has been made to convince the project managers to accept a different methodology, apply more participatory methods and eradicate most of the old methods.

36. The implementation of the water development component could have been better if the tendering procedure had been less cumbersome. Many delays in the building of dams can be attributed to the difficulty of finding a firm prepared to do the work required.

37. The evaluation of the efficiency of the project should begin with the rates of growth of the population's income. According to surveys undertaken, the average incomes of heads of household rose by 111,849 UM per person. Extrapolating from this average, the total growth generated by the project was 1,230 million UM (≈ USD 4.6 million), equivalent to 32 per cent of the amount of the loan consumed. The analysis of the reforestation component show that the amounts used per unit were over budget. On the other hand, the costs were kept within the limits of other comparable projects. The MICOs were established from the outset as profit-making local financial institutions, thus avoiding a connotation that these services served charitable ends, an approach often found in other similar projects. Some three years after their creation, nine out of ten MICOs had surpluses of annual income over expenditure, and five out of ten were able to distribute a dividend to their members. The results for 2002 may even improve on this. The other project expenditure are consistent with the normal expenditure under comparable conditions and international good practice.

38. The mission was impressed by the quality and quantity of the project outputs and its impact on the target population. It finds (i) a substantial impact on (a) material and financial resources, (b) human resources and social capital and (c) community capacities, (ii) a very great impact on food and economic security, (iii) a substantial impact on institutions, (iv) a negligible impact on policies and the regulatory framework, and (v) a modest impact on the environment and natural resources. The results achieved by the project can easily be replicated in other oases without major changes, provided that the human and financial resources are available. A large part of the results achieved, notable on

the institutional and economic level, have a considerable potential sustainability but need consolidation measures to ensure that. The project operations were highly effective and efficient. Since the redirection of the project between 1995 and 1997, the majority of the results represent a very good return on the partners' investment. The mission is convinced that a horizontal expansion would allow other oases to benefit from the same results.

39. Apart from these material aspects, very considerable changes on the socio-cultural level, behaviour and attitudes can be seen. The oases supported have changed their view of the role of women and the involvement of women in income-generating activities is now a valued and even required role for women. Women are seeking to learn to read and write because they know that these skills are essential for their businesses, and their daughters accompany them to improve their knowledge. A very important contribution of the project is the creation of new hope: the men, conscious of the risks of livestock farming, are returning to the oases to settle there, young couples no longer leave the oases to seek work elsewhere, and there is even net positive migration towards the oases. This settlement process would not have been possible if the population had not the hope that the new methods could sustain the household.

40. The project has engendered a will to engage in the public affairs of the oasis, evidenced by the number of members of oasis associations, the level of participation in meetings and general assemblies, the time devoted by elected officers to development matters, in addition to the personal commitment to increase incomes. The population has begun to taste the improvements in living conditions and is very keen to continue its collaboration, both internally and with external agents such as the project and others.

Recommendations

41. For the current project, the following is recommended:

- giving more intensive support for dam maintenance;
- undertaking a study of rates of participation of the poorest in the project activities and the level of gains achieved by the poor;
- organizing a workshop for discussion and training for MICO managers on the risks inherent in various aspects of management, internal organization and control.

42. For future investment in the development of oases, the following is recommended:

- giving the 67 oases assisted a reduced but sustained input for a period to be defined;
- to extend the project approach to a larger number of oases, drawing on the lessons of its implementation.

43. To improve the approach to AGPOs, the following is recommended:

- approve a more precise definition of the role of AGPOs in a legal framework and their relations with local government bodies (municipality);
- assign AGPOs a role in management of water resources;
- give assistance to AGPOs in mobilizing their own resources to ensure their sustainability;
- give cautious assistance to the creation of unions of associations.

44. To improve support for the development of MICOs, the following is recommended:

- make a more transparent and clear distinction between AGPOs and MICOs
- create a common service responsible for inspection, verification, accounts preparation, monitoring and reports to the Central Bank of Mauritania (BCM), in the form of economic interest groups with the participation of unions of MICOs and ANADELP;
- train MICOs in methods of mobilizing capital in the local market;

- continue re-financing of MICOs directly to them in to contribute to a better separation of AGPOs and MICOs.

45. To improve water developments, the following is recommended:

- grant financing to allow associations to increase the number of weirs;
- establish selection criteria and legal and administrative conditions to allow the construction of dams.

46. To improve environmental protection activities, the following is recommended:

- undertake a full review of the approach to reforestation and dune stabilization.

47. For better management of investment and the institutions created, the following is recommended:

- provide budgets for technical training of the population and local staff in implementing and maintaining investment in infrastructure;
- create capacity to meet the population's demand for technical training;
- attach major importance to the training required by AGPO and MICO managers in administrative and organizational matters;
- envisage as soon as possible commissioning from NGOs and other qualified bodies the tasks of staffing, monitoring and training;
- reduce and phase out the project's dependency on external technical assistance.

Accord Conclusif
(en Arabe)

اتفاقية نهائية

١- لقد انطلق مشروع تنمية الواحات في مرحلته الثانية الذي يموله الصندوق العالمي لتنمية الزراعة (افيدا) والصندوق العربي للإعانة الاقتصادي والاجتماعي (فادس) في فبراير ١٩٩٥، وتحدد تاريخ انتهائه بيوم ٣٠ سبتمبر ٢٠٠٣. وتعتزم (افيدا) ضمن استراتيجيتها الخاصة بموريتانيا مساعدة ودعم الحكومة في إطار استراتيجية وطنية لمكافحة الفقر من أجل تنمية مناطق الواحات حيث تقدم العون منذ عدة سنوات. وبغرض المساعدة في برمجة المساعدة في هذه المناطق مستقبلا، طلب قسم إفريقيا II التابع للفيديا من مكتب التقييم والدراسات إجراء تقييم مؤقت للمشروع.

٢- وتم تقديم نتائج التقييم خلال طاولة مستديرة نظمت يومي ٢٤ و ٢٥ فبراير ٢٠٠٣ في نواكشوط. وأثناء أعمال هذه الطاولة المستديرة وافق أعضاء الشراكة الرئيسيون وشركاء آخرون للفيديا على التقييم والتوصيات وكذلك على تطبيق هذه التوصيات.

٣- أهم المكاسب التي حققها المشروع:

- نجاح ملحوظ في إنجاز مقارنة شراكة كانت له انعكاسات كبيرة في مجال الهياكل الاجتماعية وتغيير عقلية سكان الواحات.
- تعزيز التضامن والتماسك الاجتماعي داخل مجموعات سكان الواحات وتغيير اتجاه الهجرة الريفيه.
- إنشاء ٩٩ من رابطات الواحات أغلبها تعمل بشكل مرض و ٦٩ من جمعيات الاستثمار والقرض للواحات بينها ٦٧ عاملة بالفعل.
- انتساب ١٢٨٠٠ عضو في رابطات التسيير التشاركي للواحات و ٢٢٠٠٠ مشترك في جمعيات الاستثمار والقرض للواحات.
- حجم قروض وصل إلى مليار أوقية.
- زيادة دخل الأسر بما مقداره ١١٢٠٠٠ أوقية خلال خمس سنوات.
- مستوى مشاركة النساء بحوالي ٥٠% من المشتركين.
- إنشاء عدد هام من المؤسسات الصغيرة التي وفرت حوالي ٣٠٠٠ وظيفة شغل جديدة ودرت دخولا هامة.

٤- نقاط الضعف الرئيسية التي لوحظت:

- على مستوى رابطات التسيير التشاركي للواحات: غياب نصوص تطبيقية توضح دورها ونوع العلاقات التي ينبغي أن تقيمها مع مسؤولي البلديات والسلطات الامركزية وضعف استقلاليتها الفاعلة.
- وعلى مستوى جمعيات الاستثمار والقرض للواحات: وجود علاقات تبعية لرابطات التسيير التشاركي للواحات ومشاكل تحصيل الديون، والعجز عن تعبئة المدخرات وغياب مصلحة مشتركة.
- وعلى مستوى المنشآت المانية: النقص في الإجازات مقارنة مع الحاجات الحقيقية الناشئة عن محدودية الموارد المانية والمشاكل المرتبطة بقدرات الرابطات، وغياب الية فعالة لتسيير وصيانة المنشآت التي تم إنجازها، والاستغلال المفرط للموارد المانية الذي نشأ عن القروض الخاصة بشراء المضخات.

- على مستوى التشجير وتثبيت الكثبان: مقارنة القيام بنشاطات ثم نطع النتائج المتوخاة، حيث لم تتجاوز نسبة النجاح ٢٠%.
- ٥-التوصيات الاستراتيجية لبعثة التقييم التي بحثها المشاركون وصادقوا عليها، هي:
 - يجب القيام بدعم موجه إلى الواحات التي تمت مساعدتها في الماضي.
 - إعطاء اعتبار خاص لتنفيذ المجموعات المهمة فيما يخص خدمات الدعم.
 - تعميم النمط القائم ليشمل واحات أخرى حسب الوسائل البشرية والمالية.
 - مقاربة شاملة (تاريخية) لمشاكل الواحات من خلال تسيير جيد للمصادر الطبيعية (الماء، البيئة، المراعي...الخ).
 - تحسين الإطار القانوني والتنظيمي الذي يحدد المسؤوليات والعلاقات بين الفاعلين في تنمية الواحات.
 - الارتفاع بمستوى مسؤوليات رابطات التسيير التشاركي للواحات في ميدان تسيير المنشآت.
- ٦-وقد صادق الشركاء بصورة خاصة على توصيات أخرى، من بينها:
 - في إطار عملية اللامركزية، تحديد دور رابطات التسيير التشاركي للواحات وعلاقاتها مع الهياكل المحلية واللامركزية وخاصة على مستوى تسيير الموارد الطبيعية وفي مقدمتها المياه، وهذا يفرض المصادقة على النصوص التطبيقية للقانون الخاص برابطات التسيير التشاركي لواحات.

ما هو مطلوب: مطلوب من الحكومة:

- ١-اتخاذ الإجراءات الضرورية للمصادقة على النصوص التطبيقية.
- ٢-خضوع هذا التشريع على أوسع نطاق ممكن بين الفاعلين من خلال برنامج لتحسيس والتكوين ودعم جهود رابطات التسيير التشاركي للواحات في تعبئة المصادر المالية لتأمين استمرار نشاطاتها.

ما هو مطلوب: على لجنة الصياغة أن تدرس الطرق والوسائل اللازمة.

* تشجيع الديناميكية المحلية الحالية لإبراز الهياكل الفوقية لروابطات التسيير التشاركي للواحات عن طريق مساعدتها حسب الحاجة.

ما هو مطلوب: على لجنة الصياغة أن تدرس مع رابطات التسيير التشاركي للواحات والاتحاديات القائمة، طبيعة الدعم اللازم.

- مطلوب من جمعيات الاستثمار والقرض للواحات تعزيز نظمها الداخلية لتحسين تسييرها المالي والانضباط في مجال القرض.
- على رابطات التسيير التشاركي للواحات وجمعيات الاستثمار والقرض للواحات أن يكون لكل منهما عمل وتسيير منفصل.
- المطلوب: على مسؤولي رابطات التسيير التشاركي للواحات وجمعيات الاستثمار والقرض للواحات أن يتخذوا الإجراءات الضرورية لضمان الفصل بين الهيتين واحترام القواعد الأساسية ومعالجة قضية العمل التطوعي الذي يقوم به المسيريون
- إنشاء مصنحة مشتركة مكلفة بالتأطير والتكوين والتفتيش والتثيت والحسابات ومتابعة جمعيات الاستثمار والقرض للواحات.

-المطلوب/ على لجنة الصياغة أن تحدد مع جمعيات الاستثمار والقرض للواحات والبنك المركزي الإطار الموسسي وصيغة تطبيق هذا الاقتراح.

- نظرا لحاجة جمعيات الاستثمار والقرض إلى التمويل، فإن عليها مضاعفة قدراتها الذاتية وتعبئة التمويل الخارجي.
- المطلوب: في إطار النشاطات الراهنة والمستقبلية، يجب تقرير قدرات جمعيات الاستثمار والقرض فيما يخص تعبئة رأس المال.
- بالنظر إلى النقص في عدد المنشآت المائية التي أنجزها المشروع (الحواجز، السدود... الخ) فإنه من المفيد زيادة عدد المنشآت التي تنجز في الواحات التي يظهر سكتها الاهتمام بالمشاركة في عمليات الإلجاز، وذلك وفقا لدراسات الجدوى.
- دعم قدرات رابطات التسيير التشاركي للواحات في مجال التحكم في المنشآت والأعمال
- المطلوب: على لجنة الصياغة أن تأخذ في الاعتبار أهمية هذه المنشآت في برنامج المستقبل.
- مراجعة كاملة لمقاربة التشجير وتثبيت الرمال.
- المطلوب: على لجنة الصياغة أن تأخذ في الحسبان هذه الجوانب ضمن الإطار العام للتسيير الجيد للمصادر الطبيعية ذات العلاقة مع البرنامج الوطني لحماية البيئة.
- تمكين السكان المستفيدين من النفاذ إلى تكوين فني يستجيب لحاجياتهم في إطار منحة مالية شاملة يتم استخدامها في ضوء طلبات المجموعات المستهدفة.
- المطلوب: ستحدد رابطات التسيير التشاركي للواحات، حاجاتها في مجال التكوين، وتقوم بعثات الصياغة والتقييم الأولى بتحليل هذه الطلبات وتقدم اقتراحات بخصوصها.
- من أجل تحسين فاعلية تسيير رابطات التسيير التشاركي للواحات وجمعيات الاستثمار والقرض للواحات، سيكون من المناسب منح أولوية لتكوين مسؤولي هذه الهياكل، خاصة في مجال التنظيم والتسيير الإداري والمالي.
- المطلوب: سيواصل مشروع الواحات II برنامج التكوين في الوقت الذي تستمر الجهود لتعبئة الموارد الإضافية.
- * نتمين تجارب المشروع في مجال التعهد من الباطن من قبل منظمات غير حكومية، وهيئات أخرى في ميادين التاطير والمتابعة والتكوين.
- المطلوب: أن تأخذ لجنة الصياغة في الحسبان هذه التوصية خلال إعداد إجراءات تنفيذ المشروع الجديد.
- مواصلة تنفيذ المقاربة الخاصة بالنشاطات المستقبلية لترقية دور المرأة في تنمية الواحات.
- ٧-إن المشاركين في الطاولة المستديرة يوصون الحكومة والصندوق العالمي للتنمية الزراعية بتحديد الأعمال الضرورية لتسهيل الانتقال من مشروع الواحات II إلى المشروع المقبل وتحديد طرق تمويل هذا الأخير.
- ٨-أشار المشاركون في الطاولة المستديرة أيضا إلى ضرورة أن توضع العناصر التالية في الاعتبار أثناء صياغة المشروع الجديد.
- اعتبار مقاربة لتسيير الأراضي، خاصة من أجل ضمان عقلنة استخدام الموارد الطبيعية وبالذات المياه.
- فك العزلة عن الواحات.
- بحوث التنمية ذات العلاقة مع نظام الزراعة في الواحات.
- تحويل وحفظ وتسويق المنتجات الزراعية.

- تنمية الطاقات المتجددة لصالح المنشآت الجماعية.
- تنفيذ برامج محو الأمية الوظيفي.
- مواصلة الإرشاد الزراعي في إطار التبادل المغربي.
- ترقية عملية التبادل والمعرفة.

**Résumé
(en Arabe)**

الجمهورية الإسلامية الموريتانية مشروع تنمية الواحات II

تقييم أولي: نص رئيسي مختصر

١- لقد انطلق مشروع تنمية الواحات -المرحلة الثانية- الذي يموله الصندوق العالمي لتنمية الزراعة (افيدا) والصندوق العربي للإعانة الاقتصادي والاجتماعي (فادس) في فبراير ١٩٩٥ واستنتهي في يونيو ٢٠٠٣، ومن أجل المساعدة في برمجة المساعدة المستقبلية في موريتانيا، أوصى الصندوق العالمي لتنمية الزراعة بإجراء تقييم أولي للمشروع، وجرى عملية التقييم من ٥ إلى ٢٩ أكتوبر ٢٠٠٢ خلال زيارات لثلاثي واحات بولاية أدرار ولعصابة وعقد جلسات عمل ومحادثات في نواكشوط. وسبقت هذه العملية تحضيرات في يوليو ٢٠٠٢ ودراسات حول مكونات التشجير وتثبيت الكثبان والمنشآت المائية قام بها استشاريون وطنيون.

٢- وكان الهدف الشامل للتقييم الأولي تسهيل الحصول على المعلومات وتحليل نتائج المشروع، وذلك بالتعاون مع شركاء الصندوق العالمي لتنمية الزراعة من أجل تأمين النتائج المستقبلية في ولايتي أدرار ولعصابة.

وشمل التقييم دراسة انعكاسات المشروع على الفقر. ويتعلق تحليل انعكاسات المشروع بالعناصر التالية:

- ١- المصادر المائية والمائية.
 - ٢- المصادر البشرية.
 - ٣- رأس المال الاجتماعي ورأس المال الجماعي.
 - ٤- الأمن الغذائي والاقتصادي.
 - ٥- المؤسسات السياسية والإطار التنظيمي.
- وتمت دراسة النتائج التي حققها المشروع من زاوية استمراريتها وانعكاساتها وفاعليتها.

٣- يغطي المشروع خمس ولايات: أدرار وتكانت في المنطقة الصحراوية والعصابة والحوض الغربي والحوض الشرقي في المنطقة الساحلية، وقد تم إبرام اتفاقية الصندوق الدولي لتنمية الزراعة الخاصة بالمرحلة الثانية في ٧/١٠/١٩٩٤، وبدأ تنفيذ المشروع في ٨/٢/١٩٩٥، وتقرر انتهائه في ٣٠/٦/٢٠٠٣، وبلغ مجموع كلفته ١٧.٢ مليون دولار أمريكي محولة بقرض من الصندوق العالمي لتنمية الزراعة قدره ٧.٨٠ مليون دولار، وقرض معادل من "فادس" ومساهمة من مستلف قدرها ١.٥ مليون دولار، وتم توجيه ٢٢% من الكلفة الأساسية إلى تنمية الموارد المائية و ٩% إلى دعم الإنتاج و ١٤% إلى حماية البيئة و ٣١% إلى التنمية الجهوية و ٢٤% إلى التنشيط والتسيير. وفي شهر أكتوبر بلغت نسبة الاعتماد ٩٧% بالنسبة لقرض الفيدا و ٨٨% بالنسبة لقرض فادس.

٤- أهداف المرحلة الثانية، هي تحسين دخل وظروف حياة سكان الواحات المعنية عن طريق رفع إنتاج الزراعات المرورية والفيضانية والمطرية وكذلك في قطاعات أخرى مثل حماية الواحات عن طريق تثبيت الكثبان، وإنشاء ٧٠ من جمعيات الواحات يسيرها الأعضاء كي يتمكنوا من إدارة الفضل لمواردهم الطبيعية والمائية، وكانت المقاربة المقررة هي مقاربة الشراكة من خلال دعم الواحات بالتخطيط والتمويل وتنفيذ ومتابعة عمليات التنمية اعتماداً بالدرجة الأولى على الحاجات التي عبر عنها السكان.

٥- لم تكن انطلاقة المرحلة الثانية جيدة بسبب سوء تسيير المشروع وانخفاض مستوى الإنجازات، وقد قامت القيادات فادس بإعادة صياغة المشروع واقتراحاً تجميع نشاطاته على أساس المبالغ المتوفرة وحذفاً بعض النفقات وأوصينا بتقليص عدد العمال في انتظار تقرير التقييم واقتراحاً دمج بعض البرامج، وقد تم تنفيذ الإجراءات الإصلاحية ما بين فبراير ومايو، وهكذا بدأت نشاطات التنمية فعلياً في الثالث الأول من سنة ١٩٩٧ بعد سنتين من دخول المشروع حيز التنفيذ، كما أنه أدخل تغيير آخر يتعلق بالقروض (إنشاء جمعيات استثمار القروض في الواحات بدلاً من التعاون مع اتحاد تعاونيات القروض الزراعي (UNCACEM).

أهم النتائج:

٦- لقد سهل المشروع إنشاء ٦٩ من رابطات التسيير التشاركي للواحات، وهذه الرابطات من أهم نجاحات المشروع حسب قناعة أغلبية سكان الواحات، وكذلك حسب رأي النجدة، ونكي تتمكن من أداء المهمات الجديدة في تنمية الواحات التي عهد بها المشروع إليها تم تغيير الإطار التنظيمي وصدر قانون إنشائها وكيفية عملها (القانون رقم ١٦/٩٥) وذلك في سنة ١٩٩٨ وبتدخل من المشروع والفيدي والفايس. ورابطات التسيير التشاركي للواحات هي المسؤولة عن إعداد وتخطيط وقيدة ومتابعة كافة نشاطات التنمية في المنطقة، وجميع نشاطات المشروع الجماعية (العمومية) والفردية (الخصوصية) تمر عن طريق الرابطات وتجرى تحت مسؤوليتها ورقابتها المباشرة. ومن خلال الرابطات ينظم التكوين والمتابعة والتفاد إلى القروض. وقد تجنب المشروع المقاربة القطاعية للتنمية أو اتوجه نحو مجموعة خاصة مستهدفة.

وبدلاً من ذلك جمع كافة سكان الواحات وقادهم إلى طريق الشراكة في اتخاذ القرار وتحديد أولويات التنمية. وقد ارتكزت هذه الخطط على النشاطات ذات المصلحة الجماعية دون إقصاء أي أحد.

٧- جميع الرابطات معترف بها اليوم قانوناً ولدى جميع الرابطات لجانها التسييرية، وما بين ٨٠ و ٨٥% منها لديها لجانها الأخرى المقررة (لجان التموين والإصلاح المالي والبيئة والتشجير) وثلاث هذه الرابطات أنشأ لجاناً أخرى مثل لجنة القرض ولجنة المتابعة والرقابة أو لجنة شؤون المرأة، ويبلغ عدد أعضاء الرابطات عند إنشائها ٩٣٧٦ شخصاً ثم ارتفع حتى أكتوبر ٢٠٠٢ إلى ١٢٨٤٤، وهو ما يمثل زيادة قدرها ٣٧%، بل إن بعض الرابطات انتمى إليها ٥٠٠ عضو وبلغت نسبة نفاذ الأسر في الواحات ٦٣% وشكلت النساء ٢٨% من الأعضاء. وعدد الجمعيات العامة ومستوى مشاركة الأعضاء يبعثان إلى الارتياح، لكن هناك قواعد لم تحترمها الرابطات بشكل دائم مثل إقامة جميع أعضاء لجان التسيير في واحاتهم والتجديد المنتظم للجان طبقاً للنظام الداخلي.

٨- إن الوعي بالمشاركة في تصور وبرمجة وتنفيذ النشاطات ذات الأهمية المشتركة، ما زال في مرحلته الأولى، وكثيراً ما تم الحديث عنه كشرط مسبق، وفي بعض الواحات لم يتم تجديد خطط التنمية بشكل دوري، ويمكن اعتبار النتائج إيجابية اعتماداً على مؤشرات التسيير والوضع المالي والشفافية في اتخاذ القرارات وتكليف لجان أخرى بالمهام والمتابعة والرقابة وانتظام اجتماعات اللجان وتسيير الرابطات خاصة مجالسها الإدارية. ويختلف تجديد الهيئات من رابطة إلى أخرى، وقد جرى بمعدل مقبول، وفي بعض الأحيان بالشكل الكامل، وبخصوص تعبئة المصادر المحلية فإن نتائج رابطات التسيير التشاركي للواحات مرضية، فهذه الرابطات تضمن تموين السكان بالمواد الأساسية وغيرها من المواد الاستهلاكية بشكل مرض وبأسعار مقبولة بفضل نظام التسيير الجماعي الذي وضعته الرابطات.

وما زال التكوين غير كاف رغم الدورات التكوينية الكثيرة التي نظمها المشروع.

١٠- وضمن الإطار الضيق الذي حدده القانون، فإن الرابطات كانت لها انعكاسات إيجابية جدا على التنمية المحلية، وهناك عقبتان رئيستان بالنسبة للمستقبل ربما تفوقان إمكانيات المشروع.

ويتعلق الأمر بالدور المنوط بالربطات كهيئات تابعة للسلطة المحلية وهيئات تنمية، لأن دورها لم يحدد بشكل نهائي.

١١- إن جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات عنصر ضروري في استراتيجية التنمية التي وضعها المشروع لتحسين ظروف الحياة وزيادة دخل السكان، ومنذ إنشاء جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات سنة ١٩٩٧، وبعد انتقال جميع نشاطات التوفير والقرض من رابطات التسيير والشراكة للوحدات إلى هذه الجمعيات، قمت هذه الأخيرة أكثر من ٢٠٠٠٠ قرض إلى أعضائها مما يؤكد أن الفكرة كانت مقبولة للغاية لدى السكان وصالحة بالنسبة لهم. إن جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات تعمل كبنوك قروية تمويل النشاطات الاقتصادية للمنتسبين، وقد مول المشروع هذه الجمعيات بواسطة رابطات التسيير التشاركي للوحدات، فهذه الأخيرة تسلم التمويل من المشروع وتدفع المبالغ التي تتسلمها إلى جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات في شكل حصص اجتماعية، وهي ملزمة بتسديد القروض إلى الخزينة، وبهذه الطريقة تستطيع رابطات التسيير التشاركي للوحدات الحصول على ربح من الاستثمارات شريطة أن تحقق جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات ربحا موزعا، ولهذا السبب فإن الربطات تهتم بضمان جودة تسيير جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات.

١٢- ٦٧ من مجموع ٦٩ جمعية استثمار وقرض أصبحت عاملة، وقد أنشئت هذه الجمعيات وفقا لما نص عليه القانون، فبالإضافة إلى الجمعية العامة للأعضاء التي تعتبر الهيئة الأهم، هناك مجلس الإدارة الذي يقوم بتسيير شؤون الجمعية ولجنة للقرض ولجنة للرقابة ومسيرون للشؤون اليومية، ولدى جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات نوعان من القروض هما القرض على المدى القصير والقرض على المدى المتوسط، والنسبة الشهرية هي ٣% بالنسبة للقرض على المدى القصير و ٨.٠% على المدى المتوسط، وشروط الحصول على القرض بسيطة جدا ويمكن حتى الفقراء من الحصول عليه.

فالجمعيات لا تطلب ضمانات من المقترضين على المدى القصير، وقد تم تبسيط التفاوض إلى خدمات الجمعيات بالنسبة للنساء اللاتي تنتسبن غالبا عن طريق جمعياتهن، مما يخفف من تكاليف الاقتساب بالنسبة لهن، وزيادة على الخدمات المصرفية التقليدية، فإن الجمعيات تمويل عقود للتأمين، وقد نالت هذه الخدمة تقدير الأعضاء.

١٣- في شهر مايو ٢٠٠٢ وصل عدد الأعضاء إلى ١٩٦٥٠ بينهم ٩٦١٦ رجلا و ٤٠١١ امرأة في ٦٠ رابطة و ٥٧٧ جمعية، ويمكن تقدير مجموع النساء في الجمعيات بحوالي ٨٠٠٠ امرأة، وفي إبريل ٢٠٠٢ بلغت القروض ٢٠٠ مليون أوقية وتطورت الحصص الاجتماعية في ولايتي أدرار ونعصابه بشكل ملحوظ، لكن بشكل بطيء في تكات و الحوضين. ومنذ البداية منحت الجمعيات ٢١١٣٠ قرضا لأعضائها بينها ١٤٣٤٤ للرجال و ٥١٩٣ للنساء و ٩٩٩ لتجمعات وغيرها، وبلغ تراكم القروض الممنوحة منذ البداية ٩٧٣ مليون منها ٢٠٥ مليون أوقية قروض جارية، ودرجة استخدام الموارد الممنوحة مرضية. كما أن تطور القروض في السنة الماضية مرضي أيضا. وتعتبر مشكلة التحصيل إحدى نقاط الضعف بالنسبة لجمعيات الاستثمار والقرض للوحدات. ففي نهاية ٢٠٠١ كانت هناك ١٢% فقط من الجمعيات لا توجد لديها قروض متأخرة و ١٧ لا توجد لديها مشاكل تحصيل، وقد ارتفعت القروض المتأخرة إلى ٤٣.٣ مليون أوقية في نفس الفترة وهو ما يمثل ٢٦.٢% من القرض الجاري.

١٤- في نهاية ٢٠٠١ حققت جمعيات الاستثمار والقرض للوحدات في ثلاث ولايات، نتائج إيجابية لكن هذه النتائج لم تتجاوز ٧١% في تكات، وكانت ٤٥% فقط من الجمعيات قادرة على إعادة توزيع الأرباح على الأعضاء، وبلغت النتائج الحقيقية للاستغلال الشامل ١٥.٥

مليون أوقية بعد اقتطاع ١٠.٦ مليون للنفقات، ولا تعود المشكلة إلى ضيق هامش الدخل وإعنا إلى ارتفاع النفقات.

١٥- لقد رفع تجديد المشروع موارد جمعيات الاستثمار والقروض للوائح، ولكن هذه الموارد رغم ذلك ظلت غير كافية لتلبية حاجات جميع الشركاء، ومن جهة أخرى فإن تجديد هذه التمويلات أثبت للشركاء إمكانية زيادة موارد جمعيات الاستثمار والقروض، من خلال إسهام إضافي من المشروع وليس عن طريق تعبئة مدخراتهم الخاصة.

وحتى ٣٠ يونيو ٢٠٠٢ حصلت كافة جمعيات الاستثمار والقروض للوائح على إعادة تمويل للقروض على المدى القصير و ٨٠٪ على قروض للمدى المتوسط. وبلغ الحجم الإجمالي لتجديد تمويل الجمعيات حوالي ١٦٧ مليون أوقية منها ٤٠٪ قروض على المدى القصير و ٦٠٪ قروض على المدى المتوسط.

ولم تكن نسبة ٦٤٪ من التسديد مرضية.

١٦- تراوح مستوى التحكم في تسيير جمعيات الاستثمار والقروض للوائح بين المرضى والمرضى جدا مع بعض الاستثناءات، كما أن نظام متابعة نشاطات الجمعيات قد أنجز بشكل مرضي، ثم إن المتابعة تعتبر من عناصر نجاح الجمعيات.

١٧- وجميع الأعضاء تقريبا، وخاصة المقترضين مجمعون على أن قروض الجمعيات كانت لها انعكاسات إيجابية على الدخول، وأوصل التأطير الجمعيات عموما إلى مستوى من الوعي والتحكم في التسيير مكنتها من انتقاء جيد للمقترضين، وفي أغلب الحالات حققت استثمارات المقترضين أرباحا مرتفعة جدا تسمح بتسديد القروض مع "فوائد" والاستفادة من النشاطات.

١٨- كان الهدف فيما يخص "دعم النساء" ترقية النشاطات المدرة لدخلهن وكان دمج النساء في عملية التنمية الاقتصادية والاجتماعية شرطا للنجاح بالنظر إلى ما يتمتعن به من قدرات. وقد أسهم المشروع كثيرا في تحسين ظروف حياة النساء والأسر عن طريق التكوين، وتسهيل مشاركتهن في عملية التنمية وتغيير بعض العادات التقليدية، وقد حقق أهدافه بشكل واسع في هذه المجالات.

١٩- هناك مقارنة خاصة جدا وهي الإرشاد الزراعي من طرف عائلات مغربية، وكون المغاربة سكان الواحات في نطاق جملة كبيرة من النشاطات المدرة للدخل واقتصاد الأسر والصناعات التقليدية وتجفيف الخضروات واللحوم، إضافة إلى طرق جديدة في الطبخ وصناعة الخبز والحلويات واستخدام أفران الغاز والأفران المحسنة في الصلصال. واستمرار هذه النتائج الإيجابية يتطلب استثمارات لتكوين النساء خاصة في ميدان تسيير المؤسسات.

٢٠- تم تشجيع النساء على مواصلة النشاطات التقليدية والحديثة، وتم دعم هذه النشاطات بالقروض التي قدمتها جمعيات الاستثمار والقروض للوائح إلى النساء، ويمكن القول بأن المشروع استطاع إشراك أربع نساء من خمس في الواحات المشمولة.

وهناك نتيجة أخرى إيجابية جدا وهي أن كثيرا من النساء تعودن استثمار أرباحهن في مؤسساتهن بدل استهلاك كل شيء في شؤون الأسرة.

٢١- شكلت المواقف التقليدية للرجال كابحا لحركة النساء، ويبدو أن النساء في مجتمع الواحات اللاتي كن يتمتعن في الماضي بكثير من حرية القرار وأهمية كبرى في الأسرة، قد فقدن الكثير خلال سنوات الجفاف، لكنهن استعدن جزءا من ما فقدنه بفضل دعم المشروع، ويبدو كذلك أن التفرقة التي عتبن منها قد تقلصت مع اندماجهن في السوق. وكان الرجال يحتكرون مهنة الجزارة لكن النساء دخلن هذه المهنة اليوم في الواحات متجاوزات التقاليد وذلك برضى ودعم الرجال.

٢٢- لقد أنجز مشروع تنمية الواحات في برنامج الاستثماري منشآت مائية لتعبئة المياه التجارية وحماية السدود، وتم تنفيذ هذا البرنامج. وبصورة عامة فإن هذه المنشآت لعبت دورها باستثناء سدود الحوض الغربي التي لم تعمل ومنشآت نصابية التي لم ينته العمل فيها بعد، وسد المرفق هو الوحيد الذي يعمل فعلا حيث مكن من إعادة تعبئة البحيرة وزراعة

مساحة هامة عقب الفيض سنة ١٩٩٨، وسجل تنفيذ هذا البرنامج بعض النواقص منها مشاكل في التصور بالنسبة للبرنامج (مشكلة المستويات في تكاثف) وعدم التحكم في تقنيات التنفيذ وسوء إرساء العتبات على مستوى السدود.

٢٣- ولم يتحقق النجاح فيما يتعلق بالتشجير، ويمكن تصنيف موقع واحد من بين خمسة مواقع بأنه جيد واثنين متوسطين واثنين رديين. وتعتبر حصيلة المشروع إيجابية في بعض المواقع التي أنجزت في الفترة ١٩٩٦-١٩٩٧ وفاشلة في أغلبية المواقع التي أنجزت بين ١٩٩٨-٢٠٠١ بسبب غياب التأطير الجهوي والمتابعة والصيانة. وأظهرت النتائج المتواضعة أن مكافحة زحف الرمال وتقليص الضغط على البيئة، معكبان بفضل التقنيات الخاصة السهلة الاستخدام بالنسبة للمجموعات القروية. وقد ارتفعت النفقات الخاصة بالبيئة إلى ٩٥ مليون أوقية، وحقق تبني السكان لرباطات الواحات ومشاركتهم في الإحتياجات بصفتهم فاعلين رئيسيين في مكافحة زحف الرمال بمنطقة الواحات، نتيجة إيجابية. وقد شكلت أكثرية الرباطات لجانا للبيئة، لكن يبدو أن هذه اللجان لم تكن فعالة وظلت محدودة الحركة. ومن جهة أخرى فإن وعي أعضاء الرباطات بضرورة التشجير قد ازداد كثيرا.

٢٤- وكانت الهجرة الريفية التي بدأت في السبعينات أحد الاهتمامات الرئيسية للحكومة والممولين، وكان هناك تطلع بأن يؤدي تحسين ظروف الحياة في جميع المجالات إلى زيادة قوة جذب الواحات بما يمكن المواطنين المهاجرين من البقاء بصورة دائمة في الواحات ويمنع الشباب من البحث عن العمل في المراكز الحضرية خاصة انواكشوط، وكانت نتيجة الهجرة إيجابية جدا في ٦٢ وحدة أجري التحقيق فيها حيث لوحظ وجود ١٧٤٦ شابا.

٢٥- انعكاسات المشروع

٢٦- كانت انعكاسات المشروع بالنسبة للموارد المادية إيجابية للغاية، وأظهر التحقيق الذي أجري على ٤٠٠ أسرة في تسع ولايات نسبة في نمو الدخل قدرها ٩٧٪ خلال خمس سنوات. وكانت نسبة نمو الدخل أهم بالنسبة لـ ٥٠٪ من الأسر الأكثر فقرا خلال سنة ١٩٩٧. وبلغت نسبة نمو الدخل بعد استبعاد مساهمة المهاجرين وبعد المراجعة لتصحيح الأخطاء والتضخم، بلغت ٣٤١٪ في السنوات الخمس المذكورة، وبالإضافة إلى هذه الجوانب المتعلقة بالدخل، هناك انعكاس رئيسي للمشروع يتعلق بمستوى نفقات الأسر، فقد مكنت العقود الكثيرة الخاصة بالتموين من الوصول إلى المواد الأساسية بالنسبة للكثيرين وبأسعار ملائمة جدا مما أدى إلى تقليص النفقات خاصة بالنسبة للأسر الفقيرة. واستطاعت أغلبية الفقراء الاستفادة من قروض جمعيات الاستثمار والقرض للواحات. وثمة انعكاسات أخرى على المصادر المادية والمالية للأسر تتعلق بانتاجيتها، زيادة على المساكن القابلة للبقاء لمتطلبات الحضر والمنشآت الخاصة بالاتصالات والنفاذ إلى السوق (الطرق المعلومات، والاتصالات بين الواحات، والامخار والقرض ووصول الريفيين إلى الخدمات المالية..).

٢٧- كانت الانعكاسات على المصادر البشرية خاصة التغذية ووفيات الاسهات ومحو الأمية الوظيفية وتعليم البنات والقدرات المهنية، جد إيجابية، لكنها كانت محدودة بالنسبة إلى الوصول إلى الماء الشروب والخدمات الصحية.

٢٨- كان الانعكاس على رأس المال الاجتماعي والقدرات الجماعية إيجابيا جدا بالنظر إلى مستوى عمل رابطات التسيير التشاركي وجمعيات الاستثمار والقرض للواحات، ولم تتغير القدرات على التفاوض وكذلك النفوذ أمام السلطات والشركاء إلا بشكل هامشي، ويعتبر وجود اتحادات رابطات التسيير التشاركي في ولايتين مؤشرا على أن السكان أو على الأقل قادتهم، يريدون زيادة حجمهم.

٢٩- كان الانعكاس على الأمن الغذائي والاقتصادي إيجابيا جدا، فقد تحسن الأمن الغذائي للفقراء على محورين:

١- ارتفع نوع المعيشة
 ٢- زادت قوتهم المثرانية وارتفع الإنتاج الزراعي بشكل طفيف خاصة بالنسبة للبقوليات، وخلقت نشاطات غير زراعية أنواعا جديدة من فرص العمل ونوعت مصادر الدخل.
 ٣- كان الانعكاس على البيئة وقاعدة المصادر الطبيعية إيجابيا فيما يتعلق بتوفير الماء للاستهلاك البشري والزراعة، وضعيفا فيما يخص تغذية البحيرة الجوفية (بسبب العجز في المستوى والجفاف)، وسلبية فيما يخص الإفراط في استهلاك الماء للري. وكذلك بالنسبة لتثبيت الكتبان.
 وساهم نشر أفران الصنصال المحروق في استخدام أفضل لمصادر الأخشاب، كما أسهمت إشاعة استخدام غاز البوتان في خفض استخدام الأخشاب التي كانت الوقود الرئيسي عند بداية المرحلة الثانية للمشروع، ولم تكلل جهود المشروع الخاصة بتشجير الكتبان بنجاح كبير: تم تصنيف موقع واحد من كل خمسة مواقع بأنه جيد، ولم يتم التحكم بعد في خطر الكتبان المتحركة.

٣١- كان الانعكاس على المؤسسات إيجابيا بخصوص المؤسساتتين اللتين تم انشاؤهما أي رابطات التسيير التشاركي للوحدات وجمعيات الاستثمار والقرض للوحدات، وقد مكن وجودها والسيطرة عليها من وضع نظام للخدمات المالية القريبة، وبدأت الرابطات فعلا في تخطيط وتنفيذ ومتابعة مشاريع التنمية في مناطقها. وجمعيات النساء تعمل جيدا. ومن جهة أخرى كان انعكاس المشروع على السياسة والإطار التنظيمي مهملًا تقريبا باستثناء القانون المتعلق برابطات الوحدات. فقد سمح هذا القانون بإنشاء رابطات، غير أنه نتيجة لغياب النصوص المطبقة بقي إطار تدخلات رابطات التسيير التشاركي في الوحدات غير محدد، فغياب النصوص المطبقة يثقل بثقله كثيرا على مجائين هما/ استخدام موارد المياه والتعاون مع السلطات الحكومية المحلية (البلديات).

٣٢- ويلقي غياب النصوص المطبقة بكاظمه أيضا على قدرة رابطات التسيير التشاركي على الاستمرار، فبدون إطار قانوني واضح يحدد شعاع ومنطقة تدخلات الرابطات، فإن هذه الأخيرة لا يمكن أن تصبح هياكل محتبة دائمة تنظم وتقتن المبادرات المحلية الخاصة بالتنمية بعد انتهاء المشروع. إن رابطات التسيير التشاركي وجمعيات الاستثمار والقرض للوحدات رغم التقدم الذي حققته لم تصبح بعد قادرة بما فيه الكفاية على مواصلة نشاطاتها بدون دعم خارجي.

وقيام اتحادين لرابطات التسيير التشاركي للوحدات ينبغي النظر إليه كمؤشر قوي على أن سكان الوحدات يهتمون كثيرا باستمرار رابطاتهم. وهناك العديد من المؤسسات الصغيرة في الوحدات أغلبها جديدة، أصبحت مستقرة، ولم يبق الكثير مما يجب القيام به لزيادة قدراتها على التسيير والمحاسبة والتخطيط من أجل ضمان استمرارها. أما عملية التشجير فقد فشلت فشلا ذريعا تقريبا وهي تتطلب دعما أكثر من ذي قبل.

٣٣- بعد فترة أولى من التردد والانتظار، تبنى السكان المشروع في جميع المجالات والجوانب، ويجب تقدير درجة ثقة السكان في رسالة وإطارات المشروع، ومن ناحية أخرى فإن هذه الثقة ترجمتها موقف تبعية السكان للمشروع وإلهم في أن يواصل هذا الأخير دعمه المعنوي والفني والمالي. وهذه التبعية يصعب تقليصها، لكنها ستكون مستقبلا بمثابة مهمة ضرورية للوصول إلى الأهداف الشاملة.

٣٤- تقدير إسهام المشروع في التغيير وديناميكية التغيير وأفاق الاستمرارية، بأنه جوهري في المعدل.

٣٥- كان التنفيذ فعلا نظرا إلى أن أغلبية التدخلات قد نفذت بطريقة مرضية بل مرضية جدا، رغم النقص ونقاط الضعف المشار إليها، وفي الوقت نفسه، فإن المتابعة على مستوى وحدة

تنسيق الشراكة لم تؤد إلى الدور المطلوب رغم النقد والتوصيات الداعية إلى تحسين النظام. وكان التعاون بين المشروع والعمليين في الميدان والسكان ممتازا، كما كانت الثقة في المشروع والنوكلاء وتدخلاتهم عالية جدا.

ولعب الشركاء دورهم المحدد في الإطار التعاقدية، وكانت تقارير الإشراف الذي قام به الصندوق العربي للإعانة الاقتصادية والاجتماعية جيدة رغم أنها ركزت على الإنجازات المادية وقضايا التسديد. وقد أكملت منظمة الأمم المتحدة للتغذية العجز بتمويل القانون الخاص برابطات الواحات وانتخبت إطارا هاما للمساعدة الفنية الدائمة.

وقدم المستشار الفني لمنظمة التغذية إسهامات كبيرة بخصوص نوعية التصور والتنفيذ. ومن جهة أخرى، فإن سيطرة المستشار الفني على اتخاذ القرارات والتسيير اليومي، نقطة ضعف في المشروع. وفي بداية المرحلة الثانية لم تنعج اللجنة الوطنية للتنسيق والرقابة دورها بصورة فعلية، باستثناء المصادقة على الميزانية، غير أنه بعد عملية إعادة الصياغة، تبنت الحكومة مجلسا للرقابة قدم مساعدة معتبرة وقام بمتابعة جدية للمشروع.

٣٦- وتم تطبيق منهجية الشراكة خلال السنوات الخمس الماضية وأصبح السكان المعنيون اليوم، متعددين على هذه المقاربة، ويجب تقدير ذلك، إذا عرفنا الهياكل وعمل الحكومة والصيغ التقليدية لاتخاذ القرارات وثقافة السيطرة و "التعبئة" و "التحسيس" التي تسود في أماكن أخرى. وتم القيام بجهد كبير اقتناع اطارات المشروع وقبولهم لمنهجية أخرى وتطبيق طرق أكثر تشاركية والتخلص من أغلبية الطرق القديمة.

٣٧- وكان في الإمكان أن تصبح الانجازات في مجال المياه أفضل لو أن شروط تقييم الصفقات كانت أبسط، ويمكن رد أسباب التأخر في بناء السدود إلى الصعوبة في إيجاد مؤسسة مستعدة للقيام بالأعمال المطلوبة.

٣٨- يجب تقييم كفاءة المشروع انطلاقا من ارتفاع دخول السكان، وحسب التحقيقات التي تم القيام بها فإن متوسط دخل أرباب الأسر ارتفع إلى ١١١٨٤٩ أوقية للشخص، وباستخراج هذا المعدل يكون حجم النمو الذي حققه المشروع ١٢٣٠ مليون أوقية (٤,٦ مليون دولار أمريكي) وهو ما يعادل ٣,٢% من المبلغ المستهلك على القرض. ويظهر تحليل عملية التشجير أن المبالغ التي استهلكتها كل وحدة تجاوزت ما كان مقررا.

ومن ناحية أخرى ظلت التكاليف في حدود المقرر بالنسبة للمشاريع الأخرى المماثلة، وقد تم إنشاء الجمعيات الاستثمارية والقرض للواحات لتكون هبات مالية قريبة ووجهت منذ اللحظة الأولى لتحقيق المنفعة. وتجنبنا لمفاهيم يمكن استخدامها لأغراض التسول، وجدت في أغلب الأحيان مقارنة في مشاريع أخرى مماثلة. وبعد ثلاث سنوات من إنشاء جمعيات الاستثمار والقرض للواحات، فإن تسعا من عشر منها حققت فائضا على النفقات السنوية، وخمسا من عشر كانت قادرة على توزيع الأرباح على أعضائها، ويمكن أن تكون نتائج ميزانية ٢٠٠٢ أعلى من ذلك، كما أن النفقات الأخرى للمشروع تطابقت مع النفقات المعهودة لشروط مقارنة و "ممارسات دولية جيدة".

٣٩- لقد اندهشت اللجنة لنوعية وحجم انجازات المشروع وانعكساتها على السكان المعنيين ولاحظت:

أ- انعكاسا ملموسا على الموارد المادية والمالية وعلى المصادر البشرية ورأس المال الاجتماعي والقدرات الجماعية.

ب- انعكاسا على الأمن الغذائي والاقتصادي.

ج- انعكاسا ملحوظا على المؤسسات.

د- انعكاسا محدودا على السياسات والإطار التنظيمي.

هـ- انعكاسا متواضعا على البيئة والمصادر الطبيعية.

ويمكن بسهولة تكرار النتائج التي تحققت بفضل المشروع في واحات أخرى بدون تغير كبير، شريطة توفر الوسائل البشرية والمالية، والكثير من النتائج التي تحققت خاصة على الصعيدين

المؤسسي والاقتصادي، يملك مقومات الاستمرار، لكن ذلك يتطلب تعزيز عمليات الدعم لضمان هذا الاستمرار.

وكانت تدخلات المشروع حقيقية وفعالة، ومنذ إعادة توجيه المشروع بين ١٩٩٥ و ١٩٩٧، فإن أغلبية النتائج مثلت مردودية جيدة للاستثمارات، واللجنة واثقة من أن توسعاً أفقياً لنشاط المشروع سيمكن الواحات الأخرى من الاستفادة من تلك النتائج.

٤٠- وزيادة على هذه الجوانب العادية، يلاحظ حدوث تغييرات هامة جداً على الصعيد الاجتماعي الثقافي في السلوك والمواقف، وغيرت الواحات المستهدفة نظرتها المتعلقة بدور المرأة كما أن اندماج النساء في النشاطات المعتادة، يخلل، يعتبر اليوم دوراً يستحق التقدير، بل إنه مطلب للنساء.

وتعمل النساء على تعلم القراءة والكتابة لأنهن يعرفن أن ذلك ضروري لنجاحهن في أعمالهن، وتصبحن بناتهن لتطوير معارفهن. وقدم المشروع مساهمة هامة وهي فتح أمل جديد يتمثل في وعي الرجال بخطر الاكتفاء بممارسة تنمية المواشي وتوجهوا إلى الواحات للإقامة فيها، ولم يعد الأزواج من الشباب يتركون وإحاثهم بحثاً عن عمل في مكان آخر، بل أن هناك هجرة إيجابية نحو الواحات. ولم يكن هذا التحضر ممكناً لو لم يكن لدى السكان أمل في فترة التقنيات الحديثة على توفير الغذاء للأسر.

٤١- لقد خلق المشروع رغبة في ممارسة الشؤون العامة للمنطقة كما يؤثر إلى ذلك عدد أعضاء رابطات الواحات، ومستوى المشاركة في الاجتماعات والجمعيات العامة والوقت الذي يكرسه المنتخبون لقضايا التنمية إضافة إلى الالتزام الشخصي لزيادة الدخل. وقد بدأ السكان يتدقون طعم تحسين ظروف الحياة ولأن يتوقفوا عن البحث عن المزيد.

توصيات:

بالنسبة للمشروع الحالي نطالب ب:

- إعطاء دعم أكثر كثافة لصيانة السدود.
- إجراء دراسة حول نسبة مشاركة السكان الأكثر فقراً في نشاطات المشروع ومستوى الأرباح التي حققها الفقراء وتنظيم ورشة للتبادل والتكوين لصالح مسؤولي جمعيات الاستثمار والقرض للواحات حول الأخطار المترتبة على مختلف أنواع التسيير والتنظيم الداخلي والرقابة.
- وبالنسبة للاستثمارات المستقبلية لتنمية الواحات، نوصي ب:
- إعطاء ال ٦٧ واحة المدعومة فعلاً مساعدة تكون محدودة ولكنها مدعومة لفترة يتم تحديدها.
- توسيع مقارنة المشروع ليشمل عدداً كبيراً من الواحات مع الاستفادة من الدروس المستخلصة من تنفيذ مرحلة التنفيذ.
- وبالنسبة لتحسين المقاربة الخاصة برابطات التسيير التشاركي للواحات نوصي ب:
- اعتماد تحديد ملموس أكثر في إطار قانون، لدور رابطات التسيير التشاركي للواحات ولعلاقتها مع الهياكل المحلية للحكومة (البلدية).
- منح دور للرابطات في تسيير مصادر المياه.
- منح دعم للرابطات لتعبئة مصادر ها من أجل تأمين استمرارها.
- منح دعم لإنشاء اتصالات الرابطات.
- ولتحسين دعم تنمية جمعيات الاستثمار والقرض للواحات نوصي ب:
- فصل أكثر شفافية ووضوحاً بين رابطات التسيير التشاركي للواحات وجمعيات الاستثمار والقرض للواحات.

- إنشاء مصلحة مشتركة مكلفة بالتنفيذ والتحقق وإغلاق الحسابات والمراقبة وتقارير البنك المركزي بمشاركة جمعيات الاستثمار والقرض للوائح و ANADELP.
- تكوين جمعيات الاستثمار والقرض للوائح في مجال تقنيات تعبئة رأس المال في السوق المحلي.
- مواصلة تمويل جمعيات الاستثمار والقرض للوائح المقدم مباشرة إليها للمساعدة في تحقيق فصل بينها وبين رابطات التمييز التشاركي للوائح.
- تقديم تمويل يمكن من زيادة عدد الحواجز المانية.
- تحديد معايير للاختيار والشروط القانونية والإدارية التي تمكن من إنجاز السدود.
- لتحسين نشاطات حماية البيئة نوصي ب:
- مراجعة شاملة لمقاربة تشجير وتثبيت الرمال.
- من أجل تسيير أفضل للاستثمارات والمؤسسات التي تم إنشاؤها نوصي ب:
- تحديد توقعات للتكوين الفني للسكان والإطارات المحليين لتنفيذ صيانة الاستثمارات في مجال البنى التحتية.
- خلق القدرات على تلبية طلب السكان في مجال التكوين الفني.
- اعطاء أهمية رئيسية للتكوين الذي حصل عليه المسؤولون في رابطات التسيير التشاركي للوائح وجمعيات الاستثمار والقرض للوائح في مجالات الإدارة والتنظيم.
- تكوين المنظمات غير الحكومية وغيرها من الهيئات على مهمات التاطير والمتابعة.
- تقليص وإنهاء تبعية المشروع للمساعدة الفنية الخارجية.

République Islamique de Mauritanie
Projet de développement des oasis
Evaluation intermédiaire

RAPPORT PRINCIPAL

I. INTRODUCTION

A. Contexte et objectif de l'évaluation

1. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II, financé par le FIDA et le FADES, a démarré en février 1995 et prendra fin en juin 2003. Actuellement, le FIDA prévoit, dans sa stratégie pour la Mauritanie, une assistance soutenue au gouvernement dans le développement de ses zones oasiennes où il collabore déjà depuis quelques années. En vue d'aider à la programmation de l'assistance future dans ces zones, la Division Afrique II du FIDA a demandé au Bureau de l'évaluation et des études d'entreprendre une évaluation intérimaire (EI) du projet¹

2. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II a été précédé par un premier projet de développement des oasis, un des quatre sous-projets du Programme de redressement agricole. Le premier projet s'est déroulé entre février 1986 et décembre 1993. Il a été évalué en mars 1992 avant la formulation du Projet Oasis II. Au début de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase, le projet a fait partie des études du FIDA réalisées en 1996 dans le cadre de l'évaluation du Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Le projet a été pris en considération dans le cadre de l'évaluation du portefeuille du FIDA en Mauritanie conduite en 1997. En 1999, le FADES, l'Institution coopérante, a conduit une revue à mi-parcours.

3. L'objectif global de l'évaluation intérimaire est de faciliter l'acquisition de connaissances et l'analyse des résultats du projet, conjointement avec les partenaires du FIDA, en vue de l'amélioration des performances futures. L'évaluation devait examiner en particulier l'impact du projet sur la pauvreté et la performance du projet et des partenaires responsables pour la mise en œuvre du projet. L'analyse de l'impact du projet devait concerner les éléments suivants: (i) ressources matérielles et financières; (ii) ressources humaines ; (iii) capital social et capacités collectives; (iv) sécurité alimentaire et économique; et (v) institutions, politiques et cadre réglementaire. Les résultats obtenus grâce au projet doivent être examinés du point de vue de leur durabilité, répliquabilité et efficacité. Ces analyses devraient conduire à l'élaboration de recommandations pratiques reposant sur les expériences passées et dont devrait s'enrichir la conception du programme futur.

¹ La mission s'est déroulée du 5 au 29 octobre 2002. Elle était composée de M. Michael Marx, du Centre d'Investissement de la FAO, chef de mission et spécialiste en micro-finance, de Mme Mouna Hashem, consultante, spécialiste en développement des ressources humaines, et de M. Norman Messer, consultant, spécialiste en institutions rurales.

4. L'évaluation devra aussi répondre aux questions clés suivantes:

- Quelle est la capacité actuelle des associations concernant la programmation et la mise en œuvre des programmes de développement?
- Dans quelle mesure les caisses de crédit sont-elles capables de satisfaire les besoins financiers de la population?
- Qu'a fait le projet concernant l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des ressources en eau?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des bénéfices aux femmes et aux couches sociales les plus vulnérables?
- Qu'a fait le projet afin d'augmenter la production et la productivité des palmiers?

5. Les résultats escomptés de l'évaluation sont les suivants:

- Analyse de l'impact et de la performance du projet par rapport à ses objectifs globaux et aux Programmes de travail et budgets annuels (PTBA);
- Des réponses détaillées à chacune des questions clés retenues;
- Des recommandations – de l'équipe de l'EI – à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des investissements futurs dans les zones oasiennes concernant la façon dont ces derniers doivent tirer parti des réussites et les consolider, redressant les lacunes du projet actuel;
- La communication de toutes les conclusions et recommandations de l'EI à l'ensemble des membres du partenariat;
- Un accord écrit, agréé par tous les membres du partenariat clé, précisant les conclusions accordées, les recommandations adoptées et les actions qui seront prises en vue de leur mise en œuvre.

B. Approche et méthodologie

6. L'évaluation faisait partie d'un processus de consultation et de concertation selon les prescriptions du « Nouveau Processus d'Evaluation » du Bureau d'Evaluation (BE) du FIDA (2002). La 1^{ère} étape consistait en la préparation de l'évaluation et rédaction du document d'orientation. Du 26 au 30 juillet, la responsable de l'évaluation du FIDA s'est rendue en Mauritanie avec M. Michael Marx (Centre d'Investissement de la FAO), chef de la mission d'évaluation. A cette occasion, ils ont exposé l'approche du FIDA concernant l'évaluation, son organisation, la composition du partenariat clé, les questions clés que l'équipe d'évaluation devra approfondir, la méthodologie de l'évaluation, la composition de l'équipe d'évaluation et le calendrier des travaux. Ces activités ont abouti à la rédaction du Document d'orientation, à l'établissement du partenariat clé¹ et à l'élaboration des termes de référence de la mission. Le

¹ Comprenant M. Sidi Ould Bakha, Ministère des affaires économiques ; M. Baba Ould Boumeiss, Directeur, DPSE, Ministère du développement rural et de l'environnement ; M. Abdi Ould Horma, Direction des collectivités locales, Ministère de l'intérieur ; M. Mohamed Ould Didi, Direction Contrôle des banques, Banque centrale de Mauritanie ; M. Ely Ould Elhadj, Commissariat aux droits de l'Homme à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion ; M. Mohamed Ould Yahia, Président de l'Union des associations oasiennes de l'Assaba ; M. Mohamed Ould Nana, Président de l'Association oasienne de Tawaz (Adrar) ; M. Mohameddou Ould Mohamed

BEE du FIDA a ensuite distribué le document d'orientation provisoire auprès des membres du partenariat clé.

7. La mission a commencé par des discussions avec les responsables du projet et des Ministères du Plan et du Développement Rural et de l'Environnement. Deux régions (wilayas) ont été visitées, celles de l'Adrar et de l'Assaba. Avant la fin de la mission, un compte rendu a été présenté par la mission au partenariat clé.

8. La méthodologie d'évaluation comprenait trois éléments principaux :

- Etudes sectorielles ;
- Recensement des associations oasiennes ;
- Enquêtes monographiques.

9. Trois études sectorielles ont été faites par des spécialistes de chaque secteur. Ces secteurs correspondaient aux thèmes ou volets les plus importants du projet, à savoir les associations oasiennes, les MICO et les femmes. Ces études ont été complétées par deux études commanditées par le projet sur le reboisement et les aménagements hydrauliques.¹ Chaque étude couvrait la performance et l'impact du projet dans le secteur concerné et fournissait des informations nécessaires pour répondre aux questions clés relatives au secteur. Ces trois études sectorielles aussi bien que les deux études faites par le projet sont présentées dans ce rapport sous forme des Annexes du Rapport Principal (Annexes Travail 1 à 5).

10. Ces études ont été faites à travers l'examen des documents disponibles et des entretiens au cours du travail de terrain avec les responsables (élus et gérants) et les bénéficiaires, soit en interviews individuelles, soit en assemblées générales, lors des visites des oasis. Les études concernant les réalisations physiques - aménagements hydrauliques et reboisement - étaient entreprises avant l'arrivée de l'équipe des autres évaluateurs (août-septembre 2002) pour diminuer la complexité du travail. Les deux rapports étaient disponibles, en version provisoire, au début de l'évaluation principale.

11. Pour compléter ces études, l'évaluation a entrepris un recensement des conseils d'administration des associations oasiennes. L'objectif du recensement était de cerner l'état du développement des associations en tant qu'institutions locales durables. Le recensement a permis également de connaître l'impact des diverses interventions du projet ainsi que les propositions concernant les volets du projet à retenir ou à éliminer dans l'avenir. Ce recensement s'est fait à travers un questionnaire élaboré par la mission d'évaluation. Le recensement a été mené par les agents du terrain du projet sur la base des modalités de gestion élaboré par le chef de la mission d'évaluation. Le questionnaire a été adressé en même temps aux élus des associations et aux agents de développement de groupements (ADG) du projet afin de garantir l'équilibre des informations. Les questionnaires remplis ont été remis à l'équipe d'évaluation au moment de l'arrivée dans le pays.

12. De plus, l'évaluation a incité l'équipe du projet à reprendre les enquêtes monographiques effectuées en début de projet dans les oasis au niveau des ménages. L'objectif de ces enquêtes

Mahmoud, Coordinateur du projet, UCP ; M. Mohamed Ben Senia, CPM, FIDA ; M. Ahmed Belhadj, FADES ; M. Mourad Benzagou, CTP, Projet Oasis II

¹ L'étude sur le reboisement réalisée par M. Moustapha Ould Mohamed est jointe en Annexe 4. L'étude sur les aménagements hydrauliques, réalisée par M. Mohamed Fadel Ould Mohamed El Béchir est ci jointe en Annexe 5.

était d'établir dans quelle mesure les habitants des zones d'action du projet, surtout les plus pauvres, avaient tiré des bénéfices économiques du projet. Ces enquêtes monographiques ont permis une comparaison entre la situation des ménages au début du projet et leur situation actuelle. Un échantillon de ménages¹ en neuf oasis² avait été choisi sous la conduite du chef de mission en sélectionnant des ménages parmi ceux interviewés lors du démarrage du projet. Les résultats de l'enquête étaient mis à la disposition de l'équipe d'évaluation sous forme d'une base de données au moment du démarrage du travail de terrain. Pendant les visites du terrain, la mission avait repris 19 interviews afin de vérifier les chiffres recensés par le projet et de calculer une marge d'erreurs³.

13. La mission d'évaluation principale effectuait deux visites du terrain (Wilaya d'Adrar du 9 au 14 octobre et Wilaya d'Assaba du 18 au 25 octobre). Lors de ces voyages, huit oasis ont été visitées (Maaden, M'Heireth, Kseir Torchane, Taghadet Iriji, Dakhlet Kourouray, Kouya Sadra et Bouhoufra)⁴, parmi lesquelles trois dans la zone saharienne et cinq dans la zone sahélienne, ce qui correspond aux particularités de deux zones climatiques et socio-économiques. Dans les deux zones, la visite de la 1^{ère} oasis durait deux jours et une journée dans les autres. Les études préalables concernant les aménagements hydrauliques et le reboisement avaient une durée de 30 jours, pendant lesquels environ 40% des oasis avaient été visitées par chacun des deux consultants. L'équipe qui visitait les oasis comprenait, outre les trois spécialistes internationaux, d'un président d'une oasis dans sa propre zone ; de deux représentants de l'ONG ANADELP (responsable du crédit ou de l'encadrement), de l'animatrice des groupements de femmes, d'un ADG, et du conseiller technique du projet⁵. Au cours du travail de terrain, les autorités centrales et locales étaient aussi consultées concernant l'impact du projet et les relations de travail avec le projet.

14. A la fin de chaque visite d'une wilaya, une séance de restitution des premiers résultats avait été menée par l'équipe d'évaluation. Ces réunions, auxquelles participaient cinq représentants par oasis⁶, étaient un forum idéal pour obtenir l'opinion générale des bénéficiaires et participants du projet sur certains aspects clés, pour vérifier les informations obtenues dans un nombre limité d'oasis, pour informer les gens sur les résultats préliminaires de l'évaluation, et pour cerner les propositions pour une continuation de l'appui du projet.

¹ Sur la base de la liste des interviews menées en 1996/97, chaque 3^{ème} ménage a été visité. Si la personne à visiter n'était pas présente, la personne suivante sur la liste était interviewée. Dans la plupart des cas, les interviews saisies correspondaient aux prescriptions méthodologiques.

² Chaque 7^{ème} oasis figurant sur la liste des oasis couvertes par le projet a été sélectionnée. De telle manière, chaque région était comprise dans l'échantillon d'une manière équitable, avec un total de 9 oasis couvertes par l'enquête.

³ La marge d'erreur a été calculée à 10,1%.

⁴ Plus deux oasis lors de la mission de préparation. Ces neuf oasis avaient été sélectionnées d'une façon représentative par le chef de la mission pendant la mission de préparation.

⁵ Le Coordinateur du projet a accompagné la mission lors des derniers jours dans la wilaya d'Assaba.

⁶ Le nombre des participants à la 1^{ère} réunion en Adrar était d'environ 90 et de 250-280 en Assaba.

II. CONTEXTE ET CONCEPTION DU PROJET, MISE EN ŒUVRE ET RESULTATS

A. Zone et contexte d'intervention

15. L'ensemble du territoire de la République Islamique de Mauritanie (1.036.000 km², s'étend entre le 15° et 27° de latitude Nord, et entre le 5° et le 17° de longitude Ouest). Les deux tiers du pays sont rangés dans la catégorie « Sahara » ou « Sahel », avec une précipitation annuelle entre 0-150 mm pour la zone saharienne et 150-450 mm pour la zone sahélienne, et jusqu'à 600 mm en année exceptionnelle. La zone est actuellement menacée par le processus de désertification. La longue période de sécheresse a rompu l'équilibre fragile de l'écosystème. A ce facteur climatique s'ajoutent le comportement humain, une sédentarisation très élevée dans certaines régions qui surenchérit par la coupe abusive des arbres, le surpâturage, et une exploitation inadaptée. Le pays souffre des conséquences de la désertification sur la vie économique et sociale. L'un des aspects les plus spectaculaires et les plus graves de ce processus de désertification réside dans le mouvement des dunes et l'ensablement des infrastructures socio-économiques (agglomérations urbaines, voies de communication, villages, oasis, terres productives, travaux hydro-agricoles). Le résultat de cette menace d'ensablement est que l'exode rural est pratiquement généralisé pour la population affectée, démunie de moyens et de méthodes pour lutter contre ce phénomène ; la production baisse, les efforts de développement sont partiellement ou totalement anéantis.



Vue de l'oasis de Maaden (Adrar)
Source : Mouradi Benzaghoul

16. Le seuil de pauvreté est estimé à 370 \$EU par habitant et par an, et le seuil de pauvreté extrême est fixé à 275 \$EU habitant/an. En 1989/90, 57% de la population avait un revenu inférieur au seuil de pauvreté, tandis que 45% (environ 80% des pauvres) était en situation de pauvreté extrême. Le taux de pauvreté est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain : en 1990, 71% des pauvres et 59% d'extrêmement pauvres vivaient en milieu rural, comparé à un taux de 28% et 40% respectivement en milieu urbain¹.

17. La sécheresse a entraîné de grands changements dans l'économie et la vie sociale dans la zone. Le nombre de nomades a baissé de 65% dans les années 1960, et n'atteint que 12% à la fin des années 90. La pression sur les centres urbains et périurbains, la zone du fleuve Sénégal, ainsi que sur les grandes oasis comme Attar a beaucoup augmentée.

18. La zone appuyée par le projet couvre cinq régions ou wilayas : Adrar et Tagant dans la zone saharienne, et Assaba, Hodh el Gharbi et Hodh el Chargui (les deux dernières sont

¹ FIDA/Bureau de l'Evaluation : Evaluation du portefeuille de projets financés par le FIDA. Rapport de Synthèse, Vol. I, mars 1998, p. xxv.

habituellement appelées les Hodhs). La population totale peut être estimée à 0,8-1,0 millions, soit un tiers de la population totale du pays.

19. Traditionnellement, la production des dattes et l'élevage ont dominé dans l'agriculture des oasis. La superficie cultivée avec le palmier dattier est environ 5000 ha, dont 70% dans la zone saharienne. Dans l'extrême sud des Hodhs, les palmiers ne jouent plus un rôle économique du tout. Dans une année avec bonnes pluies, le rendement moyen peut atteindre 30-35 kg par arbre sous des conditions favorables, mais cela peut baisser à 15 kg pendant une année sèche. Il y a une variété de cultures cultivées sous les palmiers, qui bénéficient de l'ombre des arbres, tandis que le palmier bénéficie de l'humidité apportée pour irriguer les cultures annuelles, parmi lesquelles le blé, l'orge, et une variété des légumes. L'élevage est concentré sur les ovins et caprins, mais il y a aussi des camélidés et des ânes. La présence de bétail dans les oasis constitue un grand obstacle pour l'agriculture. La demande de matériel de clôture est par conséquent.

B. Conception du projet

20. Le projet Oasis, financé par le FIDA, le FADES et le Gouvernement, est actuellement à sa 2^{ème} phase. L'approbation du premier prêt date d'avril 1986, et le projet entré en vigueur en décembre 1986. Cette phase était clôturée en décembre 1992.

21. L'objectif de la 1^{ère} phase était d'accroître la production dans les oasis, d'améliorer les conditions de vie des populations oasiennes, de réduire l'exode rural, d'aider la sédentarisation des nomades, et de lutter contre la désertification. En parallèle, le projet visait à renforcer les institutions appelées des services aux oasis, essentiellement les services techniques du Ministère du Développement Rural et l'organisme de crédit qui existait à l'époque, le FND. Les principales composantes du projet avaient compris (i) des investissements dans les exploitations, financé par des crédits à MT (3 100 puits, 710 motopompes), (ii) la protection des oasis contre les divagations du bétail par 200 km de grillage et par la fixation des dunes (1 200 ha), (iii) la fourniture d'intrants aux exploitations par le secteur privé (engrais, semences, produits phytosanitaires etc.), (iv) l'amélioration des moyens de commercialisation (2 chambres froides et quatre camionnettes aux unions de coopératives), (v) le soutien institutionnel (bâtiments, coûts de fonctionnement, formation), (vi) des études et expérimentation (inventaire des oasis, commercialisation des dattes, études socio-économiques, alimentation des nappes, utilisation des énergies renouvelables).

22. Les coûts totaux de cette phase étaient de 20 millions de \$EU, dont 26% pour les puits et équipements des exploitations, 12% pour la protection des oasis, 12% pour les intrants et la commercialisation, 38% pour le support institutionnel, 9% pour l'assistance technique, et 3% pour les études. Ces coûts étaient financés à hauteur de \$EU 4,5 millions par le prêt du FIDA, \$EU 11 millions par le prêt du FADES et 5 millions par l'emprunteur.

23. Les réalisations du projet ont été évaluées en 1992 par une mission d'évaluation intérimaire qui démontrait les résultats suivants :

- Les crédits accordés par les institutions financières (UM 190 millions pour les crédits individuels [puits et motopompes] et UM 44 millions pour les crédits collectifs [clôture] souffraient d'un manque de suivi, d'une mauvaise qualité des intrants, et de détournements. Le taux de recouvrement cumulé s'élevait à 26% seulement. Les coûts de fonctionnement des institutions financières, 84% du montant du crédit accordé, étaient très élevés. Plus tard, deux institutions financières ont été clôturées par les autorités.
- L'approvisionnement en intrants a été mal assuré.

- La protection des oasis contre la divagation du bétail souffrait d'une mauvaise qualité des clôtures et de l'absence de plantation internes d'épineux.
- La lutte contre l'ensablement était le seul volet considéré comme un succès : les plantations étaient appréciées par la population et elles étaient en bon état au moment de l'évaluation (1992), en dépit des coûts élevés par ha.
- La vulgarisation n'avait pas d'impact grâce à la mise en œuvre tardive et à un manque de définition d'une approche répondant aux besoins de la population. Seulement quelques associations de femmes montraient des résultats positifs.
- Le suivi des nappes avait connu des retards considérables et n'avait pas contrôlé l'implantation des motopompes dans les oasis où les nappes étaient déjà surexploitées.
- Les études, enquêtes et expérimentations n'avaient été que très partiellement réalisées.
- La performance du suivi a été très modeste.
- La cellule de coordination n'avait pas pu contrôler la gestion financière du projet.
- Par manque d'études, l'impact économique et social du projet n'a pas pu être évalué. L'impact sur l'environnement a été positif concernant la protection contre l'ensablement, mais négatif concernant la surexploitation des nappes phréatiques. L'impact institutionnel a été jugé très faible (faillite des institutions financières, centres de formation abandonnés), sauf quelques groupements de femmes.
- L'institution coopérante n'a supervisé le projet que de façon superficielle. Son travail a été essentiellement comptable et n'a pas influencé les orientations du projet.

24. L'accord du prêt du FIDA pour la 2^{ème} phase a été le 07.10.1994, basé sur le rapport d'évaluation du juillet 1994¹. Le projet entrant en vigueur le 8.02.1995, et la date de clôture a été prévue pour le 30.06.2002. Les coûts totaux ont été calculés à 17,2 millions de \$EU financés par le prêt du FIDA à hauteur de 7,8 millions ; un prêt du FADES à même hauteur, et une contribution de l'emprunteur de \$EU 1,5 millions ; 22% des coûts de base de 13,7 millions de \$EU étaient destinés pour le développement des ressources en eau, 9% à l'appui à la production, 14% à la protection de l'environnement, 31% au développement communautaire, et 24% à l'animation et à la gestion². Le plan de financement original est présenté au tableau 1.

Tableau 1 : Plan de financement de la 2^{ème} phase (en '000 \$EU)

Composante	FIDA	FADES	Bénéficiaires	Govt	Total
Ressources hydriques	1769	1769	303	0	3842
Appui à la vulgarisation	745	745	0	11	1501
Protection de l'environnement	753	753	0	1086	2592
Développement et crédit mutualiste	2606	2606	0	29	5242
Gestion du projet	1946	1946	0	146	4038
Total	7820	7820	303	1272	17215
en % du total	45%	45%	2%	7%	100%

¹ RIM, Projet de Développement des Oasis Phase II, Rapport de Pré-Evaluation. Rapport principal et annexes. Rapport No. 0522-MR.

² Les autres provisions pour les imprévus physiques et financiers s'élevaient donc à 3,9 millions.

25. Les objectifs de la 2^{ème} phase étaient d'améliorer les revenus et les conditions de vie des résidents des oasis touchées à travers l'accroissement de la productivité des cultures irriguées, cultures de décrue et cultures pluviales ainsi que dans d'autres secteurs comme la protection des oasis par la fixation des dunes, et la création de 140 associations oasiennes gérées par les membres afin de mieux gérer leurs ressources naturelles et financières. L'approche envisagée était l'approche participative, à travers l'appui des oasiens à l'identification, la planification, le financement, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement, en se basant essentiellement sur les besoins exprimés par les résidents.

26. Le groupe cible du projet visait l'ensemble de la population engagée dans des activités agricoles dans les oasis et villages participants, estimée à 7500 exploitations dans les oasis palmeraies et 2000 dans les oasis d'agriculture de décrue¹, ces derniers dans les deux Hodhs. Les critères de choix proposés pour les oasis et villages à appuyer comprenaient une répartition équitable entre les cinq régions, potentiel et besoin en exploitation des ressources hydriques, importance de l'agriculture, gravité des problèmes d'environnement, volonté des populations à s'organiser, absence de riches propriétaires terriens absentéistes, et homogénéité de la population. Les 140 oasis satisfaisant ces critères où le projet aurait dû créer des associations représentaient environ un tiers des oasis du pays.

27. Les bénéfices attendus du projet étaient les suivants :

- Augmentation moyenne de 50% de la production et de 65% des revenus agricoles ;
- Création d'emplois dans le cadre des travaux de fixation des dunes et de boisements agro-pastoraux ;
- Existence, en fin de projet, d'associations oasiennes autonomes susceptibles de gérer et de financer leurs propres activités de développement.

28. La conception envisageait une Unité de coordination du projet (UCP), au niveau central, chargée de la coordination, du contrôle financier, de l'établissement des rapports et de la liaison avec les institutions nationales (MDRE, Plan) et bailleurs. L'UCP devait être supervisé par un Comité de coordination national composé des directeurs du MDRE, du directeur des finances du Ministère du Plan, d'un représentant des associations oasiennes par zone d'intervention, des quatre directeurs d'unités régionales et du coordinateur du projet. Ce comité devait être chargé de l'orientation du projet et de l'approbation du budget de l'UCP.

29. Au niveau régional, quatre unités régionales de développement des oasis (URDO) étaient envisagées pour les wilayas d'Adrar, du Tagant, de l'Assaba et des deux Hodhs. Les URDO devaient être responsables de la gestion et du suivi des actions de développement dans leur zone respective, avec une perspective de transférer leur rôle aux unions régionales des associations. Une URDO devait comprendre : un directeur régional, trois techniciens pour l'animation, la vulgarisation et le crédit, et cinq agents de développement de groupements (ADG).

30. Au niveau des oasis, la planification et la mise en œuvre devaient être confiée aux associations oasiennes. Les associations devaient aussi recevoir directement l'assistance technique fournie par le projet.

¹ Soit une population totale d'environ 60 000 personnes.

31. Vers la fin de l'année 1994, la FAO accordait un projet de coopération technique de 65.000 \$EU pour la formulation d'une législation sur le développement des oasis. En outre, le gouvernement proposait de confier un volet assistance technique à la FAO. Le conseiller technique de la FAO commençait son travail au pays en novembre 1995.

C. Evolution du contexte et de la conception au cours de la mise en œuvre

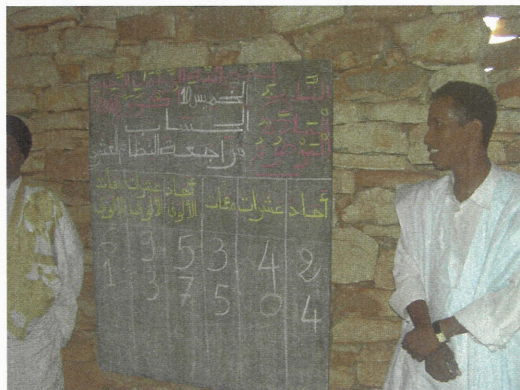
32. La 2^{ème} phase du projet avait démarré dans presque le même esprit négatif qu'à la 1^{ère} phase. Au mois de juin 1995, deux mois après l'entrée en vigueur du projet, l'effectif comptait 149 agents, contre 60 prévus. Au mois de mars 1996, le coordinateur du projet était relevé de ses fonctions, et deux directeurs des URDO étaient remplacés. Certaines positions du budget étaient surexploitées : 14 mois après le démarrage, 26% du prêt étaient déjà consommés, violant certaines conditions de l'Accord du prêt. La mauvaise gestion financière du projet et le taux bas des réalisations concrètes menaient à une mission conjointe du FIDA et du FADES au mois de juin 1996, qui élaborait un cahier des charges pour la mise en place d'une comptabilité informatisée. Une mission de supervision du FADES au mois de novembre 1996 et une mission de reformulation du FIDA proposaient le regroupement des activités du projet sur la base des montants encore disponibles, rejetaient des dépenses à hauteur d'un million de \$EU comme non-éligible sur le prêt, recommandaient de réduire l'effectif du personnel aux prévisions du rapport d'évaluation, et proposaient de comprimer certains programmes. Lors de la mission de reformulation, le groupe cible a été réduit à environ 80 oasis, au lieu des 140 oasis et villages programmés. Le rapport d'actualisation a été finalisé en mars 1997, et les mesures d'assainissement ont été menées entre février et mai 1997. C'est ainsi que le début des activités de développement commençait effectivement au premier trimestre 1997, environ deux ans après l'entrée en vigueur. Plus tard, en 2000, lors de la revue à mi-parcours, le nombre d'oasis incluses dans le projet a été réduit encore une fois à 70. Ce changement a rendu le programme de travail plus réaliste et a donné les ressources humaines et financières disponibles. Néanmoins, il a effectivement augmenté le coût moyen du projet par oasis de USD 125 000 à USD 250 000.

33. Un autre changement de la conception émergeait dans le volet crédit. Suivant la conception originale, les associations devaient être en charge de l'accord des prêts aux habitants, sur refinancement d'une institution financière nationale. Suite à une mission d'appui effectuée en 1996 et à des négociations peu fructueuses avec l'UNCACEM, ce concept a été modifié et a envisagé la création de Fonds d'Investissement et de Crédit Oasien (FICO). Ceux-ci devaient opérer suivant les dispositions de la nouvelle loi 98-008 sur les caisses d'épargne et de crédit en reprenant toutes les activités d'épargne et de crédit des associations. Après la publication de la loi, qui n'envisageait que des structures coopératives ou mutuelles, cette appellation a été transformée en « Mutuelles d'investissement et de crédit oasien » (MICO). L'option d'impliquer l'UNCACEM a été entièrement abandonnée à cause des propositions très coûteuses faites par l'UNCACEM et de l'incertitude concernant sa capacité de rendre des services de proximité dans la zone d'implantation du projet.

34. Récemment, il y avait un changement de la politique de la BCM concernant l'agrément des MICO. Les MICO sont établies comme mutuelles d'épargne et de crédit selon la loi portant sur les coopératives d'épargne et de crédit. La BCM se juge incapable d'effectuer une supervision effective des petites coopératives éparpillées dans le pays. Elle cherche alors à responsabiliser des structures faîtières avec les services d'inspection, de vérification des comptes et d'audit et de leur permettre de soumettre les rapports trimestriels à la banque centrale, et non les caisses de base comme prévu dans la loi. La BCM avait donc décidé de ne pas agréer d'autres MICO avant qu'une structure faîtière ne soit créée, même si cette décision n'est pas conforme aux dispositions

légales. Néanmoins, la BCM tolère les MICO, sans aucun intérêt pour interrompre leurs opérations.

35. La clôture du projet est prévue pour les deux bailleurs en juin 2003 après la consommation des ressources financières à cette date.



Compte rendu des informations et discussions
durant une réunion d'association oasienne.
Source : Mouradi Benzaghrou.

D. Etat de décaissements

36. Sur le prêt du FIDA, 97% ont été décaissés au 16 octobre 2002, comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Etat de décaissements sur le prêt du FIDA (au 16.10.2002) en DTS '000

Titre	Montant alloué	Montant décaissé	Reliquat	Taux de décaissement
Travaux de génie civil	1460	993	467	68,0%
Véhicules, matériel de bureau	260	272	-12	104,7%
Equipements matériaux	550	346	204	63,0%
Fixation des dunes	153	156	-3	101,9%
Formation, assistance technique, études, vérification	940	1168	-228	124,2%
Crédit mutualiste	350	299	50	85,5%
Coûts de fonctionnement	1650	1653	-3	100,2%
Non alloué	37	0	37	0
Montant autorisé	0	348	-348	100%
TOTAL	5400	5236	164	97,0 %

11. L'état des décaissements sur le prêt du FADES au 23 octobre, présenté au tableau suivant, montre un taux de décaissement de 87,6%.

Tableau 3 : Etat de décaissements sur le prêt du FADES (au 23.10.2002) en KWD '000

Titre	Montant alloué	Montant décaissé	Reliquat	Taux de décaissement
Développement agricole	548	357	191	65,1%
Production agricole	90	77	13	85,6%
Clôture	60	22	38	36,7%
Fixation des dunes/reboisement	62	57	5	91,9%
Appui aux associations oasiennes	280	218	62	77,9%
Appui aux agences d'exécution	1100	1014	86	92,2%
Vulgarisation et formation	260	208	52	80,0%
Non-alloué	0	150	-150	100,0%
Total	2400	2103	297	87,6%

Le reliquat total sur les deux prêts est alors d'environ 1,1 millions de \$EU en octobre 2002.

37. Sur les décaissements du prêt du FIDA, 19% ont été utilisés pour les travaux de génie civil, 5% pour véhicules/matériel de bureau, 7% pour équipements matériaux, 3% pour les matériels pour la fixation des dunes, 22% pour la formation, l'assistance technique, les études et la vérification, 6% pour le micro-crédit, 32% pour les coûts de fonctionnement, et 7% pour autres objectifs autorisés. Le reliquat hors du compte spécial était de 164.334 DTS à cette date. Sur les décaissements du FADES, 17% ont été utilisés pour le développement agricole, 4% pour la production agricole, 4% pour l'environnement (clôture et fixation des dunes), 10% pour l'appui des associations oasiennes, 48% pour l'appui institutionnel, 10% pour la vulgarisation et la formation et 7% pour le fonds non-alloué¹.

E. Principaux résultats obtenus

Associations de gestion participative des oasis

38. Dans le cadre du développement institutionnel, le projet a engendré une série exceptionnelle d'innovations, piloté par la création de 69 Associations de Gestion Participative des Oasis (AGPO). Les AGPO sont l'un des meilleurs succès du projet, dans la conviction que la plupart des oasiens ainsi que dans l'opinion de la mission. Pour pouvoir accomplir les nouvelles tâches de développement oasien que le projet leur avait confié, le cadre réglementaire a dû être changé, et une loi sur leur création et fonctionnement (loi 016/98) a été introduite en 1998 par l'intervention du projet, du FIDA et de la FAO². Les AGPO sont responsables pour initier, planifier, diriger et suivre toutes les activités de développement dans leur zone. Toute activité du projet, collective (public) ou individuelle (privé), passe à travers les associations et se déroule sous leur responsabilité et contrôle direct. C'est à travers les associations que la formation, le suivi et l'accès au crédit sont organisés. Ainsi, le projet avait évité l'approche sectorielle au

¹ La définition des titres du budget n'est pas la même pour le FIDA et le FADES.

² La FAO avait financé l'élaboration d'une proposition de la nouvelle loi portant sur les AGPO entre novembre 1994 et mai 1995. La proposition du texte a été révisée lors d'un atelier en décembre 1995, l'avant-projet était finalisé en février 1996 et soumise au conseil des ministres vers la fin de l'année 1996.

développement ou l'orientation vers un groupe cible spécifique (comme les pauvres), mais regroupait l'ensemble de la population oasienne et les menait vers un processus participatif de décision sur les priorités de développement. Ces plans étaient basés sur les activités d'intérêt collectif, sans exclure à priori personne. Cette approche évitait aussi que les interventions du projet mènent plutôt à la provision de 'club goods' pour l'élite locale au lieu de biens publics pour le bien-être communautaire.

39. Les associations ont donné lieu à un premier cadre organisationnel et point focal pour les rencontres au niveau communautaire, permettant la planification et mise en œuvre des activités communautaires par la population. C'est l'aspect le plus apprécié du projet par la majorité des populations oasiennes, notamment sur le plan social, avant même le plan économique. Cela permet une participation large de la population en évitant le monopole de prise de décision, par quelque individu que ce soit avec pouvoir économique, traditionnel ou spirituel. Cependant, elles ont complété les mécanismes préexistants de prise de décision et d'entraide sociale sans les remplacer. En ce qui concerne l'adhésion sociale à une meilleure gestion des ressources naturelles, l'association a permis l'intégration de l'ensemble de la population à la prise de décision, ce qui représente un progrès énorme par rapport à la situation antérieure. Cependant, les actions menées dans ce domaine ont connu jusqu'à aujourd'hui une performance encore mitigée : bonne performance concernant les infrastructures hydrauliques, mais insuffisante pour la fixation des dunes/le reboisement.

40. Le degré très élevé de responsabilité transférée aux associations est avant tout le résultat d'un changement radical de l'approche après la fin de la 1^{ère} phase. L'évaluation intérimaire de 1993 avait recommandé que «des actions futures soient orientées vers l'organisation des populations oasiennes», afin de permettre l'adoption d'une «approche programme» qui pourrait mieux prendre en compte les caractéristiques, contraintes, atouts et initiatives locales. La question a été soulignée encore quelques années plus tard, au moment de la mission de reformulation, qui trouvait que "l'évaluation finale de l'exécution [de la première Phase] ... montrait, en même temps, que la principale faiblesse du projet était d'ordre institutionnel".

41. Toutes les associations sont aujourd'hui agréées par la loi, toutes les associations ont leur comité de gestion, et entre 80-85% des associations ont aussi les autres comités prévus (comité d'approvisionnement, d'aménagement hydraulique et d'environnement/reboisement). Un tiers des AGPO a créé encore d'autres comités, comme un comité de crédit, un comité de suivi et du contrôle ou un comité de la condition féminine. Dans les très anciennes oasis historiques, comme Chinguetti, Ouadane et Tichitt, les associations préexistantes pour la sauvegarde du patrimoine naturel, architectural et culturel, exécutent les fonctions de développement, comme prévue dans l'article 18 de la loi 016/98.

42. Le nombre des membres des AGPO avait atteint 9376 personnes au moment de leur création. Il semble qu'au début, il y avait une attitude d'attentisme, qui a été surmontée avec les premiers résultats tangibles du projet. L'évolution progressive des associations est apparente dans l'augmentation du nombre des adhérents à 12844 en octobre 2002, ce qui représente un taux d'accroissement de 37%. Certaines associations ont même enregistré presque 500 membres. Le taux de pénétration des ménages des oasis est alors de 63%.

Tableau 4 : Membres des AGPO au mois d'octobre 2002

Wilaya	Adrar	Tagant	Assaba	Hodhs	Total
Nombre des AGPO	22	19	16	12	69
Nombre des adhérents	4.845	3.107	3.222	1.670	12844
dont femmes	1.391	761	1.043	384	3579
Femmes en % du total	29%	24%	32%	23%	28%

Le tableau montre aussi que les femmes composent 28% des membres des AGPO.

43. La loi stipule que l'assemblée générale (AG) serait bi-annuelle si au moins la moitié de ses membres le demandent. Les AG sont tenues d'élaborer le programme participatif de développement de l'oasis, pour déterminer la répartition des bénéfices des activités prioritaires, pour renouveler/élire les membres des différents comités, et pour examiner et approuver les requêtes d'adhésion à l'association. Dans la majorité des associations, les membres des comités sont habituellement réélus par acclamation consensuelle lorsque leur performance est considérée satisfaisante. En moyenne, les AGPO ont tenu 9 AG dans une période de 3,5 ans, ce qui représente plus que les exigences légales. Les requêtes d'adhésion sont effectivement placées devant les AG. En moyenne, 60% des membres participaient à la dernière AG pour 62 AGPO recensées, ce qui montre que les oasiens s'intéressent beaucoup aux décisions concernant leur environnement.

44. Il paraît qu'il y a deux règles pas toujours respectées par les AGPO. La première concerne la provision de la loi que tous les membres du comité de gestion doivent être résidents à plein temps dans leur oasis, ce qui pose un grand problème dans les zones de transhumance pastorale. La deuxième concerne le renouvellement régulier des comités suivant le règlement intérieur ; 80% des associations confirmaient dans l'enquête que cette provision n'a pas toujours été respectée. Il n'y a cependant pas de sanction "formelle" prévues pour ce manque de respect du règlement intérieur.

45. La procédure de sélection des oasis a impliqué les comités régionaux pour le développement des oasis, qui avait inclue aussi les directeurs des URDO. L'importance de ces comités a diminué graduellement, une fois les décisions sur le choix des oasis finalisées.

46. Là où les critères de choix des associations ont été appliqués plus rigoureusement, notamment l'homogénéité sociale et géographique, un taux bas de transhumance et une « influence urbaine » faible, le succès des associations est plus visible et prononcé que dans les autres, et la motivation et la participation constante à la vie associative sont plus élevées. Ces facteurs ont des implications sur la motivation et la participation constante à la vie associative, ainsi que sur le temps requis pour arriver à un consensus et pour avancer dans la mise en œuvre des plans de développement.

47. La formule du projet Oasis de permettre aux groupements féminins d'adhérer aux associations sous forme de personnalité morale est très pertinente. Elle a été souvent citée comme différence décisive par rapport aux expériences relativement négatives avec les coopératives, étant donné que c'est à travers les associations que la formation, le suivi et l'accès au crédit sont organisés.

48. La prise de conscience d'une contribution à l'identification, la programmation et la mise en œuvre des activités d'intérêt commun sont encore à un stade initial. Dans certaines oasis, les

plans de développement n'ont pas été renouvelés périodiquement. Les indicateurs de compétence des gestionnaires, de la situation financière, de la transparence dans la prise de décision, de la délégation des tâches aux autres comités, du suivi, du contrôle, et de la régularité des réunions des comités, de la gestion des associations, notamment de leurs conseils d'administration, permettent de juger les résultats comme bons. Le renouvellement des instances varie selon les associations ; il est en moyenne acceptable, et parfois très bon. En termes de mobilisation des ressources locales, la performance des AGPO est satisfaisante. Le volume d'appui du projet aux AGPO pour les activités prioritaires génératrices de revenus (telles que les boutiques villageoises, les banques de céréales, les parcs de vaccination du bétail, les boucheries et boulangeries, etc.) ou à caractère social (telles que l'équipement de certains centres de santé, salles de classe, etc.) s'élève à près de UM 59 millions, ce qui devait représenter 70% du total des coûts. La contribution de l'AGPO aurait dû être de 30% par rapport aux financements du projet, donc d'environ 18 millions. En réalité, le taux de contribution a été souvent plus faible car le taux de 30% n'a pas toujours été respecté.

49. Par le biais de ses interventions et de sa formation, le projet a indirectement stimulé l'émergence de nouveaux leaders locaux. Tous les comités de gestion des AGPO ont une représentante femme, et les femmes sont aussi représentées dans les conseils d'administration des MICO. Environ un tiers des gestionnaires des MICO sont des femmes (50 % dans l'Assaba) et à peu près autant de responsables des comités de contrôle des MICO sont des femmes, pour les associations, le taux de participation des femmes (hors des MICO) est certainement plus bas.

50. L'approche participative s'est avérée avoir un impact fort dans le sens où elle ne se limite pas à l'élaboration conjointe des activités prioritaires entre les comités de gestion et les AG. C'est peut-être la première fois dans l'histoire de la République que des fonds publics destinés à l'intérêt collectif sont gérés localement, un fait très apprécié par les oasiens et qui a généré beaucoup d'intérêt. En ce qui concerne la capacité des membres des instances de gestion à poursuivre une approche participative, il existe encore des lacunes à combler par la formation, notamment dans la conduite des AG. La volonté de poursuivre continuellement une approche participative apparaît être solide et sincère ; il existe une conscience très répandue que l'adhésion des membres à l'association dépend beaucoup du bon fonctionnement d'un cadre de concertation participatif.

51. Les associations assurent l'approvisionnement de la population en produits de première nécessité et autres produits de consommation à travers les boutiques villageoises, les magasins de commerce général ou de vente de gaz, les boulangeries/pâtisseries villageoises et également par la réalisation de l'engraissement du bétail destiné à la consommation ou à la commercialisation. Les actions permettent aux populations d'accéder aux biens de consommation d'une manière importante et à des prix abordables grâce au système de gestion communautaire mis en place par les associations.

52. La formation est considérée encore insuffisante, en dépit du nombre impressionnant des stages de formation menés par le projet (environ coûts totaux de 0,65 millions de \$EU pour la formation et la vulgarisation). Cependant, la régularité de la formation et du suivi varie beaucoup entre les wilayas. Surtout pour les dernières associations créées, le «menu» d'interventions a été trop standardisé par manque de temps et de ressources humaines disponibles. La durée et la séquence des sessions de formations n'ont pas toujours été satisfaisants. Dans des cas où les MICO ont été établies en même temps que les associations, ces dernières sont parfois vues comme moins importantes et souffrent d'une participation moins régulière et dynamique.

53. La création des associations a permis une participation plus large de la population en évitant que seulement quelques individus avec un pouvoir économique, traditionnel ou spirituel prennent les décisions. Cependant, elles sont complémentaires aux mécanismes préexistants de prise de décisions et d'entraide sociale sans les remplacer. En ce qui concerne les mécanismes de réciprocité et les pratiques agricoles coutumières, il existe un consensus que les associations ne mettent pas en danger ces mécanismes d'entraide mutuelle gratuite tels que la *twize* (échange de main d'œuvre). Toutes les AGPO jugeaient les effets du projet sur l'entraide positivement ou très positivement (65%). En ce qui concerne l'adhésion sociale à une meilleure gestion des ressources naturelles, cette augmentation d'échelle du quartier d'une oasis à l'oasis entière comporte des potentialités énormes. Cependant, les actions menées dans ce domaine ont connu jusqu'à aujourd'hui une performance encore mixte: Bonne concernant les infrastructures hydrauliques, mais insuffisante pour la fixation des dunes et le reboisement.

54. L'acceptation des associations par les populations oasiennes et leur légitimité est largement déterminée par leur performance générale, qui varie de localité à localité. Les associations ne sont pas vues comme entités "parachutées" d'ailleurs, mais leur "propriété" locale commence à s'établir. L'acceptation des associations par les autorités gouvernementales locales et leur légitimité varient, et dépend encore beaucoup des perceptions et attitudes des individus. Pour le moment, l'acceptation des associations par le gouvernement central et leur légitimité auprès des acteurs à ce niveau reste en quelque sorte faible, en dépit des mots d'encouragement par certains personnages politiques hautement placés. Les services techniques ministériels directement impliqués dans l'exécution du projet traitent les associations comme toute autre institution d'un projet, pendant que souvent les autres services techniques ministériels ne sont même pas conscients de leur existence.

55. Dans le cadre limité, tel qu'il a été défini par la loi, les associations ont eu un impact très positif sur le développement local. Il reste cependant deux contraintes majeures pour l'avenir, qui dépassent probablement la capacité de les influencer par un projet. Ces contraintes se réfèrent aux rôles dû aux des associations comme instance du gouvernement local et comme instance de développement ou plus spécifiquement, au fait que leur rôle n'a pas été défini finalement et précisément.

56. *La première contrainte* est liée au fait que les AGPO sont en charge de décisions sur les infrastructures locales, comme les pistes, les écoles, les pharmacies, la protection de l'environnement par la fixation des dunes, etc. Ici, le rôle des AGPO se chevauche avec le rôle des autorités locales du gouvernement, les communes ou *mughataa*. Les élus des communes ont un mandat de veiller sur les infrastructures locales, à l'exception des responsabilités du gouvernement central, qui dépasse en principe le mandat des élus des oasis. Pendant que les AGPO ont accès aux ressources du projet, l'accès des communes aux ressources de l'état est plus limité. Cela vaudrait bien la peine de trouver une formule de coexistence entre les deux instances de développement local et politique afin de contribuer à l'avancement du processus démocratique de la décentralisation.

57. *Le deuxième concerne* la pérennité. Bien qu'il soit trop tôt pour en juger finalement de la durabilité des associations, il paraît qu'au moins un tiers parmi eux a déjà un potentiel considérable de pérennité. On constate néanmoins une certaine perte d'intérêt à l'évolution des associations (parfois mis en arrière par les MICO), une situation qui probablement peut être corrigée seulement avec l'approbation de nouveaux textes d'application – comme prévu dans le

décret 99-059. Il est aussi urgent de mitiger de futurs impacts négatifs sur l'environnement que seules les associations peuvent affronter si le cadre légal le leur permet. En ce qui concerne la capacité des associations à générer un nouvel esprit et approche vers le développement oasien, il est trop tôt pour pouvoir s'attendre à des initiatives innovatrices qui ne relèvent pas du tout de l'intervention du projet. La prise de conscience d'une contribution à l'identification, à la programmation et à la mise en œuvre des activités d'intérêt commun sont encore à un stade primaire. La création des deux unions (Assaba et Adrar) formées sans appui du projet – en soi un indicateur de dynamisme – donne une opportunité incontournable pour la mise en œuvre décentralisée d'une extension d'appui externe. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions concernant la viabilité de ces unions, cela vaudrait la peine de les appuyer légèrement dans l'optique de transférer une partie des activités de développement leur incombant à moyen/long terme.

58. En réfléchissant sur la pérennité des AGPO, il faut se souvenir que la plupart des ressources du projet viennent de l'extérieur : de l'état, sur financement des bailleurs de fonds. L'expérience montre qu'il n'est pas du tout certain que l'état continue à verser ses moyens aux structures de base, une fois le projet clôturé. La pérennité des associations dépend alors soit d'une continuité des versements des fonds par l'état ou des tâches concrètes confiées à elles par la loi. C'est là que les efforts du projet restent bloqués : après l'entrée en vigueur de la loi 016/98, il n'y avait plus de décret d'application sur la délimitation du bassin péri-oasien, ce qui laissait ouverte la question de comment protéger les ressources naturelles, notamment les ressources en eau. La surexploitation des nappes phréatiques indique qu'il faudrait bien trouver une solution dans des délais courts, et confier la tâche de protéger les nappes soit à une structure étatique compétente, soit aux associations des oasis.

F. Mutuelles d'investissement et de crédit des oasis

59. Les Mutuelles d'investissement et de crédit oasien (MICO) sont un élément indispensable dans la stratégie de développement du projet d'amélioration des conditions de vie et d'augmentation des revenus de la population. Depuis la création des premières MICO en 1997, et après le transfert de toutes les activités d'épargne et de crédit des AGPO aux MICO, les MICO ont accordé plus de 20.000 crédits aux membres, ce qui prouve que le concept a été bien accepté par la population et reste très valable pour eux. Les MICO fonctionnent alors comme 'banque' villageoise, finançant les activités économiques des adhérents. En outre, elles servent de lieu d'investissement des AGPO. Le projet effectuait les refinancements des MICO à travers les AGPO, en non à travers les MICO directement. Les AGPO reçoivent donc les refinancements du projet, versent les montants reçus aux MICO sous forme des parts sociales et sont obligées de rembourser les crédits au trésor à l'échéance. De telle manière, les AGPO peuvent tirer un bénéfice sur les investissements faits, à condition que la MICO fasse un bénéfice à repartir. Les AGPO sont alors très intéressées à une bonne gestion de la MICO. A la fin de l'exercice 2001, 45% des MICO distribuaient des bénéfices aux membres, dont les AGPO et bénéficiaient au pro rata de leurs investissements. Compte tenu de l'importance des MICO dans l'augmentation des revenus des oasis, et de l'opinion des habitants que les investissements doivent nécessairement être financés par les crédits, il faut aussi conclure que l'objectif du projet d'améliorer les conditions de vie ne peut pratiquement pas être atteint dans une situation où la MICO ne fonctionne pas bien.

60. Soixante-neuf (69) MICO ont été créées, dont 67 sont fonctionnelles. Les MICO sont établies selon les prescriptions de la loi, avec l'assemblée générale des membres comme organe le

plus important, un conseil d'administration pour gérer les affaires de la mutuelle, un comité de crédit (3-5 personnes), un comité de contrôle (3 personnes) et des gérants pour les affaires quotidiennes. Les MICO suivent le modèle des «Associations de Services Financiers» ; ceci implique qu'elles mobilisent leur fonds qu'à travers parts sociales, que le nombre de produits bancaires est plus limité, et qu'elles distribuent des bénéfices aux membres. Ce modèle est bien adapté à l'environnement socio-économique des oasis. Il permet une gestion assez simple des fonds, et facilite la comptabilité.

61. Les MICO ont deux produits de crédit : le crédit à court terme (CT) et le crédit à moyen terme (MT). Les taux mensuels moyens étaient 3% le mois pour le CT et 0,8% le mois pour le MT. Les conditions du crédit sont assez simples et permettent même aux pauvres d'obtenir des crédits. Les MICO ne demandent pas des garanties des emprunteurs à CT. L'accès aux services des MICO est simplifié pour les femmes qui adhèrent souvent à travers leurs groupements, ce qui diminue les coûts d'adhésion pour elles. Outre des services bancaires classiques, les MICO financent des contrats d'approvisionnement, un service très apprécié par les membres. Seulement 3 des 62 associations enquêtées n'offrent pas ce service, et en moyenne, les MICO et AGPO ont fait 37 contrats d'approvisionnement depuis leur création.

62. Au mois de mai 2002, le nombre des membres des MICO avait atteint 19 650, parmi lesquels 9616 hommes, 4011 femmes, 60 associations et 577 groupements. Le nombre total des femmes participantes dans les MICO peut néanmoins être estimé à environ 8000, compte tenu de leur affiliation à travers les groupements. Les MICO ont donc un taux moyen de pénétration de 100% des ménages et 44% des adultes. Ce taux de pénétration des MICO est alors de plus de 50% supérieur à celui des AGPO. Le taux d'accroissement du sociétariat des MICO s'est montré très satisfaisant.

63. A la fin d'avril 2002, la capitalisation à travers les parts sociales, hors de réserves, avait dépassé d'UM 200 millions, soit environ \$EU 1,5 million. Le taux d'accroissement des parts sociales dans les wilayas de l'Adrar et de l'Assaba s'est développé de façon satisfaisante, mais très lentement au Tagant et dans les Hodhs. Depuis l'origine, les MICO ont accordé 21 130 crédits aux membres, dont 14344 aux hommes, 5193 aux femmes et 999 aux groupements et autres. Tandis que les hommes représentaient 49% des adhérents, ils ont obtenu 68% du nombre des crédits accordés. D'un autre côté, les femmes qui étaient représentées individuellement avec 20% et à travers leurs groupements avec 3% avaient reçu 30% du nombre des crédits. Le volume cumulé des crédits accordés depuis l'origine s'élevait à UM 973 millions, dont UM 205 millions des crédits en cours. Le degré d'utilisation des ressources prêtables pour l'octroi des crédits est généralement très satisfaisant. L'évolution des crédits dans la dernière année est aussi très satisfaisante. En moyenne, les MICO ont augmenté leurs volumes de crédit de 85% pendant une période de 14 mois. A la fin de l'année 2001, la moyenne des crédits CT et MT en cours était de 41.600 UM et de 95.800 UM à la fin du mois de mars 2002. Ces chiffres, qui incluent les crédits à moyen terme, les crédits aux associations pour l'approvisionnement de la population et les crédits aux groupements de femmes, montrent que les services des MICO sont à la portée de toute la population.

64. Le recouvrement est l'une des faiblesses des MICO. A la fin de l'exercice 2001, il y avait seulement 12% des MICO qui n'avait pas de crédits en retard, et 17% des MICO sans problème avec le recouvrement. Le volume des crédits en retard s'élevait à 43.4 millions d'UM à la même date, ce qui représenterait 26,2% du crédit en cours.

65. A la fin de l'année 2001, tous les MICO dans 3 régions avaient un résultat positif, mais seulement 71% dans le Tagant. Seulement 45% des MICO étaient capable de redistribuer des bénéfices aux membres. Le résultat net de l'exploitation globale montrait un montant de 15,5 millions d'ouguiya, après provisions de 10,6 millions. La cause principale n'est pas due à cause d'une basse marge de revenus, mais à des provisions élevées pour les impayés. Même dans les zones peu peuplées, il est possible de tirer profit des MICO.

66. Les refinancements du projet (deux fois le montant des parts sociales pour le crédit à court terme et trois fois le montant des parts sociales pour le crédit à moyen terme) ont effectivement augmenté les ressources prêtables des MICO, mais restent insuffisant pour répondre aux besoins de tous les sociétaires. D'un autre côté, ces refinancements ont indiqué aux sociétaires la possibilité d'une augmentation des ressources des MICO prioritairement à travers un apport supplémentaire par le projet et non par une plus grande mobilisation de leur propre épargne. Au 30 juin 2002, 100% des MICO avaient obtenu des refinancements pour le crédit à CT et 80% pour le crédit MT. Le volume total des refinancements des MICO s'élevait à presque 167 millions d'UM, dont 40% pour le crédit à CT et 60% pour le crédit à MT. Le taux de remboursement moyen de 64% n'est pas satisfaisant.

67. Le niveau de maîtrise de la gestion des MICO est généralement entre satisfaisant et très satisfaisant, avec certaines exceptions surtout. Le système du suivi des activités des MICO est aussi accompli à un niveau très satisfaisant. La plupart des MICO, mais pas tous, sont visitées plus ou moins régulièrement par les agents du projet ou de l'ANADELP. Ces agents corrigent de petites erreurs sur place, participent à la formation locale, assistant à la comptabilité et au remplissage de formulaires et vérifient l'observation du règlement intérieur. L'ANADELP est actuellement aussi en charge de l'arrêté des comptes des MICO. Le suivi des MICO est l'un des éléments de leur succès.

68. Presque tous les membres, et surtout les emprunteurs, sont unanimes sur le fait que les crédits des MICO ont eu un impact très positif sur les revenus. L'encadrement menait les MICO généralement à un niveau de conscience et de maîtrise de gestion qui leur permette de faire une bonne sélection des emprunteurs. Dans la plupart des cas, les investissements des emprunteurs ont eu des bénéfices assez élevés pour rembourser le crédit avec « intérêt » et tirer profit des activités.

69. Néanmoins, il y a des cas dans pratiquement tous les oasis où les gens pauvres ont eu des problèmes avec la gestion du crédit et sont tombés finalement dans l'endettement. Ceci était causé par l'utilisation du crédit pour la consommation et la mauvaise gestion des activités génératrices de revenus. Les responsables des MICO ont généralement tiré la conclusion qu'il faut éviter d'accorder des crédits aux personnes qui ne savent pas investir d'une manière raisonnable ou qui sont inaptes ou handicapées à un degré qu'elles ne peuvent pas donner suffisamment de garantie pour le remboursement.

70. Les MICO sont toujours parmi les ingrédients les plus souvent cités par la population pour indiquer les causes de progrès visible dans les oasis. L'expansion des petites entreprises et des palmeraies, l'achat de motopompes et de systèmes d'irrigation, n'auraient pas été possible sans l'existence et le bon fonctionnement des MICO.

71. D'un autre côté, l'excellente gestion d'une MICO peut aussi entraîner l'achat de motopompes à grande échelle par beaucoup d'oasiens, ce qui peut entraîner une utilisation excessive des ressources en eau, et finalement la baisse de la nappe phréatique.

72. Les acquis et faiblesses des MICO peuvent être résumés comme suit :

Acquis	Faiblesses
➤ Services financiers de proximité très appréciés par les adhérents ➤ Bon modèle pour les oasis afin de mobiliser les ressources locales et d'accorder des crédits ➤ Système adapté aux prescriptions religieuses ➤ Participation élevée dans les MICO par la population (taux d'adhérence, participation aux risques, à la gestion et aux assemblées générales) ➤ Participation des femmes satisfaisante ➤ Facilitation de l'accès au crédit en renonçant aux garanties ➤ Facilitation de l'accès aux MICO pour les femmes en leur permettant d'adhérer aux groupements ➤ Très bon taux de capitalisation ➤ Taux d'accroissement des PS B dans les wilayas de Adrar et Assaba ➤ Taux d'accroissement des crédits dans les wilayas de Adrar, Tagant et Assaba ➤ Taux d'utilisation des ressources prêtables pour l'octroi des crédits généralement satisfaisant ➤ Avec exceptions, impact très positif des crédits aux revenus des emprunteurs	➤ Nombre des MICO qui distribuent des bénéfices aux membres ➤ Remboursement à l'échéance sur crédits internes trop bas ➤ Taux de remboursement d'AGPO au trésor trop bas ➤ Taux d'accroissement des PS B au Tagant et dans les deux Hodhs ➤ Taux d'accroissement du crédit dans les deux Hodhs ➤ En certaines MICO, certains membres des comités occupent en même temps des postes dans l'AGPO ➤ Cas rares des détournements ➤ Manque de maîtrise de la comptabilité dans certaines MICO ➤ Echec des investissements d'un nombre des personnes pauvres et vulnérables

73. Les oasis de la Mauritanie ne font pas exception de la règle qu'il faut au moins 7 à 10 ans pour mener un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit à l'autonomie. En dépit des résultats très appréciables, les MICO ne sont pas encore viables sans un appui externe.

G. Activités d'appui aux femmes

74. L'objectif du volet appui aux femmes était de promouvoir les activités génératrices de revenus des femmes ; l'intégration des femmes dans le processus de développement économique et social était une condition de succès compte tenu de leur potentiel. Le projet contribuait beaucoup aux conditions de vie des femmes et des familles par la formation, la facilitation de leur participation dans le processus de développement, et changeait un certain nombre attitudes traditionnelles, et a largement atteint ses objectifs.

75. *Formation.* Les nombreux stages de formation ont beaucoup contribué à augmenter les capacités des femmes à générer et augmenter leurs revenus. Les approches de formation ont été modifiées substantiellement depuis 1999. Une étude commanditée par le projet relevait que l'emploi de formateurs mâles et l'utilisation des endroits publics empêchaient les femmes de participer aux séances. En outre, beaucoup de femmes avaient commencé leurs activités économiques sans préparation suffisante, et dans des secteurs de basse rentabilité.

76. Le projet avait utilisé les services de quatre agents femmes dans les URDO. Chaque TS Femme était responsable pour toutes les activités au bénéfice des femmes dans sa région. Les TS

Femme ont reçu leur propre formation initiale de deux semaines au Caire, et ont commencé par leur travail dans les oasis en facilitant la création des groupements de femmes, la formation technique en plusieurs activités génératrices de revenus, et en aidant les femmes à s'adhérer aux MICO et demander des crédits. La formation avait compris la gestion des micro-entreprises, la comptabilité, le calcul des prix de revente, la nutrition, et l'hygiène. Les TS Femme ont aussi supervisé les petites entreprises plusieurs fois l'an et jouaient un rôle très important dans l'encouragement des femmes à devenir plus actives dans les affaires économiques et les affaires de développement oasien. En dépit de leurs connaissances, la formation des TS Femme reste encore insuffisante pour toutes les tâches à accomplir.

77. Une approche très particulière était la vulgarisation paysanne à travers des couples marocains. Les marocaines formaient les oasiennes dans une vaste gamme d'activités génératrices de revenus, d'économies du ménage, de l'artisanat, et du séchage des légumes et de la viande. Elles apportaient de nouvelles méthodes pour faire la cuisine du ménage, faire du pain, des pâtisseries et utiliser des fours de gaz et des fours améliorés en terre. Dans les premières années, les couples marocains restaient 5-6 mois dans une oasis, mais plus tard, elles avaient à couvrir plusieurs oasis dans un séjour, diminuant ainsi le temps passé dans une oasis. Dans ces cas, leur approche était de former des femmes dans des séances intensives pour deux semaines ; ces femmes commençaient avec la formation des autres femmes de leur oasis après leur retour. Dans d'autres cas, les femmes voyageaient dans des villes pour obtenir des formations techniques pour devenir des formateurs des formateurs plus tard. Il est évident que la formation par les couples marocains donnait les meilleurs résultats en termes techniques (maîtrise technique, comptabilité) et sociaux (confiance en soi), mais était aussi l'approche la plus coûteuse. Les deux approches, par les TS Femme et les couples marocains, étaient complémentaires dans l'amélioration des ressources matérielles, financières et humaines. La pérennité de ces résultats positifs demande encore des investissements dans la formation des TS Femme, notamment dans le domaine de gestion des entreprises.

78. *Activités génératrices de revenus.* Les femmes ont été encouragées à poursuivre des activités traditionnelles et modernes. Ces activités étaient bien renforcées par des crédits des MICO aux femmes. On peut estimer que le projet a pu impliquer environ quatre sur cinq femmes dans les oasis touchées. Un autre résultat très positif est le fait que beaucoup des femmes réinvestissent leurs profits réalisés dans leurs entreprises, au lieu de consommer tous dans le ménage. Les résultats peuvent être démontrés et exemplifiés dans les cas de deux oasis visitées. A Maaden, les revenus annuels par femme ont augmenté de 346% en cinq années, de UM 5163 en 1997 à 23077 en 2002, et à Kseir Torchane de 131%, de UM 18401 en 1997 à UM 42439 en 2002.



Séchoir coquille pour le séchage des légumes et autres produits alimentaires (Maaden, Adrar)
Source : Mouradi Benzaghoul

79. Les activités traditionnelles incluent l'engraissement des petits ruminants, le séchage de henné et l'artisanat (cuir, vannerie). L'embouche continue à être l'activité préférée à cause des profits rapidement réalisés et à cause des opportunités de commercialisation relativement sûres. Souvent, cette activité est commencée avec un crédit de la MICO. D'un autre côté, un certain nombre de femmes faisait des pertes par manque d'appui vétérinaire, qui est absent dans toutes les oasis. Les activités modernes incluent la boulangerie, la boucherie, le petit commerce, le séchage et vente des produits agricoles (viande, légumes) et certains types d'artisanat. Souvent, les AGPO, à travers les fonds apportés par le projet, appuyaient ces activités à hauteur de 70-80%, pendant que les femmes apportaient le reliquat. En principe, les femmes reçoivent les visites d'inspection des membres des comités de l'AGPO, mais par manque de compétence des représentants des AGPO, les femmes rarement bénéficient d'un conseil profond. Ces activités dites modernes sont par ailleurs très important pour les femmes pauvres qui n'ont pas accès aux terres cultivables ; au lieu d'être confié à la provision de la main-d'œuvre, elles ont accès aux revenus pendant toute l'année et peuvent alimenter leurs familles quand leurs maris n'ont pas de revenus. Par manque de jardins d'enfants, les femmes avec bébés sont souvent empêchées de ces activités; il reste donc à étudier si des jardins d'enfants peuvent être créés d'une manière durable. Deux autres facteurs importants limitent encore les femmes : la manque d'un suivi technique professionnel et leur niveau bas de maîtrise de gestion des entreprises, notamment la comptabilité. En dépit des investissements très importants du projet, il reste encore beaucoup à faire.

80. *Participation.* L'impact du projet est aussi très visible dans le degré de participation des femmes dans les deux institutions principales des oasis, l'AGPO et la MICO. Dans les AGPO des quatre wilayas, le taux de participation des femmes avait atteint 28%, avec un taux plus élevé dans les wilayas d'Adrar et d'Assaba. Dans les MICO, les femmes individuelles constituent 20% et leurs groupements 3% des membres des MICO. Si l'on prend en considération le nombre des membres des groupements, le taux de participation atteint presque 50% du sociétariat. En outre, les femmes ont reçu environ 30% des crédits des MICO. Cette participation a permis aux femmes de développer leurs capacités sociales et économiques, conséquence directe de la politique ouverte des AGPO et MICO et des conditions d'adhésion légères. La participation dans les AGPO permet aux femmes de bénéficier de la formation, du conseil, et d'appui monétaire, et des crédits dans le cas des MICO.

81. Au début de la 2^{ème} phase, très peu des femmes participaient dans les débats publics, car cela était considéré peu approprié pour elles. Avec l'appui du projet, des TS Femme et des autres agents du projet, elles ont été encouragées de participer plus, et aujourd'hui, au moins la moitié des participants dans les assemblées générales sont des femmes, et les femmes prennent souvent la parole dans les débats qui concerne leurs intérêts ou soucis. En plus, les conseils d'administration des AGPO comprennent au moins une femme comme délégué officielle des femmes. Les AGPO ont aussi commencé à regarder avec priorité les demandes d'appui des femmes à cause de la contribution essentielle des femmes aux revenus des ménages. Ces changements sont aussi révélés dans les commentaires positifs des hommes concernant le changement du rôle des femmes.

82. L'accès des femmes aux MICO a été facilité par certains conditions : les femmes peuvent s'adhérer à travers leurs groupements, ce qui diminue les coûts par femme, et elles peuvent obtenir des crédits à travers leur groupement. En outre, l'absence des garanties pour les emprunteurs à CT ne constitue pas une barrière pour les pauvres. Ces conditions ont permis aux femmes de générer des revenus, indépendamment de leurs maris.

83. *Changement des attitudes.* Les attitudes traditionnelles des hommes avaient, d'une certaine manière, constitué un frein à la mobilité des femmes. Il paraît que les femmes dans la société des oasis qui, autrefois, avait beaucoup de liberté de décision et une importance très élevée dans les ménages, mais qui en avait perdu beaucoup pendant les années de sécheresse, ont pu regagner une partie de leur réputation et reconnaissance à travers l'appui du projet. Leur ségrégation paraît diminuer graduellement avec leur intégration dans le marché. Cela peut être amplifié dans le cas des boucheries. Cette activité a été une profession réservée aux hommes ; les femmes qui gèrent aujourd'hui les boucheries oasiennes ont traversé les limites de la tradition, avec le consentement et l'appui des hommes.

84. *Conclusion.* Le projet a facilité la participation des femmes dans les deux institutions les plus importantes dans la vie quotidienne. A travers la formation, l'encadrement et le suivi particulier, elle a facilité une vaste participation des femmes dans les micro-entreprises, avec des résultats directs et visibles sur les revenus des ménages, les conditions de vie, l'alimentation, et la santé. Les interventions du projet ont eu aussi le résultat que les femmes ont généralement regagné leur ancienne position de haute reconnaissance dans la société oasienne. Le projet a déclenché des changements significatifs dans le dynamisme social entre les femmes, ce qui est reflété dans leur taux d'organisation (groupements, coopératives), leur capacité de s'aider, et les profits tirés de leurs entreprises.

Aménagement hydraulique

85. Le projet de développement des Oasis a réalisé, dans le cadre de son programme d'investissement, des infrastructures hydrauliques pour la mobilisation des eaux de ruissellement et la protection des berges. La réalisation de ce programme est intervenue suivant une méthodologie participative par laquelle les populations, organisées en associations de gestion participative, sont concernées par l'identification et l'exécution des programmes.

Programme

86. Le programme des ouvrages hydrauliques réalisés par le projet, objet du présent rapport, a concerné 28 ouvrages répartis dans les 3 wilayas de l'Adrar, du Tagant et de l'Assaba:

12. Les seuils de ralentissement des eaux en gabions pour l'alimentation des nappes phréatiques et la lutte contre l'érosion hydrique dans les wilayas de l'Adrar et du Tagant;
13. Les murs de protection de berges en gabions au niveau des villages menacés par le ravinement des berges dans la wilaya de l'Adrar, et du Tagant;
14. Barrages en terre pour la culture de décrue dans les wilayas de l'Adrar, de l'Assaba et du Hodh El Gharbi.

Etudes

87. Les études des ouvrages hydrauliques ont été réalisées dans le cadre de contrats de prestation de services passés avec la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural (DEAR), le Bureau d'études SCET-RIM et la Délégation régionale du MDRE de l'Adrar.

Mise en œuvre des travaux

88. La mise en œuvre des travaux des ouvrages hydrauliques a été effectuée par les entreprises, notamment les travaux de barrages, et par les collectivités pour les travaux de haute intensité de main d'œuvre (les seuils de ralentissement et les protections de berge).

89. **Travaux à l'entreprise** : quatre contrats de travaux à l'entreprise ont été engagés par le projet et ont concerné les ouvrages suivants :

15. Le barrage de Marveg, réalisé en 1998 dans des conditions d'enclavement difficiles. L'ouvrage paraît intact- au moins la partie visible (un tiers de la digue est entièrement ensablé);
16. Le marché de construction de 9 seuils n'a pas été achevé, faute de retards importants accusés par l'avancement des travaux. Le marché a été résilié après la réalisation des trois seuils de Tellaba, Teyzent et Tirebane;
17. Le marché de construction des barrages de Toueimirt et de Souguenni a été réalisé dans un temps record (3 mois). Les ouvrages ont cédé après les premières pluies. Un bureau international (BDPA) a été recruté par l'entreprise, avec l'accord du projet, et a établi un dossier d'exécution de la réhabilitation de ces ouvrages. Une décision est attendue pour la réalisation des travaux de réhabilitation;
18. Le marché de construction de 4 barrages en Assaba est en cours de réalisation. Il est confié à l'Entreprise EMAPE TP.

90. **Travaux des associations**: après la mauvaise expérience de l'exécution des travaux des seuils par l'entreprise SMCE TP, le projet a décidé, au vu de l'expérience de la DEAR pour les chantiers à haute intensité de main d'œuvre, de confier le restant des travaux du marché résilié aux associations.

91. Pour l'exécution des travaux avec les associations, le projet fait des conventions de financement avec les associations au titre desquelles le projet s'occupe de la fourniture et de la livraison sur site des gabions, géotextile et autres fournitures, la participation au paiement de la main d'œuvre et du transport des enrochements, et les associations s'occupent du délitage des enrochements, du transport des enrochements et de la mobilisation de la main d'œuvre locale nécessaire aux travaux.

92. D'une manière générale, les associations ont honoré leurs engagements vis à vis du projet: (i) les travaux de délitage ont été réalisés par l'association comme contribution au coût du projet ; (ii) les travaux de transport, de fouille, de pose et de remplissage de gabions ont été réalisés conformément aux termes des conventions qui les lient au projet ; (iii) la gestion des chantiers a donné satisfaction dans la plupart des cas et a permis une large participation des populations à la réalisation des travaux.

Pertinence des sites

93. Même s'il reste difficile d'apprécier le choix d'un site de seuil en l'absence de données précises sur le réseau hydrographique de la zone concernée, l'observation effectuée au cours de la mission qui a concerné tous les sites permet de considérer que les sites des ouvrages réalisés sont globalement acceptables. Toutefois, le choix de site de deux seuils nous paraît très peu opportun, à savoir : seuil de Nimlane au Tagant et seuil de Dkhali Tentrougal (Toungad) en Adrar.

Etat des ouvrages et qualité de mise en œuvre

94. Les insuffisances les plus fréquentes sur les ouvrages sont dues en grande partie à la qualité de conduite des chantiers, d'une part et la qualité des études d'autre part. En effet, les cas les plus flagrants sont constatés plus au Tagant qu'en Adrar où les chantiers ont été mieux conduits et les études corrigées quand nécessaire.

Suivi et contrôle des travaux

95. Le suivi des travaux a été toujours assuré par la DEAR pour les travaux à l'entreprise, et par la délégation du MDRE de l'Adrar pour les travaux des seuils en Adrar et par un technicien de génie civil pour les travaux de seuils au Tagant.

Coûts des ouvrages réalisés

96. Le coût des ouvrages réalisés est composé du coût des travaux réalisés à l'entreprise et du coût des seuils de ralentissement, dont la majorité était réalisée selon des montages financiers particuliers et non pas dans le cadre d'un marché de travaux bien défini.

97. Le montant des travaux réalisés à l'entreprise est de 551 181 825 UM

98. Le montant des travaux réalisés par les associations est environ de 72 167 477 UM

99. Le montant total du programme réalisé est environ de 623 349 302 UM.

100. Il est clair que la réalisation des seuils par l'association est beaucoup plus avantageuse que leur réalisation par l'entreprise. Cette différence apparaît bien de la comparaison entre les deux systèmes de réalisation autant du point de vue coûts et délai que du point de vue implication et retombées sur les populations.

101. A titre d'exemple, une comparaison faite sur la base des prix unitaires réels de réalisation des seuils par les associations et un prix unitaire moyen calculé sur la base des prix unitaires de 9 marchés exécutés au cours des années 97-98 et 99. Le coût d'un seuil modèle (300 m³ d'enrochement, 100 m³ de fouille) passe du simple (2 160 500 UM) au double (4545 000 UM), selon qu'il est réalisé par l'association ou l'entreprise.

Impact des ouvrages

102. La mesure de l'impact des ouvrages réalisés dans le cadre de ce programme et notamment les seuils de ralentissement aurait été plus facile si l'on disposait d'un état des lieux (production, état du couvert végétal, niveau d'eau dans les puits, système de suivi piezométrique des nappes phréatiques, etc.) au moment de l'intervention. Toutefois, le constat sur le terrain et les déclarations des bénéficiaires font état d'impacts importants.

Impact sur les nappes

103. **Seuils de ralentissement** : ces seuils sont généralement conçus pour ralentir l'eau pendant son passage dans l'oued, ce qui permet l'infiltration d'une partie de cette eau dans le sol et l'alimentation de la nappe phréatique. Ils permettent aussi de lutter contre l'érosion hydrique qui appauvrit le plus souvent les sols cultivables. D'une façon générale les populations ont déclaré que ces ouvrages ont bien joué leurs rôles.

104. **Barrages:** les barrages du Hodh El Gharbi n'ont pas fonctionné et ceux de l'Assaba ne sont pas encore achevés. Le barrage de Marveg est le seul barrage du programme ayant fonctionné. Il a permis le rechargement de la nappe et la mise en culture d'une surface importante, suite au passage de la crue en 1998. Les chiffres avancés par la population ne sont pas exploitables, mais dénotent une grande satisfaction des populations pour le résultat de cette campagne¹.

Impact sur le milieu naturel

105. Selon les populations, la recharge des nappes a permis l'augmentation du niveau d'eau dans le sol. Ce qui a rendu l'eau plus accessible aux palmiers dattiers et aux arbres de la zone. Cette action a beaucoup contribué à la régénération du milieu naturel et du couvert végétal.

Conclusions

106. La conception des seuils devait être réalisée sur la base d'une étude du réseau hydrographique de la zone considérée. L'idée de mise en œuvre des travaux par les populations devait être accompagnée par la formation de chefs d'équipe locaux spécialisés dans les travaux de gabionnage. Cette formation devait être contractuelle avec les superviseurs des travaux. L'entretien des ouvrages, bien que cité dans les conventions signées avec les populations, n'a jamais été exécuté sur aucun ouvrage.

107. Au vu du nombre d'ouvrages réalisés d'une part, de l'importance de leur impact et de la satisfaction des populations d'autre part, l'exécution de la composante aménagement hydraulique du projet peut être considérée réussie. En effet, les résultats obtenus tant au niveau des réalisations physiques qu'au niveau de l'implication des populations et leur responsabilisation dans l'exécution des travaux, sont perceptibles et concrets.

108. Cependant, l'exécution de ce programme a comporté certaines insuffisances :

- Des problèmes de conception des ouvrages (problème des seuils du Tagant)
- manque de maîtrise de la technicité de mise en œuvre
- Les remarques pertinentes de l'expert FAO en hydraulique sur les études d'ouvrages, notamment les ancrages des seuils au niveau des berges, n'ont pas été respectées.

109. Ces insuffisances constituent la principale cause des dégâts intervenus sur les ouvrages du Tagant.

110. Il importe de retenir que, pour la suite du programme et dans le souci de consolider les acquis, le projet doit mettre en œuvre les recommandations citées plus haut (dans le rapport), notamment la réparation des dégâts constatés sur les ouvrages et la formation d'ouvriers, adhérents des associations, sur les techniques de gabionnage.

111. Pour les programmes futurs, et comme il ressort des discussions avec les populations, il sera utile de prévoir des réseaux d'adduction d'eau potable, des techniques et moyens d'exhaure appropriés et des seuils de retenue. La réalisation d'un programme futur de seuils doit tenir compte de la configuration des réseaux hydrographiques et d'autres techniques d'aménagement

¹ Il semble qu'il existe un rapport d'évaluation de cette campagne réalisée par la DEAR pour le compte du projet. Ce rapport n'a malheureusement pas été disponible au moment de l'évaluation.

des bassins versants et de recharge des nappes telles que les digues filtrantes, les croissants et les digues souterraines.

Fixation des dunes et reboisement

Introduction

112. Conscient du danger que représentent les sécheresses continues, le processus de désertification et la dégradation de l'environnement, le projet oasis dans sa composante protection de l'environnement a entrepris les wilayas de l'Adrar, Assaba, les deux Hodhs et Tagant un certain nombre d'actions concrètes de stabilisation de dunes et de reboisement en partenariat avec les associations oasiennes pour la protection contre l'ensablement (des palmeraies, des villages et des zones agricoles). Sur l'ensemble des sites évalués très peu d'entre eux sont dans des situations plus ou moins acceptables eu égard aux chances de succès des plantations d'arbres réputés très résistants à la sécheresse.

113. Les sites retenus de 1996 à 2001, avec beaucoup de retard dans le démarrage des activités du projet, ne reçoivent depuis ces dernières années en moyenne pas plus de 150 mm de pluie par an et se prêtent à un optimisme raisonnable sous certaines conditions (mise en défens) quant à leurs possibilités de reboisement. D'autre part, la majorité des sites ne semble pas avoir bénéficié de techniques appropriées pour la fixation mécanique (clayonnage - palissades) et biologique (pour l'élevage de plants en pépinière jusqu'à la plantation des arbres à une profondeur accessible aux racines de ces derniers). Donc il ressort que l'action biologique envisagée par le projet se situe dans un contexte très difficile compte tenu du déficit pluviométrique plantation sans apport d'eau et des techniques utilisées jugées empiriques pour la plantation avec sachets.

114. L'équilibre écologique est actuellement rompu comparativement à la situation antérieure. La diminution de la pluviométrie de 40-50% par rapport à la pluviométrie moyenne annuelle précédente, a eu indiscutablement effets sur la régression des peuplements végétaux, les activités anthropiques (concentration, sédentarisation des nomades et coupe de la végétation, etc.) la morphodynamique éolienne et sur la déstabilisation plus ou moins généralisée des sables anciennement fixés.

Conditions techniques de reboisement

115. Les techniques de reboisement sont identiques pour tous les URDO. Sur l'ensemble des sites, il a été constaté que le choix s'est fait par la communauté oasienne alors que celui-ci doit répondre à un certain nombre de critères qui sont : (i) Une demande d'intervention adressée au projet ; (ii) Degré d'ensablement ou menace ; (iii) Évaluer le coût du capital à protéger par rapport à l'investissement ; (iv) Disponibilité de la main d'œuvre pour l'exécution des travaux à entreprendre ; Disponibilité de l'eau ; (v) Accessibilité du site pour encadrement et suivi ; et (vi) Absence de litiges sur le site d'intervention. De part le constat, tous ces paramètres n'ont pas été observés sur les sites visités ce qui dénote un manque suivi et encadrement régulier sur les sites pour donner les directives nécessaires pour l'obtention de résultats meilleurs.

La stabilisation mécanique (clayonnage)

116. C'est l'une des étapes les plus importantes, en tout cas la plus chère et la plus difficile, qui consiste à stopper progressivement le déplacement des dunes, et ce en modifiant le modelé dunaire, et en érigeant des obstacles d'une perméabilité de 30 à 40% susceptibles de favoriser l'étalement des dépôts sableux pour permettre le nivellement du site, combler les fossés inter-

dunaires mais aussi éviter les dépôts à proximité du site. De part les types d'ensablement rencontrés, différents traitements peuvent être appliqués pour économiser l'utilisation abusive des matériaux (feuilles, de palme).

La fixation biologique (plantation)

117. D'une manière générale, la plantation a été faite sur un certain nombre de sites de la façon la plus anarchique sans suivre les conseils et recommandations de l'encadrement. Avant de procéder à la plantation, il y a lieu d'étudier la profondeur de l'humidité résiduelle. Cela permettra de déterminer l'apport d'eau au plantule. L'idéal est de planter dès la tombée des premières pluies s'il y a jonction de l'humidité résiduelle et de l'humidité de surface. Cette opération a lieu après que les dunes avaient été stabilisées mécaniquement par l'un des procédés précédemment décrits ; il devient possible de les fixer de façon définitive.

118. Le souci majeur du projet était de mettre au point un ensemble de mesures et de communiquer un savoir-faire permettant d'assurer les conditions d'une croissance autonome aux plantules en mettant à la disposition de ces associations oasiennes des wilayas surtout en Adrar des motopompes pour résoudre le problème délicat d'arrosage. En dépit de cette hostilité apparente, particulièrement visible tout au long de ces quatre dernières années sèches les sols sableux présentent l'avantage de bien absorber et conserver l'humidité apportée par les faibles précipitations de la saison pluvieuse.

L'approche participative

119. Le projet a opté pour une approche participative et responsabilisatrice en travaillant avec les associations oasiennes sur une base contractuelle. Les raisons qui ont conduit à cette option sont les suivantes : (i) L'ampleur des processus d'ensablement qui se déclenchent partout et à la fois, surtout là où il y a une activité humaine ; (ii) Les moyens à mettre en œuvre pour juguler ce fléau dépassent de loin les possibilités budgétaires du Gouvernement. Il était donc nécessaire de développer une stratégie dans le sens d'une participation réelle et effective des populations oasiennes concernées à tous les plans de réalisations des programmes de lutte contre la désertification et particulièrement l'ensablement. La relation projet-associations oasiennes a été régie par une convention d'assistance technique, librement acceptée par les deux parties et définissant les obligations et les droits de chacune des parties contractantes. Le rôle du projet consistait alors à :

- Induire, catalyser et encadrer le processus d'engagement des associations oasiennes ;
- Apporter les moyens et matériels horticoles qui dépassent les capacités des associations (motopompe, fils barbelés, piquets et autres) ;
- Subventionner l'achat du matériel végétal (clayonnage) et le transport des matériaux et dans certains sites une incitation en vivres.

120. L'association oasienne s'engageait à participer à l'exécution de toutes les activités prévues par le projet et sur le site, respecter les accords de mise en défens entre le projet et l'association ; appliquer et respecter les conseils techniques et orientations socio-économiques fournies par les responsables du projet et les services techniques, mobiliser tous les facteurs nécessaires en sa possession pour l'exécution des actions programmées, terrain à aménager, matériel végétal et autre disponible, main d'œuvre, etc., ne pas défricher ou exploiter les périmètres de reboisements et de mise en défens sans l'accord préalable du projet et des services techniques d'encadrement, gérer dans l'équité et la transparence les apports de l'association et du projet, organiser

l'exécution des travaux prévus en conformité stricte avec le calendrier et le plan de travail élaboré par le projet, sensibiliser et informer les populations oasiennes sur toutes les décisions et mesures techniques et organisationnelles, et mettre à la disposition du projet et des services techniques impliqués dans l'exécution des activités du projet des données et informations utiles à la bonne marche du projet.

121. Il est absolument impératif d'entretenir les palissades et les clayonnages. L'entretien conditionne l'efficacité et la réussite des travaux. Les travaux de fixation des dunes sont des réalisations extrêmement fragiles nécessitant une protection intégrale durant les premières années sous forme de mise en défens. Cela doit se concrétiser par un gardiennage suivi, engageant la pleine et entière responsabilité des populations oasiennes. A cet effet, une forme d'incitation à ce programme devra être imaginée et ne doit être donnée qu'à la fin de l'ensemble des opérations à exécuter après l'évaluation définitive qui doit avoir lieu 4 à 5 mois après la plantation.

Réalisations

122. Comme indiqué dans le tableau qui suit, le taux de réalisations sur les prévisions était d'environ 35%.

Tableau 5 : Réalisations au volet reboisement

Noms des sites	Superficies (ha)		Stabilisation mécanique m/l	Fixation biologique Plants
	Plants	Réalisations		
Adrar	143,5	54	76.200	25.220
Tagant	51	59,5	24.850	16.450
Assaba	97,0	131,5	54.600	41.250
Hodhs	582	61,3	23.390	23.110
Total	873,5	306,3	179.040	106.030

123. Lors des visites des sites, les réalisations ont été classifiées comme bonnes, moyennes et mauvaises selon les critères suivants: un site a été classifié comme bon si les réalisations physiques sur l'ensemble des opérations à entreprendre (fixation mécanique, biologique, suivi-entretien, gardiennage et encadrement) montraient un taux de survie d'au moins 70% au cours de la première année, donc ne nécessitant qu'un regarni de 30% en deuxième année. Un site est classifié comme moyen, si les réalisations de la stabilisation mécanique existent encore mais ont besoin d'entretien, de suivi et de gardiennage, et dont la fixation biologique réalisée de façon anarchique comporte un taux de réussite n'excédant pas 50%. Un mauvais site est donc un site où l'on ne voit que certaines traces des réalisations physiques surtout pour la stabilisation mécanique ou les claies ont été dévastées par la divagation des animaux, une absence d'encadrement, de suivi, d'entretien et de gardiennage, et un taux de réussite inférieur à 30%. Les résultats sont montrés dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Récapitulatif de la répartition de la qualité des sites par Wilaya

Wilayas	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Adrar	2	9	11	22
Assaba	3	7	3	13
Hodhs	4	4	7	15
Tagant	2	6	3	11
Total	11	26	24	61
Pourcentage	18%	43%	39%	100%

124. Environ un site sur cinq peut donc être classé comme bon, deux comme moyen et deux comme mauvais. Le bilan du projet est considéré comme positif sur certains sites réalisés dans la période 1996-1997 et un échec sur la majorité des sites exécutés de 1998-2001 à causes de l'absence d'encadrement rigoureux, de suivi, d'entretien et d'encadrement. Les modestes résultats obtenus ont démontré que la lutte contre l'ensablement et la réduction de la pression des prélèvements sur l'environnement étaient possible grâce à des techniques appropriées, fiables et facilement adoptables par les communautés rurales.

Evaluation des coûts

125. Les dépenses relatives à la composante environnement ont été recueillies de la comptabilité de l'UCP (PTBA pour les années 1996 à 2001). Il a été fait recours en l'absence de données fiables des URDO pour faire le calcul des coûts des opérations.

Tableau 7 : Coûts du volet reboisement

Année	UCP	Adrar	Tagant	Assaba	Hodhs	Total
1996		10.705.790	5.364.660	9.839.785	8.786.852	34.697.087
1997		1.826.000	1.318.500	2.687.330	1.150.950	6.982.780
1998		1.239.800	261.000	1.099.500	587.000	3.187.300
1999		3.736.900	4.621.883	3.391.355	1.287.940	13.038.078
2000	195.000	8.909.450	5.603.000	5.418.900	1.137.940	21.264.290
2001	199.990	7.737.900	5.029.620	2.059.000	1.068.000	16.094.510
Total	394.990	34.155.840	22.198.663	24.495.870	14.018.732	95.264.095

126. Les coûts par ha s'élèvent donc à environ UM 311.000. Ces coûts se comparent avec d'autres réalisations au pays comme suit :

- UM 70.000 (\$EU 1200) : Projet de Lutte Contre l'Ensablement et de Mise en Valeur-Agro-Sylvo-Pastorale en sa Phase II, exécutée en approche participative ;
- UM 70.000 (\$EU 8536) : Phase I du Programme de Stabilisation et de Fixation des Dunes ;
- UM 520.000 (\$EU 2080) : L'Etablissement National d'Entretien Routier (ENER) en 1998 ;
- UM 200.000 (\$EU 1.315) : La Ferme de M'Pourié, sur financement du budget de l'Etat et du projet Elevage II ;
- UM 300.000 (\$EU 1648) : Le Ministère de l'équipement et des transports dans la wilaya du Tagant pour la protection de la route Letfetar – Moudjéria ;
- UM 167.000 (\$EU 668) : Le Projet «Appui à la réhabilitation et à l'Extension de la Ceinture Verte de Nouakchott, exécuté par la FAO en 2000-2001.

127. Pour ne citer que ceux-ci, il y a lieu de signaler qu'avec la dévaluation, les difficultés d'approvisionnement en matériaux pour la stabilisation mécanique et les aléas climatiques, ces coûts sont en perpétuelle évolution. De part les coûts mentionnés ci-dessus, les montants alloués à la composante environnement ne peuvent donner les résultats attendus comparativement aux autres projets qui interviennent dans ce domaine.

Conclusion

128. Sur le côté du passif, nous devons retenir des dépenses à hauteur de 95 millions d'UM. Sur le côté de l'actif, nous pouvons retenir une réussite d'environ 20% des sites, et des réalisations moyennes d'environ 40%. Il s'agit d'une fixation temporaire et biologique pour la plantation d'un nombre important de plants afin d'assurer la fixation définitive qui, malheureusement, n'a pas donné les résultats attendus en l'absence de suivi, d'encadrement et de gardiennage. L'adhésion des populations des associations oasiennes et leur participation aux réalisations, en tant qu'acteurs principaux de la lutte contre l'ensablement dans les zones oasiennes, constituent l'un des résultats les plus importants. La plupart des associations avaient établi leur comité d'environnement, mais il paraît que ce comité est souvent le moins efficace et dynamique. Les retombées des actions entreprises ont contribué légèrement au bien être immédiat des participants : 18% des associations voient le volet reboisement comme un appui important du projet, mais 15% comme appui de moindre importance. D'un autre côté, la conscience des membres des associations concernant la nécessité du reboisement a apparemment beaucoup grandi, et finalement pas seulement à cause de la formation et de l'encadrement du projet, et 13% des associations désirent que l'appui soit continué dans une autre phase.

H. L'exode rural

129. L'exode rural, qui avait commencé après le début des sécheresses dans les années 1970, a été l'un des soucis principaux du gouvernement et des bailleurs de fonds. Il a été espéré qu'une amélioration des conditions de vie dans tous les domaines augmentait l'attractivité des oasis, permettait aux personnes transhumantes de s'établir d'une manière permanente dans les oasis, et empêchait les jeunes de chercher un emploi dans les centres urbains, notamment Nouakchott. Le tableau suivant montre la migration nette des jeunes personnes dans les 62 oasis enquêtées lors de l'évaluation.

Tableau 8 : Migration nette dans 60 oasis depuis la création des AGPO (Enquête AGPO)

Wilaya	Nombre des oasis enquêtées	Nombre des jeunes qui se sont installés dans l'oasis	Nombre des jeunes qui ont quitté l'oasis	Migration nette
Adrar		1171	476	695
Tagant		414	46	368
Assaba		720	203	517
Hodhs		411	245	166
Total		2716	970	1746

130. Suivant les chiffres des AGPO, le bilan de migration est nettement positif avec 1746 jeunes personnes. Les chiffres donnés par les ADG sont moins importants avec une migration nette de 866 personnes¹. Parmi les 60 oasis enquêtées à travers les AGPO, 43 montrent un bilan

¹ Basé sur les enquêtes de 62 AGPO, les ADG donnaient un nombre de 1721 personnes entrantes et 855 sortantes.

positif, 10 un bilan négatif et 3 oasis ne montrent pas de changement¹. Ce bilan montre une tendance très positive, ce qui a été confirmé dans les discussions en assemblée générale et dans les interviews individuelles. Le fait que le projet oasis était le seul intervenant important dans les oasis permet la conclusion que ces résultats peuvent être attribués entièrement au projet.

¹ Les résultats des enquêtes des ADG couvrants un total de 62 oasis montrent un bilan positif pour 31 oasis, négatif pour 11 et pas de changements pour 18 oasis (pas de données complètes pour 2 oasis).

III. IMPACT DU PROJET

A. Impact au niveau des ménages et particulièrement de ceux des pauvres

131. L'analyse de l'impact du projet passe par certains domaines selon la nouvelle méthodologie du FIDA. La matrice d'impact, qui résume les résultats principaux de la mission d'évaluation dans un seul tableau, est présentée en appendice 3. Avant l'analyse de la mission, les perceptions des bénéficiaires du projet sont présentées.

132. L'enquête menée auprès des AGPO avant la mission principale a relevé les réponses suivantes :

- Perception de la contribution de l'association à l'accroissement des revenus des ménages :
 - beaucoup = 30%
 - assez = 63%
 - peu = 5%
 - pas du tout = 2%
- Perception des bénéfices des pauvres des activités de l'association :
 - beaucoup = 33%
 - assez = 55%
 - peu = 10%
 - pas du tout = 2%
- Perception des effets des activités de l'association sur l'entraide, la cohérence et la solidarité entre les habitants :
 - très positif = 65%
 - positif = 35%
 - négatif = 0%
 - très négatif = 0%

19. Parmi les différents appuis les plus importants du projet, on citait le plus souvent¹ :

- Crédit (65% des associations),
- Activités prioritaires (30% des associations),
- Seuils (20% des associations),
- Boutiques et petit commerce (18% des associations),
- Reboisement et fixation des dunes (18% des associations),
- Eau potable (17% des associations),
- Boucheries (15% des associations),
- Puits (7% des associations),
- Pistes rurales (5% des associations),

20. Parmi les différents appuis les moins importants du projet, on citait le plus souvent :

- Reboisement et fixation des dunes (15% des associations),
- Magasin des gaz (8% des associations),
- Boulangeries (5% des associations),
- Boutiques et petits commerces (5% des associations),

¹ Retenu ici seulement les réponses qui avaient été mentionnées d'au moins par 5% des AGPO

21. Parmi les différentes propositions pour améliorer l'appui du projet, on citait le plus souvent :

- Montant du crédit (45% des associations),
- Formation (32% des associations),
- Eau potable (25% des associations),
- Irrigation et barrages (20% des associations),
- Activités prioritaires (17% des associations),
- Transport des produits agricoles (17% des associations),
- Reboisement et fixation des dunes (12% des associations),
- Ecoles et collèges (8% des associations),
- Lutte contre les maladies du palmier (8% des associations),
- Pistes rurales (8% des associations),
- Productivité de l'agriculture (7% des associations),
- Santé et pharmacies (7% des associations),
- Grillage (5% des associations).

Impact sur les ressources matérielles et financières des ménages

133. Un projet qui vise à améliorer les conditions de vie et à augmenter les revenus des habitants dans une zone très pauvre doit d'abord être mesuré en termes du taux d'accroissement des revenus. La mission de préparation avait donc demandé aux responsables du projet Oasis de répéter une enquête qui avait été menée en 1996/97 pour créer une base de données sur les oasis. Au total, un nombre de 376 personnes (chefs de ménage) en neuf oasis a été enquêté entre août et septembre 2002, reparti comme indiqué dans le tableau suivant¹.

Tableau 9 : Répartition des interviews par oasis

Oasis	Wilaya	Personnes enquêtées	Total des ménages	Enquêtes/Total
Maaden	Adrar	40	233	17%
M'Heireth	Adrar	65	500	13%
Kseir Torchane	Adrar	53	600	9%
Kouya Sadra	Assaba	44	375	12%
Bouhoufra	Assaba	23	184	13%
Taghadet Iriji	Assaba	30	190	16%
Rachid	Tagant	60	800	8%
Echarim	Tagant	32	145	22%
Ain Farba	Hodhs	29	450	6%
TOTAL		376	3477	11%

134. L'enquête a donc touché 11% des ménages des neuf oasis, qui, à leur tour, représentaient 17% des ménages totaux des 69 oasis encadrées par le projet. Les résultats sont donc représentatifs pour l'ensemble des oasis.

135. Les revenus des oasiens ont augmenté d'un taux de 137%, au total de UM 45 millions à UM 106 millions ou en moyenne de UM 119.000 en 1997 à UM 282.000 cinq ans plus tard. Les revenus totaux et moyens sont présentés dans le tableau suivant.

¹ Il faut ajouter ici que deux critères étaient appliqués : (1) seulement les données sur chefs des ménages ont été retenues pour l'analyse, qui ont subi une interview en 1997 et retrouvés lors de l'enquête 2002, puis utilisés; (2) les chiffres devaient être complets. Le nombre des interviews menées en 2002 était plus élevé que le nombre retenu ici (376).

Tableau 10 : Accroissement des revenus dans les oasis (1997 – 2002; montants en UM)

Oasis	No. des enquêtes	Revenus totaux 1997	Revenus totaux 2002	Taux accroissement
Maaden	40	7.085.850	20.259.685	186%
M'Heireth	65	3.819.801	18.330.338	380%
Kseir Torchane	53	8.198.930	6.117.800	-25%
Kouya Sadra	44	6.299.300	12.860.525	104%
Bouhoufra	23	3.398.503	6.374.953	88%
Taghadet Iriji	30	2.651.900	8.649.210	226%
Rachid	60	6.899.891	10.230.510	48%
Echarim	32	1.795.850	4.443.240	147%
Ain Farba	29	4.589.520	18.631.200	306%
22. Total	376	44.739.545	105.897.461	137 %
23. Moyenne		118.988	281.642	137 %

136. Ces chiffres ont besoin de certaines corrections. D'abord, même si les apports financiers des émigrés correspondent à un niveau élevé des liens de famille ou de tribu et indiquent une cohérence, ces revenus ne sont pas basés sur les efforts propres des oasisiens, ne peuvent pas être attribués à l'appui du projet, et doivent être éliminés du calcul. En outre, il y avait certaines erreurs dans la saisie des données et des entrées à l'ordinateur. La marge totale des erreurs a été calculée avec 10,1%. Finalement, les revenus bruts doivent être corrigés par le taux d'inflation, qui a été calculé avec 24,5% suivant les données de la BCM. En considérant ces déductions, le taux d'accroissement moyen des revenus peut être calculé à 94% pour la période 1997 à 2002. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Taux d'accroissement net des revenus dans les oasis (montants en UM)

	Total des revenus des ménages enquêtes (en UM)	Total des revenus de 50% des ménages les plus pauvres des 9 oasis enquêtées (en UM)
Revenus totaux 2002 sans apport des émigrés	99.022.545	34.095.623
Revenus totaux 1997/98 sans apport des émigrés	41.647.045	5.665.399
Accroissement sans apport des émigrés	57.375.500	28.430.224
Accroissement sans apport des émigrés en %	138%	502%
./. Marge d'erreurs (10,10%)	51.580.575	25.558.771
./. Taux d'inflation 1997/2002 (24,5%)	38.944.748	19.299.428
Taux d'accroissement des revenus net	94 %	341 %

137. Le taux d'accroissement des revenus était encore plus impressionnant pour les 50% des ménages les plus pauvres dans l'année 1997¹. Ce taux d'accroissement des revenus, hormis l'apport des émigrés, et après révisions pour erreurs et taux d'inflation, était 341% dans les cinq ans considérés. Même en considérant que le taux d'accroissement des ménages les plus pauvres est normalement plus élevé que celui de la totalité de ces ménages, ce chiffre montre que le projet a trouvé des formules et approches pour effectivement englober la population entière dans les activités, et pour les mener à une vie plus productive. Ceci est renforcé par le fait qu'en 1997, il y avait 36 personnes sans revenus monétaires, tandis que cinq ans plus tard, ce nombre a été réduit à

¹ Le calcul a été fait en sélectionnant la moitié des ménages avec les revenus les plus bas (n=190) dans les neuf oasis enquêtées (N=376).

16. En outre, les résultats obtenus ont prouvé que la décision d'impliquer la population entière dans le projet, sans distinction de leur revenus, et en évitant une approche sélective en faveur des pauvres, s'est justifiée à travers les excellents résultats obtenus.

138. Outre cette hausse des revenus, l'on note aussi des changements qualitatifs. Les recettes des zéribas (champs cultivés au-dessous des palmiers), notamment le maraîchage, l'élevage et l'artisanat ont augmenté à un taux supérieur au taux moyen. Toutes ces activités correspondent aux efforts et investissements du projet. Par contre, les activités hors exploitation, notamment le commerce, ont vécu un taux d'accroissement moins important (57%) comparé à la moyenne (137), et ont même perdu leur position comme source de revenus la plus importante à l'artisanat. Un autre résultat positif est la diversification de ces mêmes revenus. Le commerce ne compose plus qu'un quart des revenus totaux, et les différentes sources sont aujourd'hui plus équilibrées et diversifiées. Ces changements qualitatifs sont montrés dans le tableau suivant.

Tableau 12 : Evolution des différents types de revenus

Type de revenu	Recette Zéribas	Recette Parcelles	Recette dattes	Recette henné	Recette Elevage	Recette artisanat	Apport hors exploitation	Apport Emigrés	Total
Revenus 1997	3.810.526	129.825	6.032.570	913.620	7.030.404	7.635.400	16.094.700	3.092.500	44.739.545
Revenus 2002	12.140.630	274.195	14.399.429	1.716.550	17.898.331	27.250.010	25.343.400	6.874.916	105.897.461
Changement en valeur	8.330.104	144.370	8.366.859	802.930	10.867.927	19.614.610	9.248.700	3.782.416	61.157.916
Changement en %	219%	111%	139%	88%	155%	257%	57%	122%	137%
Revenus en % du total 1997	9%	0%	13%	2%	16%	17%	36%	7%	100%
Revenus en % du total 2002	11%	0%	14%	2%	17%	26%	24%	6%	100%

139. Un des soucis majeurs du Gouvernement et du projet a été la production de dattes. Le pays est un grand producteur de dattes, mais doit encore en importer pour satisfaire ses besoins en consommation. Le projet a fait des efforts importants pour améliorer le système palmier, parmi lesquels la vulgarisation de nouvelles techniques de production, d'irrigation et de protection. En outre, la production des dattes a été largement appuyée par les crédits des MICO, qui ont permis l'achat des motopompes, des intrants et des outillages, et d'approfondir et de creuser de nouveaux puits. Comme déjà indiqué dans le tableau en-haut, les revenus des ventes de dattes ont augmenté de 139% dans les derniers cinq ans.

Tableau 13 : Evolution du palmier

Indicateur	Hofras	Nbre des Palmiers	Palmiers productifs	Dattes commercialisées	Dattes vendues	Dattes consommées	Production dattes	Rendement
Total 1997	20105	30363	17437	130504	28749	213840	793,582	22,6
Total 2002	21408	33312	22225	79253	25605	224488	320,456	13,9
Changement en nombre	1303	2949	4788	-51251	-3144	10648	-473,126	-8,6
Changement en %	6%	10%	27%	-39%	-11%	5%	-60%	-38%

Annotations :

- Hofra = la cuvette plantée d'un bouquet de palmiers, la référence qu'utilisent les paysans pour situer l'importance de la palmeraie d'une exploitation.
- Nombre de palmiers jeunes, productifs, vieux, malades, etc.
- Palmiers productifs : ce sont les palmiers en âge de production et donnant une production.
- Dattes commercialisées (c.a.d. vendues sur le marché à des commerçants) en kg
- Dattes vendues = dattes vendues sur pied par le foyer propriétaire aux guetnans pendant la guetna (récolte), en kg.
- Dattes consommées = dattes consommées sur pied par le foyer pendant la guetna en kg.
- Production dattes = somme des dattes commercialisées, vendues sur pieds et consommées en tonnes.
- Rendement = production en kg par palmier productif.

140. Le tableau montre que le nombre de palmiers productifs a augmenté de 27%, mais que la production des dattes a baissé de 60%, principalement à cause de la sécheresse dans les dernières années, ce qui a entraîné une baisse du rendement par palmier. L'augmentation de la consommation indique que les ménages ne dépendent plus de la vente des dattes pour obtenir de l'argent mais cherchent à augmenter leur autoconsommation, pas dernièrement une question de prestige et de satisfaction sur le changement des conditions de vie.

141. Les tableaux en-haut sur les revenus ont indiqué une hausse des revenus de l'élevage.

Tableau 14 : Evolution du cheptel 1997 – 2002 en 4 oasis

Type de cheptel	Caprin Adulte	Caprin Jeune	Ovin Adulte	Ovin Jeune	Bovin Adulte	Bovin Jeune	Cameline Adulte	Cameline Jeune	Asine Adulte	Asine Jeune	Equin Adulte	Equin Jeune	Total
Total 1997	746	581	967	196	86	112	387	113	258	51	27	10	3534
Total 2002	787	667	1491	628	135	228	251	72	374	58	19	73	4783
Changement quantité	41	86	524	432	49	116	-136	-41	116	7	-8	63	1249
Changement en %	5%	15%	54%	220%	57%	104%	-35%	-36%	45%	14%	-30%	630%	35%

142. Les chiffres disponibles sur quatre oasis¹ montrent que le petit élevage a encore gagné d'importance dans les oasis, à cause de leur potentiel de commercialisation. Par contre, le nombre de camélins a beaucoup baissé, fort probablement à cause d'un changement de l'ancien système de transhumance vers un système de sédentarisation, dans lequel le besoin des chameaux a perdu son ancienne importance.

¹ Maaden, Kouya Sadra, Bouhoufra et Ain Farba.

143. Outre ces aspects qui concernent les revenus, un autre impact principal du projet se trouve au niveau des dépenses des ménages. Les nombreux contrats d'approvisionnement ont apporté des biens de première nécessité à la portée de tout le monde à des prix très abordables, et cet effet de diminution des dépenses est logiquement plus prononcé dans le cas des ménages pauvres. La majorité des pauvres a pu bénéficier des crédits de la MICO, pas toujours en tant que membres à titre individuel mais, à titre collectif : il existe beaucoup de groupes de solidarité qui adhèrent à l'association sous forme de personnalité morale. Par ailleurs, l'impact sur les ménages les plus démunis est jusqu'à présent mitigé par la sécheresse. Dans le cas des barrages et seuils de ralentissement, les pauvres peuvent souvent cultiver gratuitement des parcelles de décrue, par exemple, à Maaden. Les propriétaires leurs permettent de cultiver des parcelles sans demander des impôts. Malheureusement, il n'y a cependant pas eu assez dernièrement de pluies pour que ça puisse se réaliser. En tant que main-d'œuvre salariée, les pauvres ont aussi bénéficié des effets d'emploi temporaires créés par les grandes activités de travail collectif.

144. D'autres formes d'impact positif sur les ressources matérielles et financières des ménages ont été trouvées comme décrit ci-après :

- capital productif des exploitations familiales (animaux, équipement agricole, puits, motopompes, irrigation des palmeraies),
- autres éléments du patrimoine matériel (maisons plus durables dans le processus de sédentarisation),
- infrastructures de communication et accès aux marchés (routes, information et communication inter-oasienne),
- patrimoine financier (épargne dans les MICO, crédits/endettement auprès des MICO),
- accès des ruraux aux services financiers (crédits des MICO),
- degré de sécurité dans l'accès au capital productif (terres, eau).

B. Impact sur les ressources humaines

145. *Nutrition*: Avant le projet, la population se nourrissait essentiellement de couscous, de céréales et de riz. La malnutrition était fréquente chez les enfants. Le régime de la population s'est fortement amélioré grâce au projet dont l'objectif était d'accroître la production agricole en général et d'encourager en particulier la culture maraîchère. La nutrition des enfants s'est améliorée avec la formation dispensée par les femmes marocaines en économie ménagère, qui ont montré notamment comment faire du pain et préparer les légumes. Ayant appris à sécher les légumes et la viande, les femmes en disposent à présent toute l'année. Les informations données sur la nutrition par les TS Femme les ont rendues plus attentives à la nutrition des enfants. Les mères ont l'impression que leurs enfants sont en meilleure santé depuis qu'ils mangent des légumes et sont mieux nourris. Les femmes sont très désireuses d'en savoir plus sur la nutrition, mais les connaissances des TS Femme en ce domaine sont limitées.

146. *Eau potable*: Le projet n'a que peu amélioré l'accès à l'eau potable. Certaines communautés ont foré quelques puits, mais il y en a encore peu qui ont de l'eau potable auprès de la maison. L'eau sous conduite n'est disponible que dans quelques oasis, comme celle de Maaden. Les femmes doivent en général marcher loin pour trouver de l'eau.

147. *Services essentiels de santé* : L'impact du projet sur ces services est modeste. Il a consisté à rénover et agrandir les dispensaires en place dans dix oasis et à les doter des fournitures de base. Le coût s'élève à environ 5 100 000 UM, dont 20% ont été apportés par les associations. Les TS

Femme et les accoucheuses ont donné certains conseils en santé aux femmes, mais elles n'ont toutes deux que des connaissances limitées, faute de formation. Les agents régionaux du Ministère de la santé viennent tous les six mois dans les oasis pour vacciner les enfants. Pourtant, les enfants souffrent fréquemment de diarrhée, d'infections des yeux et des oreilles et de fièvre.

148. Il est très difficile de se faire soigner en dehors de l'oasis en raison de son isolement géographique, du manque de transport et des dépenses élevées que cela entraînerait. C'est encore plus difficile pour les femmes qui doivent se faire accompagner par un homme de la famille et trouver quelqu'un pour s'occuper des enfants.

149. On aurait grand besoin de médicaments, mais on en manque, d'autant plus que certains ont une courte durée de validité en l'absence d'électricité pour les réfrigérer.

150. *Mortalité maternelle* : En 2001, on a ajouté au projet la formation d'accoucheuses, suite à la demande d'apport de services de santé. Dans chaque oasis, on a choisi une femme qui a suivi pendant six mois une formation à Nouakchott. Outre l'aide à l'accouchement, elles y ont appris à donner les soins essentiels, à faire les piqûres et ont acquis certaines notions de santé. La présence d'une aide à l'accouchement dans l'oasis est d'un grand secours pour les femmes. Ce service est gratuit et les femmes ne doivent plus recourir aux sages-femmes traditionnelles dont les pratiques manquent souvent d'hygiène, ni faire le long et difficile déplacement jusqu'à la ville la plus proche pour accoucher. On ne possède aucune donnée sur l'impact de ces aides sur la mortalité maternelle, mais la population pense que celle-ci a régressé.

151. Il convient de former davantage les accoucheuses pour les rendre plus efficaces et plus fiables. Elles sont les seules à pouvoir aider la communauté en matière de santé par leurs conseils en nutrition, hygiène et maladies des enfants. Il est indispensable de leur donner une formation approfondie en santé prénatale et maternelle. Elles auraient aussi grand besoin de médicaments et de matériel.

152. *Education primaire* : Dans ce domaine, l'impact du projet s'est borné à aider les communautés à réparer les anciens bâtiments scolaires et à fournir des tables et chaises. La contribution totale du projet s'est élevée à 3 400 000 UM.

153. *Education des filles* : Le projet n'intervenait pas dans l'éducation des filles, mais il a contribué indirectement à leur scolarisation primaire. Bien qu'on ne possède aucune donnée à ce sujet, on constate une amélioration sensible du taux de fréquentation des filles dans les écoles primaires, qu'on pourrait attribuer à la modification du rôle économique et social des femmes dans l'oasis. Les hommes et les femmes comprennent mieux l'intérêt de l'éducation pour les filles, tout au moins au niveau primaire. Malheureusement, le taux d'abandon des filles augmente fortement après l'école primaire, en particulier s'il n'y a pas d'école secondaire sur place, car la plupart des parents n'aiment pas que leurs filles se rendent seules à l'école dans un autre village ou à la ville sans qu'ils puissent les surveiller.

154. *Alphabétisation des adultes* : Tout récemment (2002), on a ajouté au projet des cours d'alphabétisation pour hommes et femmes, donnés à raison de deux heures par jour, cinq jours par semaine. Bien que les hommes comme les femmes soient analphabètes dans une forte proportion, ce sont principalement les femmes qui suivent ces cours. Il est trop tôt pour en évaluer l'impact, mais ils sont très utiles aux femmes, car ils complètent leurs activités génératrices de revenus et les aident à mieux tenir leurs comptes. Les cours d'alphabétisation ont un impact indirect

remarquable, celui d'attirer les jeunes filles qui n'avaient pas eu accès à l'éducation parce qu'il n'existait pas d'école sur place quand elles étaient enfants ou parce que la tradition s'était opposée à leur scolarisation. Ces cours leur offrent donc une seconde chance.

155. *Compétences professionnelles.* Le projet a beaucoup investi dans la formation, et ces investissements ont porté leurs fruits. La vulgarisation agricole, les stages des couples marocains, les séances de formation technique et autres ont augmenté les compétences professionnelles des oasisiens, hommes et femmes. Il est même fortement probable que les femmes ont pu bénéficier plus de la formation technique que les hommes. La plupart des AGPO et MICO sont capables de gérer d'une manière satisfaisante leurs affaires.

C. Impact sur le capital social et les capacités collectives

156. Les AGPO et les MICO ont profondément modifié la dynamique sociale dans les oasis sur le plan des stratégies en matière de démarche participative et de décentralisation. La communauté était formée à la démarche participative et son application aux AGPO a incité la population à travailler de concert à la poursuite d'un objectif commun, le bien de la communauté, plutôt que chacun pour soi. Les notables traditionnels conservent un rôle important et c'est d'ordinaire le cheikh de l'oasis qui est le président de l'AGPO. Ils établissent un lien de confiance entre la population et l'AGPO. Les sessions de l'assemblée générale sont l'occasion d'un échange de vues en toute liberté et permettent à tous de participer à la prise de décisions, indépendamment de leur rang social, selon un processus démocratique qui se reflète dans le choix des "activités prioritaires". À une assemblée générale, on examine les besoins de la communauté et les décisions sont prises en fonction des priorités. On s'entend ensuite sur la contribution de chacun et sur l'aide qu'apportera le projet. Ainsi, la communauté peut apporter sa contribution en argent ou en nature ou sous forme de travail. Ce processus vise à faire naître l'habitude de s'aider par soi-même et d'être autosuffisant plutôt que de s'en remettre au projet. À Maaden, par exemple, la priorité a été donnée à un broyeur. La communauté a apporté 20 942 UM et le projet 60 000 UM. Le broyeur a été acheté et est géré actuellement par un groupe de femmes. D'autres activités prioritaires ont été l'ouverture d'une boulangerie, d'une boucherie et d'une épicerie. Dans les projets d'hydraulique, les hommes ont fourni la main-d'œuvre et ont appris à forer un puits et à l'entretenir. Ces activités ont donné à la communauté le sentiment qu'elle était autonome puisqu'elle n'avait pas besoin de travailleurs de l'extérieur et ne devait pas attendre l'aide des pouvoirs publics.

157. AGPO en arabe se dit "*Al-rabita*," qui signifie "lien" ou "engagement". L'AGPO montre que ce lien ou cet engagement a pris racine dans la communauté. Le projet a conquis peu à peu la confiance de la population et a instauré un réel partenariat entre elle, le personnel technique du projet et l'AGPO. En outre, le personnel du projet tenait à ce que les besoins de la communauté et les enseignements tirés de la phase I soient pris en compte dans la phase II. Il en est résulté une cohésion sociale et une coopération au sein de la communauté, qui a subi une mutation subtile, se transformant d'une société traditionnelle en une société civile. Ainsi sera assurée la pérennité des AGPO. Ce qu'il faut encore faire, c'est renforcer les moyens administratifs et les techniques de suivi. Il faudra aussi veiller à atteindre les plus pauvres des pauvres. L'AGPO n'a pas fait d'efforts particuliers dans ce domaine. Il faut une étude pour savoir si les plus pauvres des pauvres éprouvent des difficultés à y participer et définir les méthodes qui permettraient aux AGPO d'atteindre un plus grand nombre d'habitants.

158. Les MICO ont aussi contribué à consolider le capital social de la communauté. En tant que service financier accessible à tous, elles ont eu un effet bénéfique sur le plan personnel et sur celui

de la communauté. Les hommes se rendaient auparavant dans d'autres villes pour demander un prêt alors qu'ils peuvent maintenant le faire sur place. Les prêts servent à différentes choses, comme construire une maison ou fonder une entreprise privée. L'accès à un service financier a donc atténué le sentiment de vulnérabilité et d'insécurité. La plupart des gens considèrent toutefois que les MICO devraient disposer d'un capital plus élevé pour répondre à une demande sans cesse croissante. À l'heure actuelle, la demande pour les prêts est plus importante que l'offre.

159. Les rapports entre les hommes et les femmes ont beaucoup changé. Les hommes sont très contents des contributions de leurs épouses et de ce qu'elles aient retrouvé leur place dans la société, et les femmes sont fières de leurs activités et des revenus gagnés. Les charges additionnelles des activités sont acceptées et même souhaitées par les femmes, et les femmes avec petits bébés cherchent à établir des jardins d'enfants pour devenir plus actives.

160. La capacité de négocier et l'influence vis-à-vis des pouvoirs et des partenaires de développement n'a changé que marginalement. Les représentants oasiens ne voient pas encore comment ils pourraient influencer les autorités publiques, mais l'on note une amélioration de leur capacité de négocier avec les ONG, autres projets de développement et pas dernièrement avec les agents du projet sur la forme et la taille de l'appui externe. Dans les cas rares, autres projets qui n'utilisaient pas la même approche participative comme le projet Oasis n'ont pas trouvé des accords finals car la population avait rejeté leur appui. Finalement, l'existence des unions des AGPO dans deux wilayas est un indicateur que la population, au moins les leaders, cherchent des moyens pour augmenter leurs poids.

161. Il ressort de l'évaluation par les AGPO de l'impact du projet que l'exode rural a diminué. Avec l'eau, on a pu augmenter la production agricole et par conséquent créer des emplois. La commercialisation est cependant entravée par des facteurs comme le manque de moyens de transport, d'installations de réfrigération et de connaissances en production et commercialisation. Pour continuer à élever les revenus des pauvres dans les oasis, il faut trouver des solutions à ces problèmes. En somme, il n'y a pas eu de progrès sur le plan du renforcement de leur influence sur les marchés, ni un meilleur contrôle de l'approvisionnement en intrants et de la commercialisation de leurs produits.

D. Impact sur la sécurité alimentaire et économique des ménages



Four traditionnel en argile (Maaden, Adrar)
Source : Mouradi Benzaghrou

162. La sécurité alimentaire des pauvres s'est améliorée de deux façons : (i) la quantité de vivres disponibles s'est accrue; (ii) leur pouvoir d'achat a augmenté. Plusieurs apports du projet expliquent cette amélioration.

163. *Méthodes et technologie:* Les agriculteurs ont été formés à la protection phytosanitaire et à la culture maraîchère. Dans certains cas, les femmes ont reçu une formation analogue ; dans d'autres, les hommes leur ont transmis ces techniques pour se consacrer, quant à eux, aux

palmeraies. Le projet a montré aux femmes comment utiliser d'autres techniques dans leurs activités, comme de faire sécher les légumes ou de construire des fours en argile. En sachant sécher les légumes, le couscous et la viande, les pauvres ont plus de vivres à leur disposition. Les femmes ont aussi appris à mesurer les quantités utilisées dans la préparation des aliments, leur conservation et leur stockage. Elles avaient, par exemple, l'habitude de faire le pain pour un seul jour, utilisant ainsi trop de farine. Mesurer leur a appris à ne plus gaspiller la nourriture. Une fois ces habitudes intégrées à leur vie quotidienne, leur pérennité est garantie.

164. Toutes les oasis n'ont cependant pas reçu le même type de formation ni adopté d'autres technologies. À Kouya Sadra, les femmes n'ont pas reçu de matériel de séchage des légumes, tandis qu'à Taghadet Iriji seules quelques femmes ont appris à sécher les légumes et à faire du pain. Comme ces apports se sont révélés utiles pour améliorer la sécurité alimentaire, il est important d'en faire bénéficier toutes les oasis.

165. *Production agricole* : L'eau est un facteur déterminant de la production agricole et de la sécurité alimentaire. Dans les oasis où l'eau est loin des parcelles maraîchères, la production est limitée. À M'heireth, les efforts pour cultiver des arbres fruitiers ont échoué, car il fallait les arroser à la main et les vergers tout comme les parcelles de légumes étaient loin de la source d'eau. Chercher l'eau était une tâche qui prenait beaucoup de temps et que les cultivateurs ont fini par abandonner. Dans d'autres oasis, comme à Bouhoufra, où l'eau est plus accessible, la production agricole a sensiblement augmenté. La sécheresse est un autre facteur; dans les oasis septentrionales, la production agricole a souffert de la sécheresse pendant les trois à quatre dernières années. Dans le sud, on en souffre depuis le début de l'année.

166. L'impact du projet sur les rendements agricoles a donc été modeste et reste légèrement supérieur au seuil de subsistance.

167. *Activités non agricoles* : Le projet a formé les femmes à des activités non agricoles, de sorte qu'elles ne dépendent plus exclusivement du travail salarié dans l'agriculture. Les emplois dans les petites entreprises (boulangeries, boucheries, magasin de vente de gaz ou engraissement du bétail) leur offrent de meilleures possibilités de gains et leur donnent accès à un revenu toute l'année et non seulement de manière saisonnière. La plupart des femmes consacrent une bonne partie de leur revenu à l'achat de nourriture pour le ménage. Elles tirent aussi un revenu supplémentaire d'activités rémunératrices qu'elles mènent à titre indépendant.

168. *Modification du revenu réel* : Par leurs gains, les femmes ont amélioré le revenu total de la famille. Tant les AGPO que les MICO ont contribué à accroître les gains des femmes en les encourageant à s'engager dans des activités rémunératrices selon diverses formules : en groupe, dans une coopérative ou individuellement. Les femmes ont expliqué qu'auparavant les pénuries alimentaires étaient courantes, mais que la situation s'était nettement améliorée depuis qu'elles exercent une activité économique. On peut donc dire que le Projet Oasis a largement contribué à la réalisation de l'un des grands objectifs du FIDA, la sécurité alimentaire.

E. Impact sur l'environnement et base de ressources naturelles

169. Plusieurs facteurs jouent un rôle ici, la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine et l'agriculture, l'alimentation de la nappe phréatique, la surconsommation de l'eau pour l'irrigation, et finalement la fixation des dunes.

170. Dans plusieurs oasis, la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine a beaucoup amélioré à travers les puits. Dans quelques oasis, comme à Ouadane, certains quartiers de l'oasis ont été connectés avec le système d'approvisionnement et le château d'eau ; le résultat était que chaque ménage n'avait que 20-30 mètres au raccordement le plus proche. En outre, la compagnie étatique s'est prise en charge de la maintenance et les réparations éventuelles, et demande de son tour une contribution minimale des oasiens. Dans certains cas, le projet a subventionné des puits pastoraux, ce qui a amélioré l'alimentation du bétail et évité que le bétail n'entre au centre des oasis. Les seuils de ralentissements ont ralenti la vitesse de l'eau après les pluies là où il y en avait, et ont alimenté les nappes. D'un autre côté, le bon fonctionnement d'une MICO, qui finance un grand nombre des motopompes, peut mener à une consommation très élevée qui menace les réservoirs sous-sols. Malheureusement, le volet études a été abandonné lors de la reformulation de la 2^{ème} phase, et il n'existe par conséquent pas de données sur les nappes phréatiques, leur alimentation et la consommation. Le manque d'un système de collecte de données sur les nappes et le manque d'un système régulant l'exhaure est une menace très importante pour les oasis, en particulier dans une période où beaucoup de personnes influentes y retournent pour les investir dans les palmeraies.

171. La vulgarisation des fours en terre cuite a contribué à une meilleure utilisation des ressources bois. La vulgarisation du gaz butane (assistance à la construction des magasins, subvention du stock initial, financement du stock à travers les MICO, formation en gestion, et facilitation des contrats avec le secteur privé fournissant le gaz) a bien contribué à une baisse de consommation du bois, combustible principal au début de la phase II du projet.

172. Les efforts du projet pour faire reboiser les dunes n'ont pas été couronnés de beaucoup de succès : seulement un site par cinq a été classifié comme bon. La menace des dunes mouvantes n'a pas encore été réduite.

F. Impact sur les institutions, les politiques et le cadre réglementaire

173. L'impact du projet sur les deux institutions créées, les AGPO et les MICO, a été très positif. Leur existence et maîtrise ont permis d'établir un système de services financiers de proximité, un service que les autres institutions du pays n'étaient pas capables de rendre. Les AGPO ont bien commencé à planifier, réaliser et suivre les petits projets de développement dans leur zone, et même les groupements (formels et informels) des femmes fonctionnent assez bien.

174. D'un autre côté, l'impact du projet sur les politiques et le cadre réglementaire a été presque négligeable, avec l'exception de la loi portant sur les associations oasiennes. Ici, la loi a permis au projet et oasiens d'établir des associations, mais par manque de textes d'application, le cadre des interventions des AGPO reste indéfini. Le manque de textes d'application pèse beaucoup dans deux domaines, l'utilisation des ressources en eau, et la coopération avec les autorités du gouvernement locale (communes).

G. Pérennité

175. Ces derniers aspects de manque de textes d'application pèsent aussi sur le potentiel de pérennité de l'impact. Sans un cadre légal précis qui détermine le rayon et la zone des interventions des AGPO, celles-ci ne peuvent pas devenir des instances locales permanentes qui règlent et mettent en œuvre les initiatives locales de développement après la clôture du projet.

176. Les AGPO et les MICO, en dépit du progrès réalisé, ne sont pas encore suffisamment capables de continuer leurs activités sans appui externe. Il reste encore beaucoup à faire,

notamment la formation technique. L'émergence de deux unions des AGPO doit être regardée comme indicateur fort que les oasiens s'intéressent beaucoup à la continuité de leurs associations. Ceci s'applique aussi en principe aux unions des MICO, une proposition bien reçue par les responsables.

177. De nombreuses micro-entreprises, pour la plupart nouvelles dans les oasis, sont déjà stables, et il ne reste pas trop à faire pour augmenter leur capacité de gestion, de comptabilité et de planification afin de les pérenniser.

178. Le volet reboisement a presque entièrement échoué et demande un appui plus prononcé qu'auparavant.

179. Les seuils de ralentissement sont une technique très appropriée à l'environnement des oasis. Une fois correctement ancrés sur les côtés et érigés selon les normes techniques, les seuils peuvent servir sur une période étendue. Mais un nombre de deux seuils est insuffisant pour contribuer à l'alimentation importante de la nappe phréatique ; suivant les conseils techniques obtenus, certains oasis ont besoin d'au moins 5-10 seuils pour retenir le maximum de la précipitation, une fois que les pluies arrivent. La durabilité de l'amélioration des conditions de vie reste dépendante des ressources en eau, et la pérennité de l'impact en zone saharienne demande la continuation de la construction des seuils.

180. En dehors de ces aspects classiques sur les questions de pérennité, peut-être le facteur le plus important à analyser est le facteur humain. Après une première période d'hésitation et d'attente, la population a bien et massivement suivi le projet dans pratiquement tous les domaines et volets. Le meilleur indicateur pour cette déclaration est le taux d'adhésion dans les AGPO et les MICO, qui atteint souvent 100% des ménages dans le cas des MICO. Le projet Oasis a été la première intervention dans les oasis, et le degré de confiance de la population dans les messages et cadres du projet doit être très apprécié. D'un autre côté, cette confiance se traduit dans une attitude de dépendance de la population, qui souhaite unanimement que le projet continue son appui moral, technique et financier. Cette dépendance est très difficile à diminuer et éradiquer, mais sera à l'avenir une tâche indispensable pour atteindre l'objectif global des cadres et responsables du projet. La rupture de l'appui était malheureusement interprétée par la population comme un indicateur de manque d'intérêt, ce qui compromettrait le progrès déjà réalisé.



Seuil de réalimentation de la nappe de l'oasis de M'Heireth
Source des deux photos sur ce page : Mouradi Benzaghoul

H. Innovations validées et potentiel de reproductibilité

181. Le projet Oasis avait introduit un nombre important d'innovations pour la zone, parmi lesquelles la création des associations de gestion participative et la vulgarisation agricole. En outre, le projet avait envisagé mettre en oeuvre sa composante crédit avec la collaboration de l'UNCACEM, comme cela avait été recommandé par le document du projet et la mission de reformulation. Cependant cette collaboration n'a pu être mise en oeuvre et le projet a développé une nouvelle approche basée sur les principes des associations des services financiers et la création d'institutions de crédit décentralisées appelées mutuelles d'investissement et de crédit oasisien (MICO). Le projet a également initié une série d'appuis devant changer les conditions de vie dans les oasis. L'approche participative est reconnue d'être un élément indispensable dans le processus de développement, les associations de services financiers, ici appelées MICO, existent dans plusieurs autres projets, et la même chose s'applique dans le cas des associations villageoises. Les techniques de production maraîchère, les activités génératrices de revenus (petit commerce, boulangerie, pâtisserie, boucherie, les magasins de gaz, etc.), les seuils de ralentissement et petits barrages pour la culture de décrue, et autres ingrédients utilisés sont connus et pratiqués. Ces techniques constituent des innovations dans la plupart des oasis. Elles ont donné des résultats probants dans toutes les oasis appuyées et particulièrement dans les oasis où le nombre de ménages ne dépasse pas les 600 foyers. L'approche participative a en effet montré ses limites dans les centres urbains ou périurbains du milieu rural mauritanien. Le projet a eu le mérite d'introduire une gamme d'innovations fonctionnelles telles que demandées par les populations et, a su introduire ces innovations de manière raisonnée et suffisamment bien dosée dans le cadre d'une approche adaptée à chaque situation.

182. Une innovation importante et très appréciée était l'utilisation de couples marocains dans la vulgarisation agricole. Les arrangements ont été parfaits : les marocains sont venus avec leurs techniques supérieures, avec un bon esprit de partage et de volonté de faire une contribution dans une zone pauvre, désenclavée et arriérée, bien préparé déjà avant leur départ pour leurs tâches, et motivés à donner les meilleurs conseils aux Mauritaniens. Le fait que marocains et mauritaniens aient le même langage, soient originaires d'un milieu similaire et partagent une culture semblable a permis de très bons résultats. En outre, les coûts de ce volet étaient modestes et acceptables, compte tenu des résultats atteints, du degré de satisfaction de la population qui les a accueillis, et du degré de pérennité atteint ici. Il est bien dommage que les conditions de succès, notamment la communauté de culture et de langue couplées avec des niveaux de progrès différentes, ne se retrouvent pas fréquemment dans d'autres régions du monde pour reproduire cette approche dont les résultats ont été très satisfaisants dans le cadre de l'expérience menée par le projet oasis.

I. Appréciation globale de l'impact du projet

183. L'appréciation de la contribution du projet au changement, l'appréciation de la dynamique du changement et la perspective de durabilité ont été classifiés comme « substantielle » en moyenne, utilisant le système de classification du FIDA avec une valeur de 3,2 pour la contribution au changement et une valeur de 2,9 dans les deux autres catégories¹. L'évaluation de l'impact du projet sur l'augmentation des revenus, le fonctionnement des institutions rurales, le capital social, l'impact sur la mobilisation sociale, la sécurité alimentaire et la reconnaissance des femmes ont fortement contribué du côté des acquis positifs et le manque d'impact sur le cadre réglementaire, infrastructures, santé publique et questions d'« empowerment » ont pesé du côté du passif.

¹ Catégories : 1=négligeable ; 2=modeste ; 3=substantiel ; 4=important.

IV. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET ET DU PARTENARIAT

A. Perceptions des bénéficiaires du projet

184. Lors de la mission, une enquête auprès des AGPO a relevé les réponses suivantes :

- Perception de la contribution de l'association à l'accroissement des revenus des ménages :
 - beaucoup = 30%
 - assez = 63%
 - peu = 5%
 - pas du tout = 2%
- perception des bénéfices des pauvres des activités de l'association :
 - beaucoup = 33%
 - assez = 55%
 - peu = 10%
 - pas du tout = 2%
- perception des effets des activités de l'association sur l'entraide, la cohérence et la solidarité entre les habitants :
 - très positif = 65%
 - positif = 35%
 - négatif = 0%
 - très négatif = 0%

B. Pertinence des objectifs et adéquation de la stratégie

185. Il n'y a pas de doute que les objectifs principaux du projet (amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus à travers l'accroissement de la productivité des cultures irriguées, des cultures de décrue et des cultures pluviales) étaient valables et justifiés au moment de la conception, et restent valables et justifiés jusqu'aujourd'hui. Ceci s'applique également à la création des associations, à la fixation des dunes, à l'approche participative comme méthodologie principale, au développement des ressources hydriques, suivi des nappes, protection phytosanitaire, décentralisation de l'appui par des URDO et gestion du projet.

186. L'appui du projet, y inclus les subventions, correspondait à la demande et aux besoins des oasiens. La formation des femmes dans une gamme d'activités génératrices de revenus était complètement en ligne avec les intérêts des femmes. Les femmes étaient marginalisées lors de la grande sécheresse, et ont été affectées par le taux élevé de divorce ou d'émigration des hommes. Les acquis du projet concernant le volet « femmes » sont basés (i) sur une conception holistique qui visait à l'ensemble du développement des personnalités, en intégrant les aspects sociaux, économiques et culturels, et (ii) sur sa flexibilité d'ajuster son programme d'appui, de formation et d'encadrement aux besoins, le potentiel et les contraintes des femmes.

187. Même s'il peut être considéré erroné de mettre ex-post en question la conception d'un projet développé il y a 10 ans sur la base de l'expérience d'aujourd'hui, il semble qu'il y ait assez d'indicateurs indiquant une collaboration avec les structures financières de l'Etat ou l'UNCACEM n'aurait pas eu un potentiel réel de mise en œuvre. Ces structures n'étaient jamais intéressées aux petits exploitants éparpillés dans le terrain vaste de la Mauritanie, et n'avaient pas du tout les outils, ressources humaines et matérielles et techniques d'encadrement et du suivi pour établir un service financier de proximité. Le projet a bien fait de ne pas se pencher sur les

propositions du rapport d'évaluation mais de chercher une autre formule. Les résultats atteints confirment ex-post cette nouvelle conception.

188. Les autres changements effectués lors de la mission de reformulation et de la mise en œuvre des activités¹ ont été bien fondés sur l'expérience du projet, ceux-ci étaient bien justifiés et ayant produit de bons résultats.

C. Efficacité de la mise en œuvre

189. Ce qui précède a permis de relever que la plupart des interventions avaient été mises en œuvre d'une façon satisfaisante ou même très satisfaisante – avec les lacunes et faiblesses mentionnées.

190. Un volet cependant n'a pas joué son rôle, le volet «suivi» au niveau de l'UCP, en dépit de la critique et des recommandations d'améliorer le système². Il y avait un chargé du volet, qui n'a été ni effectif, ni productif. Le nombre peu important de rapports produits était peu pertinent. D'un autre côté, il n'a jamais reçu par l'UCP l'appui dont il avait besoin pour faire son travail. En outre, ni les coordinateurs, ni le conseiller technique ou les autres agents ont produit des rapports hors du cadre prescrit par les contrats avec les bailleurs de fonds. Les grandes masses de données du projet, produites lors des enquêtes socio-économiques, n'ont jamais été utilisées assez pour des publications spécifiques, hormis les informations utilisées dans le terrain par les ADG et les TS. Seuls les rapports commandités par l'UCP et réalisés récemment par l'ANADELP font exception. Ceci n'implique d'ailleurs pas le suivi sur le terrain, qui a été suffisant dans la plupart des oasis. Seulement les oasis très éloignées et difficilement d'accès font l'exception, résultat de la pression d'inclure ces endroits sur la liste des oasis à appuyer.

191. La collaboration entre le projet, agents de terrain jusqu'à l'UCP, et population ainsi qu'organisation est excellente. La confiance au projet, aux agents et à leurs interventions, est très élevée.

192. Les partenaires ont joué leurs rôles définis par le cadre contractuel. Les rapports de supervision, effectués par le FADES, sont pertinents, même si très concentrés sur les réalisations physiques et questions de décaissements. La FAO a comblé un déficit au début de la 2^{ème} phase en finançant l'élaboration de la loi portant sur les associations oasiennes à travers un projet de coopération technique. En outre, elle a sélectionné un cadre très qualifié pour l'assistance technique permanent. Le conseiller technique de la FAO a fait de très grandes contributions à la qualité de la conception, la formation des cadres, le suivi, l'informatisation du système de suivi, les rapports, les enquêtes, et le respect des normes et contrats. Il a beaucoup contribué à l'assainissement du système d'administration et à la gestion financière lors de la phase transitoire après la mission de reformulation. D'un autre côté, la présence d'un CT limite la possibilité des Coordinateurs d'acquérir toutes les expériences et capacités associées à la responsabilité de la gestion d'un grand projet d'investissement public. Une majeure délégation du pouvoir de décision et de la responsabilité du CT au Coordinateur du Projet aurait pu aider à mieux préparer ce dernier pour des charges plus importantes dans le futur.

193. Au début, le comité national de coordination et de contrôle, qui était en charge de l'orientation politique du projet et de l'approbation du budget de l'UCP, n'a jamais joué son rôle

¹ voir en haut para 17.

² Rapport de pré-évaluation, juillet 1994, rapport principal, p. 13 et 62.

d'une manière effective, hors de l'approbation du budget. Pendant les deux premières années de la phase II, le comité n'a pas protégé l'UCP des pressions de la 'société' concernant l'allocation des investissements, et n'a pas pu contrôler la mauvaise gestion du projet. Après la mission de reformulation, le gouvernement a mis en place un Conseil de Surveillance présidé par un fonctionnaire de la Primature (en l'occurrence le Président de la Commission Centrale des Marchés). Grâce à la qualité des membres et la composition de ce conseil (MDRE, MAED, Ministère des Finances), le projet a reçu une aide appréciable et un suivi très sérieux et rapproché, notamment à travers l'évaluation de tous les bilans semestriels et des PTBA. En plusieurs occasions, le président du Conseil a apporté son concours pour aider le projet à résoudre des problèmes importants.

194. Le Gouvernement avait remplacé le coordinateur du projet au mois de juillet 2002, justement quelques jours avant l'arrivée de la mission de préparation de l'évaluation. Avant sa décision, le Gouvernement n'a pas consulté les bailleurs de fonds selon l'Accord du prêt. Ceci avait mené à une discussion entre le FIDA et les responsables du Ministère du Plan. Pendant que le FIDA demandait le respect minutieux des prévisions de l'Accord du prêt, la partie mauritanienne insistait sur le fait que le changement d'un fonctionnaire, selon son plan et ses prévisions propres, restait un domaine exclusif à lui, sans droit d'égard pour des parties extérieures. Sans vouloir prendre partie à ce débat, cela vaut la peine de réfléchir sur la nécessité d'une telle stipulation dans l'Accord de prêt qui viole la souveraineté d'un partenaire¹.

195. Comme cité plusieurs fois, la méthodologie participative a été bien appliquée pendant les dernières cinq années. La population touchée est aujourd'hui tellement habituée à cette approche qu'elle rejette d'autres approches – un résultat très positif. Ceci doit être plus apprécié si l'on se rend compte de la structure et du fonctionnement du gouvernement, des méthodes classiques d'octroi des décisions et d'une culture de domination, de «mobilisation» et de «sensibilisation» qui dominent ailleurs. Un effort important a été fourni pour convaincre les cadres du projet d'accepter une autre méthodologie, d'appliquer des méthodes plus participatives, et d'éradiquer la plupart des anciennes méthodes.

196. Depuis le début de l'année 2001, l'UCP avait contracté certaines activités de terrain à une ONG « ANADELP ». Cette organisation est composée d'anciens cadres du projet, qui avaient été encouragés à créer une ONG propre², à démissionner du projet pour rendre des services d'encadrement sous forme de contrat. Dans les derniers 14 mois avant la mission, l'ANADEL P avait fait une formation des responsables des MICO des quatre régions, une évaluation des activités génératrices des revenus au Tagant avec une séance de formation, et l'arrêté des comptes des MICO pour l'année 2001, avec un volume des contrats s'élevant à environ 5 millions d'UM. Les services et rapports de l'ONG sont généralement très satisfaisants. L'approche poursuivie par le projet doit être très appréciée, compte tenu de la privatisation et externalisation du volet, des coûts justifiés et de la pérennité. L'ANADEL P a cependant reçu un nombre de demandes de ses services d'autres bailleurs de fonds, mais n'avait pas pu les satisfaire tous. Pendant que les premiers fondateurs-membres de l'ANADEL P étaient au nombre de cinq, trois autres cadres du projet ont démissionné du projet et rejoint l'ONG, et encore quatre autres agents ont indiqué leur intérêt de s'associer à la fin de l'année 2002.

¹ L'argument du Ministère du Plan est pertinent : si les personnes responsables sont un élément clé d'un programme, et le chargé du portefeuille est une personne clé, est-ce que le FIDA, s'il souhaitait changer un chargé de portefeuille, accepterait la nécessité d'obtenir un accord préalable d'un gouvernement impliqué ?

² Agrément obtenu en juillet 1999.

197. Les réalisations du volet aménagement hydrauliques auraient été mieux si les conditions de passation des marchés étaient plus légères. Beaucoup de retards dans la construction des barrages peuvent être attribués aux difficultés de trouver une entreprise prête à faire les travaux demandés.

D. Efficience

198. Plusieurs aspects doivent être considérés ici, en partant avec l'accroissement des revenus de la population. Selon les enquêtes menées, les revenus moyens des chefs de ménage ont augmenté de UM 118.988 à UM 281 642 en cinq ans. Si l'on utilise le taux moyen d'accroissement après prévisions pour inflation et erreurs de 94%, le montant moyen d'accroissement était UM 111 849 par personne. Sous condition que le nombre des habitants des 69 oasis atteigne environ 21 000 ménages, parmi lesquels environ 20 000 membres des MICO et 13 000 membres des AGPO, l'on peut prudemment estimer que le nombre des ménages qui a bénéficié du projet a atteint au moins la moitié d'entre eux, c'est-à-dire environ 11 000 ménages¹. Sous la base de cette hypothèse, le volume d'accroissement généré par le projet atteint au moins UM 1 230 millions ($\approx$ USD 4,6 millions)², mais peut bien dépasser ce montant. Ce dernier équivaut à 32% du montant consommé sur le prêt.

199. L'analyse du volet reboisement a relevé que les montants consommés par unité dépassaient les prévisions. D'un autre côté, les coûts restaient dans les limites des autres projets comparables.

200. Le projet avait décidé d'effectuer ses refinancements à travers les AGPO, et non à travers les MICO directes. De telle manière, il y a une personne morale responsable du remboursement. Cette approche a contribué positivement aux revenus de certaines associations qui avaient investi dans les MICO profitables, retenu des bénéfices pour toutes les parties impliquées, et donc servi plusieurs objectifs en même temps.

201. Les MICO ont été établies comme institutions financières de proximité orientées dès les premiers jours vers la profitabilité, évitant ainsi une connotation que les services servent aux fins charitables, une approche souvent trouvée dans des autres projets similaires. Environ trois ans après leur création, neuf sur dix MICO avaient des excédents sur les dépenses annuelles, et cinq sur dix étaient capables de répartir un bénéfice aux membres. Les résultats de l'exercice 2002 peuvent être même supérieurs.

202. La mission a eu l'impression que les autres dépenses du projet sont en conformité avec les dépenses habituelles sous conditions comparables et aux «bonnes pratiques» internationales.

¹ Cette hypothèse prend en considération : (1) le nombre total des crédits accordés a dépassé 21.000 au moment de l'évaluation ; (2) il y a des oasis avec une densité d'encadrement moins intensive (au Tagant et dans les deux Hodhs) ; (3) il y a des oasis qui n'ont pas participé intensivement aux activités du projet ; (4) il y a des MICO et AGPO qui ont échoué.

² Comme expliqué ci-dessus, le fait que le projet Oasis soit pratiquement le seul intervenant dans les oasis touchées indique que les résultats atteints peuvent être attribués à lui.

V. CONCLUSIONS ET LECONS A TIRER DE L'EXPERIENCE

203. La mission a été impressionnée par la qualité et la quantité des réalisations du projet et son impact sur la population concernée. Elle constate (i) un impact substantiel sur (a) les ressources matérielles et financières, (b) les ressources humaines et le capital social et (c) les capacités collectives, (ii) un impact très élevé sur la sécurité alimentaire et économique, (iii) un impact substantiel sur les institutions, (iv) un impact négligeable sur les politiques et le cadre réglementaire, et (v) un impact modeste sur l'environnement et les ressources naturelles. Les résultats obtenus grâce au projet sont facilement renouvelables dans d'autres oasis sans grande modification, sous condition que les moyens humains et financiers soient disponibles. Une grande partie des résultats obtenus, notamment sur le plan institutionnel et économique, ont un grand potentiel de pérennité mais nécessitent des actions de consolidation pour assurer leur pérennisation. Les interventions du projet ont été très efficaces et efficaces. Depuis la réorientation du projet entre 1995 et 1997, la plupart des résultats représentent un très bon rendement pour les investissements faits par les partenaires. La mission est convaincue qu'une expansion horizontale permettrait aux autres oasis de bénéficier des mêmes résultats.

204. Sur le plan environnemental, la mission a constaté des impacts légèrement positifs : certains sites de reboisement ont contribué à la fixation des dunes, l'alimentation des nappes à travers les seuils de ralentissement a légèrement amélioré¹, et le gaz a remplacé le bois pour faire la cuisine.

205. Hormis ces aspects matériels, on constate encore des changements très appréciables sur le plan socioculturel, le comportement et des attitudes. Les oasis appuyés ont changé leur vision concernant le rôle de la femme, et la société entière, y compris les femmes, les hommes et les jeunes, et l'engagement des femmes dans les activités génératrices de revenus est aujourd'hui un rôle appréciée, même demandée des femmes. Les femmes cherchent à apprendre lire et écrire parce qu'elles savent que ces techniques sont indispensables pour leurs affaires, et leurs filles les accompagnent pour améliorer leurs connaissances.

206. Probablement, une contribution très importante du projet est l'espoir nouveau créé : les hommes, conscient des risques de l'élevage, retournent aux oasis pour s'installer, les jeunes couples ne quittent plus leurs oasis pour chercher un emploi ailleurs, et il y a même une migration nettement positive vers les oasis. Ce processus de sédentarisation n'était pas possible si la population n'avait pas l'espoir que des nouvelles techniques puissent alimenter le ménage.

207. Sur le même plan, le projet a engendré une volonté de s'engager dans les affaires publiques de l'oasis, indiqué par le nombre de membres des associations oasiennes, le niveau de participation aux réunions et assemblées générales, le temps consacré par les élus aux affaires de développement, hors de l'engagement personnel d'augmenter ses revenus. La population a commencé à goûter les améliorations des conditions de vie, et ne cesse plus de demander encore plus ! Même si cette attitude est parfois ennuyeuse pour les agents du terrain et les visiteurs, elle doit être interprétée comme désir de ne pas s'arrêter ici, mais d'aller plus loin. Les élus des comités tirent une partie de leur reconnaissance et prestige du fait qu'ils servent à la population entière, et sont mesurés en même temps en fonction de l'appui, des innovations utiles et des améliorations qu'ils sont capables d'apporter. Il reste donc à recueillir ces intérêts et désirs, et à

¹ L'impact se verra plus dès qu'il y aura des pluies normales.

les verser dans des formes plus pérennes. Après cinq ans nets de mise en œuvre du projet, sans compter la perte de temps et de ressources matérielles lors des deux premières années, il n'est plus raisonnable d'attendre que le travail soit déjà terminé.

208. En conclusion, les réponses de l'évaluation aux questions clés sont les suivantes¹ :

Quelle est la capacité actuelle des associations concernant la programmation et la mise en œuvre des programmes de développement ?

Un nombre assez important d'associations a montré un bon taux de programmation et de réalisation. Le taux de succès a été élevé principalement à cause de la formation et du suivi étroit du projet, et à cause de l'approche participative poursuivie par les associations. D'un autre côté, il faut voir que la plupart des moyens financiers dérivent du projet, et non de l'oasis concernée, et que le cadre légal des associations n'est pas encore assez précis pour permettre d'intervenir dans le développement de l'oasis d'une manière pérenne. La conclusion est que cette capacité est très satisfaisante considérant la durée courte des interventions (3-5 ans), mais qu'elle n'est pas encore suffisamment développée pour arrêter l'appui aux associations.

Dans quelle mesure les caisses de crédit sont-elles capables de satisfaire les besoins financiers de la population ?

Les MICO ont un taux de pénétration de presque 100% des ménages des lieux appuyés. Elles ont accordé plus de 21000 crédits aux membres, y inclus des crédits à court terme et à moyen terme, finançant ainsi des investissements dans l'agriculture. L'état financier de la plupart des MICO est très satisfaisant. D'un autre côté, le nombre de demandeurs des crédits dépasse largement la disponibilité des fonds. En outre, la plupart des membres désirent des montants plus élevés. La conclusion est alors que les MICO, après environ 3-5 ans de fonctionnement, ont commencé à bien servir les membres, mais elles ne sont pas encore capables de satisfaire tous les demandes.

Qu'a fait le projet concernant l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des ressources en eau ?

Le projet a financé la construction de seuils de ralentissements avec un impact positif là où il y avait assez de pluie. Le nombre de seuils reste encore trop bas pour avoir un impact assez important sur les nappes. Les financements du projet ont amélioré l'accès à l'eau potable, mais beaucoup d'oasis n'ont pas encore été touchées. Un grand barrage a été construit, et quatre autres sont presque achevés. En outre, le projet a directement financé un nombre important de puits. Finalement, les MICO ont financé un nombre très important de puits et de motopompes, résultat indirect des interventions du projet auprès des MICO. La conclusion est alors qu'il y avait un nombre élevé d'activités, mais que les moyens financiers disponibles ont été la contrainte majeure.

Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des bénéfices aux femmes et aux couches sociales les plus vulnérables ?

Les femmes et les couches sociales les plus vulnérables ont directement bénéficié des interventions du projet à travers la formation technique, la vulgarisation agricole et les crédits des MICO, et indirectement à travers les services rendus à la population entière (boulangeries, pâtisseries, magasins de vente de gaz, approvisionnement des denrées de première nécessité, meilleur fonctionnement du petit commerce oasien). Pendant que les interventions directes augmentaient les revenus des ménages, les interventions indirectes baissaient les dépenses. D'un autre côté, un certain nombre des ménages pauvres n'a pas été touché par les interventions des AGPO et MICO. Le taux d'accroissement des revenus des ménages les plus

¹ Voir para 4.

pauvres a été de 341%, beaucoup plus élevé que le taux de 94% pour toutes les oasis. On peut en conclure que l'impact du projet pour les pauvres a donc été très positif.

Qu'a fait le projet afin d'augmenter la production et la productivité des palmiers ?

Les activités principales du projet dans ce domaine ont compris la formation en techniques améliorées de production et de protection phytosanitaire, et les financements des MICO. Dans les oasis appuyées par le projet, les revenus dérivant de la vente des dattes ont augmenté en moyenne de 139%, et le nombre de palmiers productifs a augmenté en moyenne de 27%. D'un autre côté, la production des dattes a baissé de 60% en cinq ans, ce qui doit être attribué largement à la sécheresse de ces dernières années. La conclusion est que les interventions n'ont pas encore eu un impact très important à cause de facteurs hors du contrôle du projet, et que sans les interventions du projet, la baisse de la production serait certainement encore plus prononcée.

VI. RECOMMANDATIONS

A. À court terme

209. Les responsables du projet ont déjà pris leurs dispositions pour les derniers mois de la 2^{ème} phase du projet. Ces mesures comprennent la formation des élus et gérants des MICO et des AGPO, l'arrêté des comptes des MICO pour l'année 2002, la recherche sur de meilleures formules d'appui aux unions des AGPO, les discours avec les MICO sur l'approche à poursuivre vis-à-vis des exigences de la BCM et la création d'un service commun. En outre, l'entreprise retenue pour la construction des barrages doit terminer son travail au printemps de l'année 2003, ce qui nécessite encore des activités de formation et d'encadrement de la part du projet pour aider les populations à bien utiliser ces ouvrages. La mission a gagné l'impression que le calendrier de travail des responsables du projet est plein, et qu'il ne faut pas se soucier des derniers mois de la deuxième phase. Cependant, un nombre de recommandations peut être donné à l'UCPLa première concerne l'entretien des barrages. La mission avait constaté que nulle part, les populations ont pris l'engagement de s'engager dans la maintenance des ouvrages, en dépit des promesses données et des obligations contractuelles. Il paraît très utile de reprendre le dialogue avec les oasis concernées afin de sécuriser l'entretien de ces investissements.

210. La deuxième recommandation concerne le taux de participation des pauvres dans les activités du projet, et le niveau des bénéfices réalisés par les pauvres. La mission a gagné l'impression que la porte aux services, subventions et différents types d'appui du projet est ouverte pour tout le monde, y inclus les pauvres. Les pauvres ont certainement pu bénéficier d'un nombre des services, parmi lesquels l'approvisionnement en denrées de première nécessité, aménagement hydraulique, formation etc. D'un autre côté, les discussions avec les responsables des AGPO et MICO et en assemblée générale ont relevé qu'il reste encore une couche sociale faible qui n'est pas encore impliqué dans les activités de développement, qui est trop pauvre pour pouvoir participer, qui manque de bonnes idées sur les investissements, qui est trop timide de s'associer aux initiatives existantes, et qui est endetté vis-à-vis la MICO par cause d'échec des investissements faites. Le fait que 55% des associations jugent les bénéfices réalisés par les pauvres comme «assez» et 12% comme «peu» ou «très peu» doit d'une certaine manière être interprété comme réserve par rapport à l'impact concernant les pauvres. Il n'a pas été possible pour la mission de vérifier avec la profondeur nécessaire si ces observations ponctuelles s'appliquent généralement ou sont des exceptions qu'on trouve partout.

211. Il est donc recommandé à l'UCP de commanditer une étude menée par un sociologue, anthropologue ou psychologue pour analyser le taux de participation et les bénéfices réels des pauvres et vulnérables, et de faire de recommandation pour améliorer le taux et le degré des bénéfices. La base des données sur les oasis (enquête socio-économique complète pour l'année 1997 et neuf oasis couvertes en 2002) peut bien servir à établir des critères de sélection des ménages à étudier.

212. La 3^{ème} recommandation concerne la faiblesse des MICO à se rendre compte des risques subis sur les différents aspects de gestion, d'organisation interne et de contrôle. Le fait qu'un nombre de MICO ait déjà souffert des pertes à cause des détournements et de la mauvaise gestion souligne la nécessité d'organiser des séances de réflexion systématiques sur les risques éventuels avec les membres, élus et gérants. Cet audit de risques est même plus important compte tenu de la phase intérimaire entre la phase II du projet et sa continuation éventuelle.

213. Le plus grand souci de la population, des agents du terrain, et des responsables au niveau de l'UCP est cependant la continuité des services d'appui entre la 2^{ème} phase et le début d'une éventuelle autre phase. La mission concorde entièrement avec ce souci, et souhaite souligner que la rupture de l'appui, sans visibilité des structures du projet, avait des conséquences négatives aux résultats atteints. La population, paraît-il, lie étroitement la présence visible du projet, même à un niveau restreint, avec le sérieux et l'honnêteté des bailleurs du fonds et du gouvernement. Une rupture était donc un passif pour une extension de l'appui en avenir. Il paraît que les ressources sur le prêt du FIDA sont pratiquement consommées, et qu'il ne reste pas beaucoup hormis les montants accordés aux ouvrages et autres fonctions d'usage.

B. À moyen terme

214. L'évaluation recommande qu'un appui soutenu, mais réduit et mieux défini, soit accordé aux oasis déjà assistées. Il recommande aussi que l'approche du projet, améliorée sur la base des expériences de ce projet, soit étendue pour appuyer un plus grand nombre d'oasis.

215. Dans la continuation de l'appui, il serait souhaitable de prendre en considération les priorités suivantes, exprimées par les associations dans l'enquête des associations fait dans le cadre de l'évaluation :

- crédit (62% des associations),
- formation (42% des associations),
- activités prioritaires (23% des associations),
- eau potable (22% des associations),
- seuils de ralentissement (15% des associations),
- reboisement et fixation des dunes (13% des associations),
- activités des femmes (12% des associations),
- suivi (10% des associations),
- santé et pharmacies (10% des associations),
- aménagement hydraulique (8% des associations),
- diversification de l'agriculture (7% des associations),
- gaz (5% des associations),
- commerce (5% des associations),
- pistes rurales (5% des associations).

24.

216. Dans une planification éventuelle d'un appui soutenu et élargi, les premières réflexions doit être orientée vers la définition des groupes cibles et des oasis à appuyer. Pendant les deux phases, le groupe cible a été la population entière des oasis sélectionnées, sans concentration sur les pauvres ou vulnérables. Cette approche a donné de résultats assez satisfaisants. En outre, le milieu socio-politique de la zone n'aurait pas supporté un projet qui s'adresse exclusivement ou prioritairement aux pauvres. Les pauvres ont d'abord besoin d'un appui de leur environnement, et non du projet, et il paraît qu'une pérennité des interventions et résultats peut être mieux atteinte le mieux si la population entière est associée au processus.

217. Concernant les oasis à sélectionner, le projet a établi un menu approprié pour améliorer les conditions de vie. Ces bons résultats méritent d'être étendus aux autres oasis qui n'ont pas eu l'opportunité de participer et d'en bénéficier. Parmi les 350-400 oasis du pays, il paraît qu'il existe encore un grand nombre d'oasis (80-150) qui sont éligibles, capables et intéressées à collaborer avec un éventuel projet. Cependant, les besoins de 67 oasis appuyées pour une période de 5-10 ans diffèrent des nouvelles oasis. À condition que les ressources soient mises à disposition

d'un éventuel projet, il est très souhaitable d'appuyer entre 40-60 nouvelles oasis aux alentours des oasis déjà appuyées, et de continuer les 'anciennes' oasis fonctionnelles.

218. Dans la conception du projet un appui dans la commercialisation a été envisagé, mais cette activité a été supprimée lors de la mission de reformulation. Au moment de l'évaluation, certaines oasis ont fortement demandé au projet de les appuyer dans ce sens. Il paraît néanmoins que le fond des problèmes n'est pas basé dans la commercialisation, mais dans le choix des produits agricoles. La mission n'est pas convaincue que des investissements très élevés en camions et chambres froides sont justifiables, notamment si l'on prend en considération les alternatives d'emploi des ressources financières aux bénéfices des pauvres, les risques d'échec très élevés, et le manque d'expérience au niveau de la population et des agents d'encadrement. Il reste donc à faire un choix entre la demande, la viabilité, la disponibilité des ressources financières, et la meilleure forme d'appui aux oasis.

Pour l'amélioration de l'approche aux AGPO

219. Il devient nécessaire de définir plus concrètement le rôle des associations et ses relations avec les structures locales du gouvernement. En outre, la préoccupation principale des AGPO est un système réglementaire sur les ressources en eau. Ceci nécessite des textes d'application de la loi portant sur les associations. Donc, on recommande:

- *d'agréer une définition plus concrète dans un cadre légal du rôle des AGPO et de ses relations avec les structures locales du gouvernement;*
- *d'attribuer un rôle aux AGPO dans la gestion des ressources en eau .*

220. Les AGPO dépendent financièrement de l'appui matériel du projet. Afin de sécuriser leur pérennité, il devient impératif de les aider à mobiliser leurs propres ressources. On recommande:

- *de donner une assistance aux AGPO à mobiliser leurs propres ressources afin de sécuriser leur pérennité .*

221. La création récente d'une 2^{ème} union des AGPO ouvre la porte pour une implication des unions dans la mise en œuvre des activités. En principe, il est préférable que les unions fassent certains travaux d'encadrement, mais un financement externe important peut créer la perception que le bon fonctionnement des AGPO est le devoir de l'état ou du projet dans sa place. Une grande prudence est donc nécessaire ici pour maintenir un équilibre entre l'accroissement de la capacité de gestion, d'encadrement et du suivi au niveau des unions, l'intérêt de voir une réalisation professionnelle des activités pour les comptes de l'état, la volonté de décentraliser et externaliser les activités, et les risques de surdosage d'un financement externe. On recommande :

- *de donner une assistance prudente à la création des unions des associations et au développement du rapport entre le projet, les unions et le gouvernement.*

Pour l'amélioration l'appui au développement de MICO

222. Les respects des règlements intérieurs et la séparation claire entre AGPO et MICO sont nécessaires. On recommande :

- *de faire une séparation plus transparente et claire entre AGPO et MICO.*

223. Un service commun, en charge de l'inspection, de la vérification, d'arrêté des comptes, du suivi et des rapports à la BCM, doit être établi. Plusieurs options ont été discutées par l'évaluation. L'option préférée par l'évaluation est la création d'un GIE avec participation des unions des MICO (à créer) et l'ANADELP. On recommande:

- *de créer un service commun, chargé de l'inspection, de la vérification, d'arrêté des comptes, du suivi et des rapports à la BCM, sous forme de GIE avec participation des unions des MICO et de l'ANADELP.*

224. Les ressources prêtables des MICO sont insuffisantes. Il devient impératif d'apprendre aux MICO comment mobiliser le capital sur le marché local. Au-dehors de cela, des refinancements sont utiles, même nécessaires. Afin de mieux séparer les AGPO et les MICO, il paraît utile d'effectuer les refinancements directement aux MICO, et non à travers les AGPO. On recommande:

- *d'organiser une formation en technique de mobilisation du capital sur le marché local pour les MICO;*
- *de continuer les refinancements des MICO, effectué directement aux MICO, afin d'aider à une meilleure séparation entre AGPO et MICO.*

Pour l'amélioration des aménagements hydraulique

225. Le nombre de seuils de ralentissement est insuffisant pour alimenter les nappes. Compte tenu de leur importance élevée en milieu saharien, il paraît utile de prévoir la construction d'un seuil par an dans les oasis où la population est intéressée et remplit les conditions techniques et sociales. On recommande:

- *d'accorder un financement pour permettre une augmentation du nombre de seuils de ralentissement par les associations.*

226. Les barrages ont un très grand potentiel pour augmenter la sécurité alimentaire et les revenus en milieu sahélien. Il est important d'établir des critères de choix et des conditions légales et administratives qui permettent à réaliser ce type d'ouvrage sans délai. On recommande :

- *d'établir des critères de choix et des conditions légales et administratives qui permettent la réalisation des barrages.*

Pour l'amélioration des activités protection de l'environnement

227. Les dunes mouvantes restent une menace pour beaucoup des oasis. Même si la population est convaincue que le reboisement est utile, même nécessaire, elle n'est pas prête à s'engager pour une période longue pour arroser les plantes et entretenir les sites. Il faut donc faire un choix : si

l'on voit les aspects environnementaux comme priorité, il faut apporter une compensation appropriée aux personnes qui effectuent les travaux. Si l'on voit d'abord que les dunes mouvantes sont un problème de la population concernée, et mettant l'accent sur l'entraide, il est prévisible que le taux des réalisations et de réussite sera bas. On recommande:

- *de faire une révision complète de l'approche reboisement et fixation des dunes.*

Pour la meilleure gestion des investissements et des institutions

228. Il est important de prendre en considération la bonne expérience acquise avec la mise en œuvre des aménagements hydrauliques par les associations, et de la mauvaise expérience avec la mise en œuvre par les entreprises, il est recommandé de ne prévoir qu'une collaboration avec les associations. Concernant les réalisations, il devient nécessaire d'augmenter la formation technique. On recommande :

- *de faire des prévisions pour la formation technique de la population et des cadres locaux pour la mise en œuvre et entretien des investissements en infrastructure.*

229. Il faut concorder avec la population que la continuation de la formation reste une préoccupation principale. Cependant, il n'est pas utile de prédéfinir les contenus de la formation. Il paraît mieux de prévoir un budget global pour la formation selon l'intérêt et les besoins actuels. On recommande:

- *de créer une capacité de répondre à la demande de la population pour la formation technique.*

230. Les AGPO et les MICO ont encore besoin de formation et de suivi. Afin de sécuriser une meilleure gestion, la formation technique, administrative et organisationnelle est nécessaire. On recommande:

- *de donner une importance majeure à la formation requise par les responsables des AGPO et MICO pour les aspects administrative et organisationnelle .*

231. L'expérience du projet lors de la 2^{ème} phase a montré qu'il est parfois très difficile de trouver un partenaire qualifié, qui respecte les termes du contrat, qui est professionnel, et qui offre ses services à un prix raisonnable. Mais, compte tenu des très bons résultats avec l'ANADELP, on recommande :

- *de prévoir le plus possible de commanditer les tâches d'encadrement, du suivi et de la formation à des ONGs et autres organismes qualifiés.*

232. Il faut bien réfléchir sur les meilleures formes de gestion du projet. Le système de gestion à deux niveaux, comprenant l'UCP à Nouakchott et les URDO dans les zones, a bien fonctionné et peut être retenu. Compte tenu de l'appui appréciable du Conseil de Surveillance, cela vaut la peine de retenir cette instance de contrôle interne. D'un autre côté, la gestion du projet à l'intérieur de l'UCP a été partagée entre le Coordinateur du Projet et le Conseiller Technique, avec parfois même une certaine dominance du dernier. Compte tenu des difficultés à établir un système sain et transparent de gestion administrative et financière au début d'un projet, nous réitérons que cela vaut la peine d'assurer la continuité d'une assistance technique dans une première période d'un nouveau projet qui peut se limiter à apporter des conseils, sans intervenir

au niveau des décisions et des points de vue dans les diverses opérations journalières. On recommande:

- *de réduire et graduellement éliminer la dépendance du projet sur l'assistance technique externe.*

APPENDICE 1
DOCUMENT D'ORIENTATION

Projet de Développement des Oasis - Phase II

Évaluation Intermédiaire

Document d'Orientation

A. Historique et justification

1. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II, financé par le FIDA et le FADES, a démarré en février 1995 et prendra fin en septembre 2003. Actuellement, le FIDA prévoit, dans sa stratégie pour la Mauritanie, une assistance soutenue au gouvernement dans le développement de ses zones oasiennes où il a collaboré déjà depuis quelques années. En vue d'aider à la programmation de l'assistance future dans ces zones, la Division Afrique II du FIDA a demandé au Bureau de l'évaluation et des études (BEE/FIDA) d'entreprendre une évaluation intermédiaire (EI) du projet.

2. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II a été précédé par un premier projet de développement des oasis, un des quatre sous-projets du Programme de redressement agricole. Le premier projet s'est déroulé entre février 1986 et décembre 1993. Il a été évalué en mars 1992 avant la formulation du Projet Oasis II. Celui-ci a été étudié à plusieurs reprises. Au début de sa mise en œuvre, il a fait partie des études du FIDA réalisées en 1996 dans le cadre de l'évaluation du Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Le projet a été pris en considération dans le cadre de l'évaluation du portefeuille du FIDA en Mauritanie conduite en 1997. En 1999, le FADES, l'institution coopérante, a conduit une revue à mi-parcours.

3. Le projet a connu de grandes difficultés en raison d'une mauvaise gestion initiale. Heureusement, il a bénéficié d'efforts consistants au niveau du gouvernement central et a ainsi pu surmonter ses problèmes initiaux, parvenant même à des réalisations assez importantes au niveau du pays du point de vue du développement des institutions locales. Le BEE du FIDA considère que, à la fin de sa mise en œuvre, il s'agira d'un cas qui mérite d'être examiné avec attention.

B. Objectifs, questions clés et résultats escomptés

4. L'objectif global de cette évaluation est de faciliter l'acquisition de connaissances et l'analyse des résultats du projet, conjointement avec les partenaires du FIDA, en vue de l'amélioration des performances futures.

5. **L'évaluation examinera en particulier l'impact du projet sur la pauvreté et la performance du projet et des partenaires responsables pour la mise en œuvre du projet.** L'analyse de l'impact du projet concernera les éléments suivants: i) ressources matérielles et financières; ii) ressources humaines; iii) capital social et capacités collectives; iv) sécurité alimentaire et économique; v) institutions, politiques et cadre réglementaire. Les résultats obtenus grâce au projet seront examinés du point de vue de leur durabilité, répliquabilité et efficacité. Ces analyses devraient conduire à l'élaboration de recommandations pratiques reposant sur les expériences passées et dont devrait s'enrichir la conception du programme futur.

6. L'évaluation devra répondre aux questions clés suivantes :

- Quelle est la capacité actuelle des associations concernant la programmation et la mise en œuvre des programmes de développement?
- Dans quelle mesure les caisses de crédit sont-elles capables de satisfaire les besoins financiers de la population?
- Qu'a fait le projet concernant l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des ressources en eau?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des bénéfices aux femmes et aux couches sociales les plus vulnérables?
- Qu'a fait le projet afin d'augmenter la production et la productivité des palmiers?

Les résultats escomptés de l'évaluation sont les suivants :

- Analyse de l'impact et de la performance du projet par rapport à ses objectifs globaux et aux Programmes de travail et budgets annuels (PTBA)
- Des réponses détaillées à chacune des questions clés retenues
- Des recommandations – de l'équipe de l'EI – à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des investissements futurs dans les zones oasiennes concernant la façon dont ces derniers doivent tirer parti des réussites et les consolider, redressant les lacunes du projet actuel
- La communication de toutes les conclusions et recommandations de l'EI à l'ensemble des membres du partenariat
- Un accord écrit, agréé par tous les membres du partenariat clé, précisant les conclusions accordées, les recommandations adoptées et les actions qui seront prises en vue de leur mise en œuvre.

25. C. Partenariat

7. Le partenariat clé d'évaluation sera composé de :

M. Sidi Ould Bakha, Ministère des affaires économiques
M. Baba Ould Boumeiss, Directeur, DPSE, Ministère du développement rural et de l'environnement
M. Abdi Ould Horma, Direction des collectivités locales, Ministère de l'intérieur
M. Mohamed Ould Didi, Direction Contrôle des banques, Banque centrale de Mauritanie
M. Ely Ould Elhadj, Commissariat aux droits de l'Homme à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion
M. Mohamed Ould Yahia, Président de l'Union des associations oasiennes de l'Assaba
M. Mohamed Ould Nana, Président de l'Association oasienne de Tawaz (Adrar)
M. Mohameddou Ould Mohamed Mahmoud, Coordinateur du projet, UCP
M. Mohamed Ben Senia, CPM, FIDA
M. Ahmed Belhadj, FADES
M. Mouradi Benzagou, CTP, Projet Oasis II

8. Les rôles et les responsabilités des membres du partenariat clé d'évaluation figurent en fin d'appendice.

9. L'équipe d'évaluation et le partenariat clé d'évaluation travailleront au sein d'un partenariat élargi dont les membres seront invités à contribuer aux analyses et réflexions que la mission d'évaluation entend promouvoir. Le partenariat élargi comprendra entre autres:

- Tous les fonctionnaires et membres des Associations oasiennes
- Les membres de l'équipe du projet (UCP et URDO)
- Des Agences internationales de développement : AFD, AFVP, Banque mondiale, Ecodevelopment EU, FAO, GRET, GTZ, JICA, PNUD, Coordinateur des ONG internationales à Nouakchott

D. Stratégie de communication pour l'évaluation

10. L'équipe d'évaluation tentera d'instaurer une bonne communication entre les partenaires tout au long du processus d'évaluation. A cet égard, les mesures suivantes seront adoptées:

- Consultation directe préalable avec les partenaires clés avant l'identification de la démarche d'évaluation;
- Distribution aux partenaires concernés, pour information et commentaires, du document d'orientation illustrant la démarche d'évaluation;
- Briefing et debriefing des partenaires clés avant et après le travail de terrain;
- Participation de partenaires sélectionnés au travail de terrain de l'équipe d'évaluation;
- Rédaction de documents clés en arabe et en français;
- Validation des résultats préliminaires de l'évaluation à l'occasion d'un atelier regroupant le personnel et les bénéficiaires du projet;
- Distribution du rapport provisoire d'évaluation à tous les partenaires pour commentaires;
- Atelier destiné à l'élaboration d'un accord conclusif avec les partenaires portant sur les résultats et les suites à donner.

E. Processus et méthodologie d'évaluation

11. Le processus d'évaluation passera par les étapes suivantes :

- i) Préparation de l'évaluation et rédaction du document d'orientation. La responsable de l'évaluation a entrepris un examen préliminaire de la situation du projet sur la base des documents disponibles au FIDA. Elle a ensuite rencontré le Chargé de portefeuille du FIDA et discuté la requête d'évaluation. Du 26 au 30 juillet, la responsable de l'évaluation s'est ensuite rendue dans le pays et dans la zone du projet avec M. Michael Marx (Centre d'Investissement de la FAO), chef de la mission d'évaluation. A cette occasion, ils ont exposé l'approche du FIDA concernant l'évaluation, son organisation, la composition du partenariat clé, les questions clés que l'équipe d'évaluation devra approfondir, la méthodologie de l'évaluation, la composition de l'équipe d'évaluation et le calendrier des travaux. Ces activités ont abouti à la rédaction du Document d'orientation.
- ii) Préparation des termes de référence et recrutement des consultants. Suite à la rédaction du Document d'orientation, il incombera à la responsable de l'évaluation de préparer les termes de référence du chef de mission et des membres de l'équipe de l'EI. Elle veillera à ce que les

clauses de recrutement prévoient l'entrée en fonction aux alentours du 1er octobre, ou peu après cette date.

- iii) Ciblage de l'évaluation. La distribution du document d'orientation provisoire auprès des membres du partenariat clé permettra de mieux cibler l'évaluation et les questions clés avant d'entreprendre le premier bilan. Cet exercice d'identification sera repris avec les membres du partenariat clé au début du travail de terrain.
- iv) Bilan des connaissances acquises. Avant d'entreprendre le travail de terrain, le chef de la mission d'évaluation et les membres de l'équipe feront le bilan des connaissances acquises susceptibles d'intéresser l'EI. Le chef de mission s'acquittera de cette tâche à Rome, en consultant pour ce faire les rapports d'activités du projet, les rapports de supervision de l'Institution coopérante et le rapport de la mission à mi-parcours du FIDA.
- v) Méthodologie d'évaluation et organisation du travail sur le terrain. La méthodologie de cette évaluation comprendra trois éléments principaux:
 - 1. Études sectorielles
 - 2. Recensement des Associations oasiennes
 - 3. Enquêtes monographiques

12. Cinq études sectorielles seront faites par des spécialistes de chaque secteur. Ces secteurs correspondent aux thèmes ou volets les plus importants du projet, à savoir les associations oasiennes, les MICO, les femmes, le reboisement et les aménagements hydrauliques. Chaque étude couvrira la performance et l'impact du projet dans le secteur concerné et fournira des informations nécessaires pour répondre aux questions clés relatives au secteur.

13. Ces études seront faites à travers un examen des documents disponibles et des entretiens au cours du travail de terrain avec les responsables (élus et gérants) et les bénéficiaires, soit en interviews individuelles, soit en assemblées générales, lors des visites des oasis.

14. Afin de limiter la complexité du processus, les études concernant les réalisations physiques - aménagements hydrauliques et reboisement - seront entreprises avant l'arrivée de l'équipe des autres évaluateurs. Les rapports devront être disponibles, en version provisoire, au début de l'évaluation principale.

15. Pour compléter ces études, l'évaluation entreprendra un recensement des conseils d'administration des associations oasiennes. L'objectif du recensement sera de cerner l'état du développement des associations en tant qu'institutions locales durables. Le recensement permettra également de connaître l'impact des diverses interventions du projet ainsi que les propositions concernant les volets du projet à retenir ou à éliminer dans l'avenir. Ce recensement se fera à travers un questionnaire élaboré par le chef de l'équipe d'évaluation précisant les modalités de gestion du questionnaire par le projet. Le questionnaire sera adressé aux élus des associations et aux Agents de développement général (ADG) du projet afin de garantir l'équilibre des informations. Les questionnaires remplis seront remis à l'équipe d'évaluation au moment de l'arrivée dans le pays.

16. De plus, l'évaluation incitera l'équipe du projet à reprendre les enquêtes monographiques effectuées en début de projet dans les oasis au niveau des ménages. L'objectif de ces enquêtes sera d'établir dans quelle mesure les habitants des zones d'action du projet, surtout les plus pauvres, ont tiré des bénéfices économiques du projet. Ces enquêtes monographiques permettront une comparaison

entre la situation des ménages en début de projet et leur situation actuelle. Un échantillon de ménages sera choisi sous la conduite du chef de mission en sélectionnant des ménages parmi ceux interviewés lors du démarrage du projet. L'analyse des données sera concentrée sur 40% des ménages les plus démunis des oasis. Les résultats de l'enquête seront mis à la disposition de l'équipe de l'évaluation sous forme de base de données au moment du démarrage du travail de terrain prévu au début du mois d'octobre.

17. En ce qui concerne l'organisation du travail de terrain, l'équipe d'évaluation ne sera en mesure de visiter que certaines des 69 oasis existant dans les quatre régions. Pour les études concernant les associations, les MICO et les femmes, l'équipe se limitera à visiter un total de 6 à 8 oasis réparties entre les zones du Sahara et du Sahel, ce afin de retenir la particularité de chaque zone climatique et socio-économique. Elle se concentra probablement dans les régions d'Adrar et d'Assaba. Les critères de sélection des oasis, qui devront être attentivement étudiés, seront établis par l'équipe d'évaluation sur la base du premier bilan, avant d'entamer le travail sur le terrain. L'équipe restera deux jours pour un travail plus intensif dans une oasis, et une journée seulement dans les autres. Pour les études préalables au travail de terrain concernant les aménagements hydrauliques et le reboisement, une inspection de tous les sites où des travaux ont été effectués est prévue.

18. L'équipe d'évaluation devra conduire des séances de restitution des premiers résultats aux habitants et aux autorités de la zone du projet. Les modalités restent à la discrétion du chef de mission, en consultation avec les responsables du projet. Néanmoins, il est souhaitable que ces restitutions soient faites avec la participation la plus élargie possible des représentants des associations oasiennes concernées.

19. A part les entretiens avec la population dans les oasis du projet, des discussions avec le personnel du projet et le comité de surveillance concernant la genèse, l'impact et les relations extérieures du projet seront organisées. Au cours du travail sur le terrain, les autorités centrales et locales seront consultées concernant l'impact actuel du projet et des approches alternatives. L'équipe s'informerait de leur opinion sur la performance du projet, du FIDA et de l'institution coopérante. Les évaluateurs compareraient toute information obtenue avec l'analyse des informations disponibles au sein du projet, notamment concernant les données financières des MICO, l'état des réalisations dans l'oasis, les coûts des interventions, les cotisations des bénéficiaires et autres.

20. L'équipe qui visitera les oasis comprendra, outre les trois spécialistes internationaux, les personnes-ressources suivantes : i) un des présidents d'une oasis dans sa propre zone; ii) un représentant de l'ONG ANADELP (le responsable soit du crédit, soit de l'encadrement de l'association); iii) l'animatrice des groupements de femmes; et iv) un ADG. Pour les visites de terrain, la mission aura donc besoin de deux véhicules.

21. Enfin, l'équipe d'évaluation demandera à tous les participants au processus d'évaluer le travail de la mission.

22. Présentation des résultats de l'évaluation et recommandations. Le rapport provisoire élaboré par l'équipe d'évaluation sera remis au partenariat clé pour examen en Mauritanie, à la fin décembre, avant la réunion au cours de laquelle le FIDA présentera les résultats de l'évaluation, les recommandations et les propositions de suivi. Les membres du partenariat clé discuteront des résultats, des recommandations et des propositions de suivi présentés par l'équipe d'évaluation à cette occasion, afin de parvenir à un accord sur les points qui figureront dans l'Accord conclusif de l'évaluation. Les versions provisoires du rapport et de l'Accord seront également discutées avec tous les partenaires

intéressés. Le responsable de l'évaluation du FIDA finalisera ensuite le Rapport d'évaluation et l'Accord conclusif avant leur diffusion.

F. Plan de travail

23. Le calendrier des activités de l'évaluation sera comme suit :

Date	Responsable(s)	Activités
Août	Projet OASIS	• Élaboration des termes de références (reboisement, aménagement hydraulique) • Recrutement des consultants locaux • Supervision des études locales (consultants locaux) • Enquête monographique sur l'impact économique • Distribution des questionnaires pour les associations • Choix et avertissement des oasis à visiter
Août	FAO	• Elaboration des termes de références (aspects institutionnels, crédit et femmes) • Elaboration du questionnaire pour les associations
Août	FIDA / FAO	• Approbation des termes de référence • Recrutement des consultants internationaux
Septembre	Projet OASIS	• Saisie des données de l'enquête impact • Collecte des questionnaires des associations • Elaboration d'un plan détaillé de la visite de terrain • Information des oasis et partenaires concernés
	FIDA / FAO	• Briefing des consultants internationaux
05.10.2002	Équipe Évaluation	• Arrivée à Nouakchott
06.-8.10.2002	Équipe Évaluation	• Discussions à Nouakchott
9.10.2002	Équipe Évaluation	• Départ pour l'Adrar
17.10.2002	Équipe Évaluation	• Retour à Nouakchott
19.10.2002	Équipe Évaluation	• Départ pour l'Assaba
25.10.2002	Équipe Évaluation	• Retour à Nouakchott
30.10.2002	Équipe Évaluation	• Présentation de l'aide-mémoire
30./31.10.2002	Équipe Évaluation	• Départ des consultants internationaux
30.11.2002	Équipe Évaluation	• Soumission du rapport au FIDA
Fin décembre 2002	FIDA	• Soumission de la version provisoire du rapport aux partenaires
Février 2003	FIDA/FAO/Projet	• Atelier de formulation de l'Accord conclusif

Appendice – PARTENARIAT CLÉ D'ÉVALUATION

Les rôles et responsabilités communs à tous les membres du partenariat clé d'évaluation, en tant que personnes-ressources, sont les suivants :

1. Participer à l'identification des questions clés de l'évaluation
2. Examiner le processus d'évaluation proposé et faire part des observations
3. Emettre des avis sur l'exécution du projet et son impact
4. Faire part des connaissances liées aux questions clés recherchées par le projet, surtout en ce qui concerne les questions des institutions responsables pour le projet
5. Faire part des observations sur les conclusions préliminaires de l'EI
6. Revoir le Rapport final de l'EI
7. Participer aux discussions des constats et recommandations de l'évaluation avec les divers partenaires
8. Revoir et approuver l'Accord conclusif de l'évaluation

Mohameddou Ould Mohamed Mahmoud, Coordinateur du Projet

Rôle Personne-ressource, support logistique de la mission

Responsabilités Préparer un rapport sommaire sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet jusqu'à ce jour

 Présenter le projet à l'équipe d'évaluation

 Présenter au personnel du projet les objectifs et le plan de travail de l'équipe d'évaluation

 Veiller à ce que ces objectifs et ce plan de travail soient communiqués à toutes les parties prenantes de la zone du projet

 Appuyer l'équipe d'évaluation pour les problèmes d'organisation et de logistique liés au travail sur le terrain

M. Ahmed Belhadj Chargé du Programme, FADES, l'Institution coopérante

Rôle Personne-ressource

Responsabilités Faire part de ses connaissances liées aux questions clés recherchées par le projet, surtout en ce qui concerne les questions liées à la gestion du projet, à sa supervision et aux conditions de décaissement et d'audit des comptes du projet.

M. Mohamed Ben Senia, Chargé du Portefeuille, FIDA

Rôle Personne-ressource

Responsabilités Faire part de ses connaissances liées aux questions clés recherchées par le projet, surtout en ce qui concerne la gestion du projet, les supervisions et l'évaluation à mi-parcours.

APPENDICE 2
TERMES DE RÉFÉRENCE
DE L'ÉVALUATION

Projet de Développement des Oasis - Phase II

Termes de Référence de l'Evaluation Intermédiaire

A. Historique et justification

26. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II, financé par le FIDA et le FADES, a démarré en février 1995 et prendra fin en septembre 2003. Actuellement, le FIDA prévoit, dans sa stratégie pour la Mauritanie, une assistance soutenue au gouvernement dans le développement de ses zones oasiennes où il a collaboré déjà depuis quelques années. En vue d'aider à la programmation de l'assistance future dans ces zones, la Division Afrique II du FIDA a demandé au Bureau de l'évaluation et des études (BEE/FIDA) d'entreprendre une évaluation intermédiaire (EI) du projet.
27. Le Projet de Développement des Oasis - Phase II a été précédé par un premier projet de développement des oasis, l'un des quatre sous-projets du Programme de redressement agricole. Le premier s'est déroulé entre février 1986 et décembre 1993. Il a été évalué en mars 1992 avant la formulation du Projet Oasis II. Celui-ci a été étudié à plusieurs reprises. Au début de sa mise en œuvre, il a fait partie des études du FIDA réalisées en 1996 dans le cadre de l'évaluation du Programme spécial pour les pays d'Afrique subsahariens touchés par la sécheresse et la désertification. Le projet a été pris en considération dans le cadre de l'évaluation du portefeuille du FIDA en Mauritanie, conduite en 1997. En 1999, le FADES, l'Institution coopérante, a conduit une revue à mi-parcours.
28. Le projet a connu de grandes difficultés en raison d'une mauvaise gestion initiale. Heureusement, il a bénéficié d'efforts consistants au niveau du gouvernement central et a ainsi pu surmonter ses problèmes initiaux, parvenant même à des réalisations assez importantes au niveau du pays du point de vue du développement des institutions locales. Le BEE du FIDA considère qu'à la fin de sa mise en œuvre, il s'agira d'un cas qui mérite d'être examiné avec attention.

B. Objectifs, questions clés et résultats escomptés

29. L'objectif global de cette évaluation est de faciliter l'acquisition de connaissances et l'analyse des résultats du projet, conjointement avec les partenaires du FIDA, en vue de l'amélioration des performances futures.
30. L'évaluation examinera en particulier l'impact du projet sur la pauvreté et la performance du projet et des partenaires responsables pour sa mise en œuvre. L'analyse de son impact concernera les éléments suivants : (i) ressources matérielles et financières ; (ii) ressources humaines ; (iii) capital social et capacités collectives ; (iv) sécurité alimentaire et économique ; (v) institutions, politiques et cadre réglementaire. Les résultats obtenus grâce au projet seront examinés du point de vue de leur durabilité, répliquabilité et efficacité. Ces analyses devraient conduire à l'élaboration de recommandations pratiques reposant sur les expériences passées et dont devrait s'enrichir la conception du programme futur.
31. L'évaluation devra répondre aux questions clés suivantes :

- Quelle est la capacité actuelle des associations concernant la programmation et la mise en œuvre des programmes de développement ?
- Dans quelle mesure les caisses de crédit sont-elles capables de satisfaire les besoins financiers de la population ?
- Qu'a fait le projet concernant l'amélioration de la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des bénéfices aux femmes et aux couches sociales les plus vulnérables ?
- Qu'a fait le projet afin d'augmenter la production et la productivité des palmiers ?

32. Les résultats escomptés de l'évaluation sont les suivants :

- Analyse de l'impact et de la performance du projet par rapport à ses objectifs globaux et aux Programmes de travail et budgets annuels (PTBA) ;
- Des réponses détaillées à chacune des questions clés retenues ;
- Des recommandations – de l'équipe de l'EI – à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des investissements futurs dans les zones oasiennes concernant la façon dont ces derniers doivent tirer parti des réussites et les consolider, redressant les lacunes du projet actuel ;
- La communication de toutes les conclusions et recommandations de l'EI à l'ensemble des membres du partenariat ;
- Un accord écrit, agréé par tous les membres du partenariat clé, précisant les conclusions accordées, les recommandations adoptées et les actions qui seront prises en vue de leur mise en œuvre.

C. Termes de référence de l'évaluation

33. Cinq études sectorielles correspondant aux volets les plus importants du projet seront faites par des spécialistes de chaque secteur, à savoir les associations oasiennes, les MICO, les femmes, le reboisement et les aménagements hydrauliques. Chaque étude couvrira la performance et l'impact du projet dans le secteur concerné et fournira des informations nécessaires pour répondre aux questions clés relatives au secteur. Les rapports des études sur le reboisement et les aménagements hydrauliques seront faits avant les trois autres études et seront disponibles au début de la mission.

34. **L'étude des associations** sera entreprise par M. Norman Marc Messer. Elle fournira les éléments suivants :

- Analyse de la structure, du fonctionnement et de la gestion des associations ;
- Degré de réalisation des objectifs comme compris dans les règlements intérieurs ;
- Capacité administrative de gérer, contrôler, suivre, et évaluer les activités ;
- Degré de participation de la population dans la gestion et la prise de décision des associations, notamment des groupes cibles principaux du FIDA ;
- Degré d'acceptation des associations par la population et les autorités centrales et locales ;
- Analyse des relations des associations avec le projet, les autorités centrales et locales, notamment les mairies, ONG, etc. ;
- Interactions entre les associations d'une région, et degré de coopération et d'échange des informations entre les associations créées par le projet ;
- Efficacité économique, sociale et culturelle et pérennité des projets ;
- Impact des activités génératrices de revenus sur la population ;
- Performance d'inclure les couches les plus vulnérables de la population dans les activités ;
- Capacité d'intégrer les femmes dans les activités ;
- Taux de pénétration de la population ;

- Impact sur l'exode rural ;
- Efficacité de la formation des élus par le projet ;
- Approches de vulgarisation agricole et leur impact ;
- Capacité du projet de générer un esprit innovateur au sein des oasis ;
- Impact des associations sur l'entraide, l'homogénéité et la cohérence de la population ;
- Relations entre les élus du conseil d'administration, les comités spéciaux, et les membres des associations ;
- Causes de succès ou d'échec des activités ;
- Capacité d'intégrer des nouveaux types de projets générateurs de revenus.

35. L'étude doit aussi répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que la structure et le modèle d'organisation des associations correspondent aux nécessités de gestion et de contrôle ?
- Est-ce que les associations sont basées sur des précurseurs autochtones ?

36. Compte tenu de la législation en vigueur concernant les oasis et les associations de développement (loi cadre et textes d'application), l'étude fera une analyse des différentes pièces de législation et leur impact sur le bon fonctionnement et les activités des associations.

37. En outre, les efforts pour externaliser une partie de l'encadrement à l'ANADELP seront examinés par l'expert, notamment dans une vision de transfert graduelle des compétences et de pérennité du projet.

38. Finalement, il est utile d'étudier les méthodes de publicité du projet vis-à-vis du public, des autorités centrales et locales, et d'autres institutions concernées.

39. **L'étude des MICO** sera entreprise par M. Michael Marx, Centre d'Investissement de la FAO, qui servira de chef de mission. L'étude fournira les éléments suivants :

- Analyse de la structure, du fonctionnement et de la gestion des MICO ;
- Cadre légal et institutionnel des MICO, et implications de la législation vis-à-vis des MICO ;
- Relations externes avec les associations, autres MICO, le projet, l'ANADELP, et les autorités centrales (BCM et autres) ;
- Taux d'enregistrement des MICO selon les prévisions légales ;
- Soumission des rapports financiers à la CM ;
- Conformité des MICO aux prévisions légales et au milieu économique, social et culturel ;
- Analyse financière des comptes d'exploitation, des bilans, et de l'évolution des parts sociales et des crédits ;
- Taux de remboursement (clients aux MICO et MICO au gouvernement) ;
- Impact des crédits aux revenus des emprunteurs ;
- Capacité administrative à gérer, contrôler, suivre, et évaluer les activités ;
- Performance pour inclure les couches les plus vulnérables dans les MICO ;
- Capacité d'intégrer les femmes dans les activités des MICO ;
- Taux de pénétration de la population ;
- Efficacité de la formation des élus, gérants et membres par le projet ;
- Impact des MICO sur l'entraide, l'homogénéité et la cohérence des membres ;
- Causes de succès ou d'échec des activités ;
- Viabilité et pérennité des MICO ;
- Possibilité d'une expansion horizontale ;
- Analyse des produits bancaires et capacité de mobiliser suffisamment des liquidités locales pour l'octroi des crédits ;

- Capacité d'autogestion des MICO sans un appui du projet ;
- Système de comptabilité ;
- Possibilité de création d'une structure faîtière ;
- Besoins en formation des élus, gérants et membres des MICO dans l'avenir ;
- Impact sur la production des dattes et la protection des palmiers.

40. **L'étude des groupements des femmes** sera entreprise par Mme Mouna Hashem et fournira les éléments suivants :

- Analyse de la structure, du fonctionnement et de la gestion des groupements ;
- Degré de réalisation des objectifs comme compris dans les règlements intérieurs ;
- Degré de la participation des femmes de l'oasis dans les activités ;
- Relations avec l'association, la MICO et autres structures et organisations ;
- Efficacité économique, sociale et culturelle des groupements ;
- Impact des activités génératrices de revenus au niveau des membres ;
- Capacité administrative à gérer, contrôler, suivre, et évaluer les activités ;
- Performance d'inclure les couches les plus vulnérables dans les activités ;
- Taux de pénétration des femmes de l'oasis ;
- Efficacité de la formation des élus et des membres par le projet ;
- Approches de vulgarisation agricole et leur impact sur les femmes ;
- Impact de la formation des accoucheuses ;
- Impact des groupements sur l'entraide, l'homogénéité et la cohérence des membres ;
- Capacité d'intégrer des nouveaux types de projets générateurs de revenus ;
- Participation des femmes dans la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits ;
- Causes de succès ou d'échec des activités ;
- Sommaire des bénéfices que les groupements ont obtenus du projet ;
- Sommaire des bénéfices des membres des groupements.

D. Dispositions générales

41. Pour compléter ces études, l'évaluation entreprendra un recensement des conseils d'administration des associations oasiennes. L'objectif du recensement sera de cerner l'état du développement des associations en tant qu'institutions locales durables. Le recensement permettra également de connaître l'impact des diverses interventions du projet ainsi que les propositions concernant les volets du projet à retenir ou à éliminer dans l'avenir. Ce recensement se fera à travers un questionnaire élaboré par le chef de l'équipe d'évaluation précisant les modalités de gestion du questionnaire par le projet. Le questionnaire sera adressé aux élus des associations et aux Agents de développement général (ADG) du projet afin de garantir l'équilibre des informations. Les questionnaires remplis seront remis à l'équipe d'évaluation au moment de l'arrivée dans le pays. En outre, elle utilisera les données de l'enquête monographique réalisée dans les mois d'août et septembre 2002 afin d'obtenir des chiffres sur l'impact socio-économique du projet.

42. Les documents suivants concernant l'évaluation intermédiaire doivent être observés par les consultants :

- Nouveaux Processus d'Evaluation, Bureau de l'évaluation et des études, FIDA, Rome ;
- Document d'orientation, FIDA, Rome, août 2002 ;
- Guiding Framework for Evaluation: rural Poverty Impact, Sustainability, Effectiveness, Innovations and Replicability, FIDA, Rome (doc. no. 198921);
- Table of Contents for Project Evaluation, FIDA, Rome (doc. no. 237598).

43. Le rapport entier sera écrit en langue française dans un format qui a été remis par le FIDA au chef de la mission. Chaque consultant produira d'abord un rapport sectoriel sur les éléments indiqués en haut suivant une table des matières agréée avec le chef de la mission. Les cinq rapports sectoriels feront partie de l'annexe du rapport principal. En outre, ils sont tenus à produire une contribution pour le rapport principal et l'aide mémoire concernant leurs sujets. Mme Hashem contribuera aussi à la rédaction des chapitres 1 (Introduction) et 2 (Contexte et Conception du Projet). Les termes de référence peuvent être modifiés lors de la mission par le chef de mission, qui peut aussi assigner d'autres responsabilités aux autres consultants pendant ou après la visite du terrain.
44. La mission soumettra un rapport préliminaire ainsi qu'un aide mémoire et un compte rendu de la mission (BTO) au FIDA pour le 5 novembre 2002. Les consultants soumettront une première version du rapport le 15 novembre au FIDA. Suite aux observations faites par le chef de la mission, ils soumettront leurs contributions le 29 novembre au chef de la mission. Le rapport final sera soumis au FIDA le 15 décembre 2002. La rédaction du rapport entier reste la responsabilité conjointe de toute l'équipe des consultants.

APPENDICE 3
MATRICE D'IMPACT

CADRE COMMUN D'EVALUATION DE PROJET : IMPACT SUR LA PAUVRETE, DURABILITE ET REPLICABILITE, EFFICACITE DU PROJET PAR RAPPORT A SES OBJECTIFS

Principaux domaines d'impact	QUESTIONS CLEF POUR L'EVALUATION D'IMPACT DANS LES COMMUNAUTES RURALES AFFECTEES PAR LE PROJET (Changements auxquels le projet a contribué)	Identification et mesure des changements (1) Changement (+) (0) (-)	Portés sociale des changements (2) Qu'est-ce qui a changé ? (Indicateur)	Appréciation de la contribution du projet au changement (3) Mesure de changement 4/3/2/1	Appréciation de la dynamique du changement (4) Combien de ménages ou personnes	Perspective de durabilité (5) Qui pauvres / vulnérables	Approches innovateurs pour atteindre impact 4/3/2/1 (8)	Potentiel de réplication 4/3/2/1 (9)	Réplication actuelle 4/3/2/1 (10)
I. Ressources matérielles et financières	1.1 Le capital productif des exploitations familiales a-t-il changé (terres, eau, bétail, équipement et matériel agricole, etc.) ?	+	eau, animaux, équipement	3 3 2	70% des membres des AGPO	majorité sauf les très pauvres	4	4	3
	1.2 D'autres éléments du patrimoine matériel des ménages ont-ils changé (habitat, moyens de transport privés, biens durables) ?	+	maisons	2	?	?	3	1	2
	1.3 Les infrastructures de communication et l'accès au marché ont-ils changé (routes, moyens de transport communs, information et communication) ?	+	routes, information, communication	1 3 3	membres des AGPO	tous	2	1	1
	1.4 Le patrimoine financier des ménages a-t-il changé (épargne et dette) ?	+	épargne, endettement	3 2 3	30% 20%	tous	4	3	3
	1.5 L'accès des ruraux aux services financiers a-t-il changé ?	+	MICO	3	majorité	sans limite	4	4	3
	1.6 Le degré de sécurité dans l'accès au capital productif a-t-il changé ?	+	terres, eau	2 3 3	majorité	sans limite	3	3	3
II. Ressources humaines	2.1 Le statut nutritionnel des enfants a-t-il changé ?	+		3	majorité	"	3	4	4
	2.2 L'accès des ménages à l'eau potable a-t-il changé ?	+		3	majorité	"	2	2	2
	2.3 L'accès des ménages aux soins de santé primaire/la prévention a-t-il changé ?	+		2	majorité	"	2	1	1
	2.4 La prévalence du HIV a-t-elle changé ?	?							
	2.5 Le taux de mortalité maternelle a-t-il changé ?	+		2	inconnu		4	2	2
	2.6 L'accès à l'éducation primaire a-t-il changé ?	+		2	env. 5-10%	sans limite	3	3	4
	2.7 Le taux de scolarisation (école primaire) des filles a-t-il changé ?	+		2	inconnu	sans limite	4	3	4
	2.8 La charge de travail des femmes a-t-elle changé ?	+		3	90%	sans limite	4	4	4
	2.9 Le taux d'alphabétisation des adultes et/ou l'accès à l'information et à la connaissance a-t-il changé ?	+	alphabétisation femmes, information	2 3 3	10-15% plupart	sans limite	3	3	3
	2.10 Les compétences professionnelles des ruraux ont-elles changé ?	+	femmes, hommes	3 2	100%	sans limite	4	4	3
III. Capital social et capacités collectives	2.11 Autres changements dans les ressources humaines ?	+	gestion institutions	2			4	3	3
	3.1 Les organisations et institutions des ruraux ont-elles changé ?	+	AGPO/MICO	3	majorité	leaders	4	3	4
	3.2 La cohésion sociale/la capacité d'entraide des communautés a-t-elle changé ?	+		4	80-90%	sans limite	4	4	4
	3.3 L'équité dans les rapports entre hommes et femmes et en particulier la condition des femmes dans les ménages et les communautés a-t-elle changé ?	+		4	90-95%	sans limite	4	4	4
	3.4 Les ruraux perçoivent-ils un changement de leur capacité de négociation et d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires au développement ?	0	pouvoir public, partenaires au développement	1 2	quelques leaders	leaders	1	2	1
	3.5 Les producteurs ruraux perçoivent-ils un renforcement de leur influence sur les marchés ? Ont-ils un meilleur contrôle de l'approvisionnement en intrants et de la commercialisation de leurs produits ?	0	approvisionnement des semences	2	20%	tous	2	1	2
	3.6 Les phénomènes migratoires ont-ils changé ?	-	scolarisation	2	1000 ménages		3	3	3
IV. Sécurité alimentaire et économique	3.7 L'accès des communautés/organisations à l'information/ au savoir a-t-il changé ?	+		2	85-95%	sans limite	4	4	3
	4.1 Les pratiques et techniques agricoles ont-elles changé ?	+		2	30-40%	sans limite	4	2	4
	4.2 La production agricole des ménages a-t-elle changé (superficie, rendement, risque, diversité des produits, etc.)	+		2	50-7 %	sans limite	3	3	3
	4.3 Les activités, emplois et revenus non agricoles des ménages ont-ils changé ?	+	opportunités pour les femmes, revenus	4	90%	sans limite	4	4	4
	4.4 Le revenu réel des ménages et les niveaux/paniers de consommation ont-ils changé ?	+	consommation	3	75%	sans limite	4	3	3
V. Environnement	4.5 L'accès aux produits alimentaires de base/fréquence des diètes ont-ils changé ?	-		3	majorité	sans limite	4	4	4
	4.6 Le niveau de sécurité alimentaire des ménages a-t-il changé ?	+	eau potable, puits, animaux	3	majorité	sans limite	4	4	4
	5.1 L'état des ressources naturelles locales (terres, eaux, forêts, ...) a-t-il changé ?	+		3	30-40%	sans limite	3	2	1
	5.2 Le niveau d'exposition aux risques environnementaux a-t-il changé (inondations, maladies, ravageurs, incendies, etc.) ?	+	consommation eau	3	50%	sans limite	3	3	1
	5.3 Autres changements dans l'environnement local ?	+	nappe, fixation dune	2	moitié oasis	sans limite	3	2	2

VI. Institutions politiques et cadre réglementaire										
	6.1 Les institutions financières rurales ont-elles changé?		+		MICO		3		4	4
	6.2 Les institutions et services publics locaux ont-ils changé?		0				1		1	1
	6.3 Les politiques sectorielles affectant les populations rurales ont-elles changé?		0				1		sans limite	
	6.4 Les cadres législatifs et réglementaires affectant les ruraux ont-ils changé?		0				1		sans limite	
	6.5 Autres Changements dans les institutions et les politiques?		0				1		sans limite	

* Evaluation : 4= haut ; 3=substantiel ; 2=modeste ; 1=négligeable
 ** Bien que l'impact soit modeste ou négligeable, le projet en question a mis en branle des processus positifs dynamiques qui conduiront éventuellement à un impact substantiel. L'identification de l'existence de ces processus est laissée au jugement des évaluateurs selon les cas.
 *** Evaluation : 4=hautement probable ; 3=probable ; 2=peu probable ; 1=très improbable.

